

LE VÉRITABLE  
MESSAGER-BOITEUX  
DE NEUCHÂTEL

*pour l'an de grace 1863.*



---

## VARIÉTÉS.

---

### *Une nouvelle année.*

C'est toujours un moment bien solennel que celui qui, terminant une année, nous fait entrer dans la suivante ! un moment bien propre à nous disposer à la méditation et au recueillement.

Le vieil an se termine,  
Le nouveau s'achemine ;  
Le temps s'envole ;  
Divine parole !  
Tends-nous donc la main !

Ces vers, de notre vieux poète neuchâtelois *Blaise Hory*, montrent assez combien nos ancêtres déjà, étaient pénétrés du sentiment que cette strophe exprime avec tant de force, dans sa naïve et presque gothique simplicité. On croit voir un enfant qui, effrayé de la rapidité du char qui l'entraîne, cherche autour de lui une main secourable et protectrice.

Mais si dans des époques infiniment plus paisibles que la nôtre, il était déjà naturel à nos ancêtres de se demander à l'occasion de chaque renouvellement de l'année : « Avenir ! sombre avenir, que nous caches-tu ? » chacun conviendra que cette question nous est bien plus naturelle encore dans le siècle orageux où nous vivons, dans ces temps de bouleversements et de troubles, dans ces temps où chaque jour peut faire éclore inopinément, soit en bien, soit en mal, les changements les plus énormes et les plus incalculables.

Aussi le vieux *Messenger* accueille-t-il avidement tout ce qui rappelle ce sentiment, par lui tant de fois éprouvé, de l'instabilité du présent et de l'incertitude

de l'avenir. C'est avec beaucoup d'intérêt, par exemple, qu'il a appris, que dans plusieurs villes de l'Allemagne, la première heure de l'an qui commence est saluée par des cloches sonnant à toute volée. Il aime à penser que leur son grave et solennel, interrompant le silence d'une nuit profonde, ne peut guère manquer de réveiller quelques idées de recueillement dans les esprits les plus mondains, et de faire éprouver même à l'impie quelque émotion religieuse. Il approuve aussi de tout son cœur, que dans beaucoup d'autres villes, cette dernière ou première nuit de l'année, les guets fassent entendre des chants aussi sérieux que solennels, propres à rappeler non-seulement l'écoulement des heures, mais encore la fuite des années, et la succession des siècles.

Aussi lui a-t-on fait un bien grand plaisir en lui procurant la traduction suivante du chant des guets de la petite ville de . . . . dans la première heure de l'an 184. . . . — Au dernier coup de minuit, racontait un voyageur témoin de cette scène imposante, au dernier coup de minuit, la première escouade du guet, composée de huit hommes, partit de l'endroit le plus élevé de la ville, et descendit lentement la principale rue en chantant d'une voix mâle et sonore :

Mortels, n'entendez-vous pas  
Le temps s'enfuir à grands pas ?  
Le temps passé n'est plus ;  
Tout prend fin sur cette terre,  
Le temps passé n'est plus ;  
Nos vœux n'y changeront guère,  
Le temps passé n'est plus ;  
Ainsi le Ciel l'a voulu.

Mortels, n'entendez-vous pas  
Le temps s'enfuir à grands pas ?  
Le temps passé n'est plus :  
Vos prétentions sont nulles,  
Le temps passé n'est plus ;

Vos souhaits sont ridicules,  
Le temps passé n'est plus ;  
Vos regrets sont superflus.

Mortels , n'entendez-vous pas  
Le temps s'enfuir à grands pas ?  
Le temps passé n'est plus ;  
Adieu rêves de jeunesse !  
Le temps passé n'est plus ;  
Laissez en paix ma vieillesse !  
Le temps passé n'est plus ;  
Je ne vous écoute plus.

Mortels , ne voyez-vous pas  
Des tombeaux s'ouvrir là-bas ?  
Le temps passé n'est plus ;  
Dieu seul est toujours le même ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Comptez sur l'Être suprême ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Tout le reste n'est qu'abus.

Une foule d'auditeurs, les uns aux fenêtres, d'autres sur la rue, écoutaient avec avidité ce chant grave et solennel qui allait en s'affaiblissant, et qui se perdit enfin dans le silence de la nuit. Dès qu'il ne fut plus possible de rien entendre, parut une seconde escouade du guet, qui, partie du même endroit, marchait en silence, précédant et protégeant un chœur d'enfants des deux sexes dont les voix douces et mélodieuses contrastaient avec la voix grave et forte des premiers chanteurs. Ces enfants firent entendre sur le même air les couplets suivants :

Chrétiens , n'entendez-vous pas  
Les plus doux accents là-bas ?  
Le temps passé n'est plus ;  
La foi règne sur la terre ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Adieu les haines , la guerre ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Tous , nous croyons en Jésus.

Chrétiens , n'entendez-vous pas  
Les plus doux accents là-bas ?  
Le temps passé n'est plus ;  
La paix règne dans ce monde ,  
Le temps passé n'est plus ;

Plus rien d'impur ou d'immonde ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Nous adorons tous Jésus.

Chrétiens , ne voyez-vous pas  
Anges venir à grands pas ?  
Le temps passé n'est plus ,  
Nous dit une voix céleste ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Douleur , chagrin , rien ne reste ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Nous nous aimons en Jésus.

Chrétiens , n'entendez-vous pas  
Les plus doux accents là-bas ?  
Le temps passé n'est plus ;  
Le Seigneur vient sur la terre ,  
Le temps passé n'est plus ;  
Que tout peuple le révère !  
Le temps passé n'est plus ;  
Le bonheur est en Jésus.

Malheureusement, l'obligeant voyageur auquel le *Messenger* doit cette communication, n'a pas pu lui apprendre positivement, ni si cette religieuse manière de saluer une nouvelle année est encore en usage dans la petite ville de... ni si elle a été imitée dans d'autres villes de la province. Tout ce qu'il a pu lui affirmer, c'est que dans beaucoup de villes allemandes, il n'est point rare que les guets fassent entendre de nuit des chants sérieux, solennels, et même religieux, non-seulement au renouvellement de l'année, mais encore dans d'autres circonstances.

---

### *Catastrophe dans une mine en Angleterre.*

Un événement terrible s'est passé vers le milieu de janvier (1862) dans les mines de houille de Hartley: 215 hommes et enfants ont été ensevelis dans les entrailles de la terre. La grande grue qui soutient la grande pompe s'est brisée en deux, et est tombée avec fracas dans le

puits, brisant tout sur son passage, de sorte que le puits fut entièrement encombré. Sur huit hommes qui étaient dans la banne pour remonter, cinq ont été tués, les trois autres sont restés neuf heures dans la banne, et ont été sauvés.

Après un travail des plus pénibles, le samedi au soir (18 janvier) on n'était plus séparé des prisonniers que par une barrière de 33 pieds d'épaisseur, *malheureusement* très-encombrée de madriers et de matériaux d'un poids énorme, dans un espace où *deux* hommes seulement pouvaient travailler à la fois. On les faisait descendre au moyen de cordes nouées sous leurs bras; et dès que la fatigue ralentissait leur travail, on les faisait remonter pour les remplacer par *deux* autres; mais les madriers se trouvant toujours plus nombreux, plus on avançait plus le travail devenait difficile, et pendant tout le dimanche, on ne put faire que bien peu de progrès. On reprit cependant de l'espérance, lorsqu'à minuit on entendit les mineurs emprisonnés travailler aussi de leur côté.

Le *lundi*, une nouvelle catastrophe vint arrêter les travaux. L'air du puits s'était rempli de gaz acide carbonique, en sorte que lorsque les travailleurs furent ramenés, ils étaient sans connaissance. Les travaux durent donc être suspendus jusqu'à ce qu'on eût renouvelé l'air des puits; opération qui n'était ni prompte ni facile, car ce ne fut que le mercredi dans l'après-midi, qu'au moyen d'un conduit de toile, on put dégager le puits d'une grande partie du gaz qui s'y trouvait. Trois puisatiers, qui s'étaient offerts volontairement, furent descendus, et réussirent à pénétrer à travers les débris jusqu'à une galerie qui conduisait dans la mine.

Quel moment pour les innombrables

spectateurs accourus de tous les environs?... quel moment surtout pour les femmes, les enfants et les parents des victimes, qui, au nombre de plusieurs centaines, gémissant, pleurant et priant pour les leurs, venaient de passer tant de longues heures, suspendus entre la crainte et l'espérance!.... Leur incertitude allait cesser; les trois courageux puisatiers remontent... avec l'affreuse nouvelle qu'ils n'ont trouvé dans la mine que des cadavres, qui ayant péri par suite d'étouffement, étaient déjà dans un état avancé de décomposition.

Le plus grand nombre des victimes se trouvait dans la partie la plus voisine du puits. Des familles entières étaient réunies en groupe; les enfants serrés dans les bras de leurs pères, et des frères tenaient leurs frères étroitement embrassés. La plupart avaient une physionomie calme, et paraissaient endormis. Quelques-uns seulement, doués d'une force supérieure, paraissaient avoir lutté énergiquement contre la mort.

Il fallut encore bien du temps pour désinfecter le puits et la mine, de manière à ce que l'on pût y descendre, sans trop de danger, pour constater l'identité des cadavres et pour les renfermer chacun dans son cercueil. Ce ne fut que le dimanche 26 que la longue file des cercueils fut déposée dans le petit cimetière d'Earldon.

Quelques-unes des circonstances qui ont accompagné la catastrophe de Hartley sont infiniment intéressantes et dramatiques. Ainsi on a retrouvé sur le corps d'un des ouvriers asphyxiés des notes au crayon constatant que dans la journée du vendredi 17, trente-six heures après l'éboulement, les mineurs ensevelis avaient tenu plusieurs réunions de prières, et que quelques-uns d'entre

eux avaient longuement exhorté leurs compagnons d'infortune à la résignation. Les mineurs de Hartley passaient d'ailleurs pour une population religieuse et remarquablement rangée. La plupart appartiennent à la secte dissidente des *Primitive methodist*.

Les cadavres ont été trouvés assis en longue ligne, appuyés aux parois des galeries, dans l'attitude du repos. Les figures n'indiquaient pas la souffrance. Leur mort, qui semble avoir été douce, a eu probablement lieu le second ou le troisième jour de leur emprisonnement souterrain. A l'exception de cinq hommes, tués au fond du puits par la chute des pompes, et de quelques autres, noyés dans la galerie inférieure, et dont les corps n'ont pu être retrouvés, tous ces ouvriers ont été tués par le *grisou*.<sup>(1)</sup>

Le nombre des veuves, enfants, sœurs et parents que la catastrophe de Hartley a jetés dans la misère la plus profonde, s'élève à 407, celui des morts est de 219, et de toute la population mâle qu'occupait la mine, il ne reste plus en vie aujourd'hui que 25 ouvriers.

Un meeting a été tenu à New-Castel, pour organiser une caisse de secours permanents au profit des victimes du désastre. Les souscriptions s'élevaient, avant la fin de la séance, à 4000 livres sterlings, (fr. 100,000).

Depuis lors, cette souscription, puissamment appuyée par la Reine, s'est finalement élevée, non à 16,000 mais bien à 70,000 livres sterlings, (fr. 1,750,000) ensorte qu'après avoir fait face aux besoins actuels, et assuré l'avenir des veuves et des enfants des victimes, il restera

(1) *Grisou*, c'est le nom que l'on donne à un certain gaz qui s'échappe de quelques espèces de houille, qui est mortel à respirer, et qui peut s'enflammer avec explosion au contact d'une lampe allumée.

de quoi établir un fonds permanent de secours pour les victimes de catastrophes de ce genre.

Tels sont, d'après les journaux, les épouvantables détails de la catastrophe de Hartley. On trouve, cependant, dans ce lugubre récit, trois circonstances bien propres à en adoucir la triste impression. D'abord les familles des victimes ont été très-promptement entourées de la protection la plus charitable et la plus généreuse; ensuite les victimes elles-mêmes paraissent être mortes sans beaucoup de souffrance; peut-être même, avec moins de douleurs et d'angoisses que la plupart de ceux qui meurent de maladie. Enfin, et principalement, elles ne sont pas mortes sans avoir pu prier, sans avoir pu invoquer toutes ensemble, *Celui qui a brisé l'aiguillon de la mort!*

#### *Les Paroles d'un Croyant.*

Le *Messenger*, depuis l'entretien qu'il eut l'année dernière avec un jeune homme enthousiaste de M. de Lamennais, qui avait été séduit par son style enchanteur et entièrement subjugué par son éloquence entraînant, le vieux *Messenger*, disons-nous, a relu avec beaucoup d'attention les fameuses *Paroles d'un Croyant*, et il a été profondément attristé de tout ce qu'il a trouvé de dangereux dans les maximes contenues dans ce petit livre, maximes qui, par l'art avec lequel elles sont exposées, par le vernis d'humanité dont elles sont empreintes, semblent, à la première lecture, n'avoir été dictées que par la plus ardente charité, par le plus pur amour du prochain.

Dans les hautes classes de la société, on ne parle à peu près plus de cette brochure, qui avait fait tant de bruit et

jeté tant d'éclat lors de son apparition. On y est même tout disposé à croire, que, comme tant d'autres brochures, celle-ci aussi a fait son temps, qu'elle est ensevelie dans l'oubli, et qu'elle ne peut plus exercer aucune influence. Mais si telle plante vénéneuse se flétrit et se dessèche à l'approche de l'hiver, est-ce donc là une preuve certaine qu'elle a péri sans avoir produit aucun mal durable? Non, sans doute, et avant de l'affirmer, il sera bon de bien examiner les alentours, et de s'assurer si les graines de la dite plante n'ont point fait germer quelque part de nouvelles plantes dont chacune pourra devenir un foyer d'infection.

Ainsi, quoiqu'on ne parle plus guère, aujourd'hui, des fameuses *Paroles d'un Croyant*, le vent ne les a pas si promptement emportées qu'elles n'aient eu le temps de déposer dans les cœurs et dans les esprits bien des germes empoisonnés, bien des semences de haine, de mécontentement, de jalousie, de discordes.

Le *Messenger*, qui dans ses lentes tournées s'arrête volontiers pour causer avec le premier venu, n'a eu que trop d'occasions de se convaincre que si les fameuses *Paroles* sont oubliées dans les salons et dans les cercles littéraires, où elles ont été comme étouffées sous la masse des innombrables publications qui s'y succèdent sans relâche, elles ne sont point encore oubliées dans les hameaux et dans les chaumières, où l'on ne lit que fort peu, et où, par conséquent, l'impression produite par une lecture n'est point si promptement effacée par une autre.

Le *Messenger* croit donc que, même à l'heure qu'il est, il ne serait nullement superflu d'examiner de près, pour les

dépouiller du prestige séducteur dont l'éloquence de M. de Lamennais les a entourées, celles des *Paroles d'un Croyant* qui lui paraissent avoir laissé dans certaines classes de la société, l'impression la plus profonde et la plus dangereuse. Et, en attendant que de plus capables que lui entreprennent cette tâche, il espère que ses lecteurs ne lui sauront pas mauvais gré d'en appeler à leur raison et à leur bon sens en examinant avec eux tantôt l'une, tantôt l'autre de ces trop séduisantes *Paroles*. Son choix tombera cette année-ci sur la 31<sup>me</sup>.

« Je voyais un hêtre monter à une prodigieuse hauteur. Du sommet presque jusqu'au bas, il étalait d'énormes branches, qui couvraient la terre alentour, de sorte qu'elle était nue; il n'y venait pas un seul brin d'herbe. Du pied du géant partait un jeune chêne qui, après s'être élevé de quelques pieds, se courbait, se tordait, puis s'étendait horizontalement, puis se relevait encore et se tordait de nouveau; et enfin on l'apercevait allongeant sa tête maigre et dépouillée sous les branches vigoureuses du hêtre, pour chercher un peu d'air et un peu de lumière.

» Et je pensais en moi-même: Voilà comme les petits croissent à l'ombre des grands. »

Qui est *grand*? qui est *petit*? Qui est *fort* et qui est *faible*? Qui est *supérieur* et qui est *inférieur*?

Ce hêtre dont il est ici question se trouvant plus grand, plus fort, plus vigoureux que le chêne, lui était évidemment supérieur; le chêne à son tour, était supérieur aux arbrisseaux; ceux-ci aux buissons et arbustes; ces derniers à certaines plantes; ces plantes à l'herbe; l'herbe à la plus grande espèce de mousse.....; où nous arrêterons-nous?

Si des plantes nous passons aux animaux, nous verrons que le renard, par exemple, pouvant opprimer le lièvre parce qu'il lui est supérieur, peut être à son tour opprimé par le loup; le loup par l'ours etc., etc.

Considérons et contemplons les hommes; voyons si nous en trouverons un seul qui ne soit entouré et de *plus forts* et de *plus faibles* que lui; un seul qui soit complètement hors d'état de nuire et d'opprimer, et à l'abri d'être opprimé lui-même; un seul qui ne soit à la fois *plus grand* et *plus petit*; qui ne soit, en quelque chose du moins, *supérieur* à quelques-uns, et en même temps *inférieur* à d'autres. — « Mais d'où vient cet étrange arrangement? » — Ainsi l'a voulu le Créateur.

Or, tel étant ici bas l'état des choses, puisque chacun de nous *sans exception*, voit autour de lui quelqu'un qui lui est *supérieur* en quelque chose; à quoi bon vouloir allumer dans le cœur de chacun d'entre nous *sans exception* des sentiments d'envie, de jalousie, de malveillance, de haine irréconciliable, contre celui qui, par quelque endroit, se trouve *son supérieur*? N'est-il pas déplorable que tant de célèbres écrivains semblent n'avoir pas d'autre but, et qu'ils déploient pour l'atteindre toutes les ressources de leur admirable éloquence? Est-ce là le moyen de faire régner sur la terre, la paix, la concorde, la justice, la charité et autres vertus chrétiennes, qui seules, remarquons-le bien, qui seules peuvent remédier aux inconvénients de l'inégalité naturelle?

Le pauvre jeune chêne était étouffé par son gigantesque voisin: mais s'il en eût été débarrassé de bonne heure, s'il eut pu se développer à son aise et sans aucun empêchement, ce pauvre chêne

aurait-il causé moins de maux? aurait-il poussé des branches moins énormes, moins vigoureuses, moins incommodes pour ses voisins? Et qu'auraient gagné à cette substitution les plantes et arbrustes? l'avantage d'être étouffés par un *chêne*, plutôt que par un hêtre...! Le *Croyant* lui-même devait comprendre cela, puisqu'il nous dit dans sa 36<sup>me</sup> Parole. « Ce n'est pas la peine de bouleverser tout, et de s'exposer à tout, pour substituer une tyrannie à une autre tyrannie. »

Le hêtre incommodait et étouffait le chêne, et sans doute encore d'autres plantes...! c'était un mal, assurément; mais à côté de ce mal, le dit hêtre n'avait-il jamais produit aucun bien? Son ombre, nuisible au chêne et à l'herbe, n'avait-elle jamais été aussi agréable que salutaire au pauvre voyageur fatigué?

Ses énormes branches qui offusquent le *Croyant*, n'ont-elles donc jamais abrité quelque pauvre enfant surpris par l'orage? <sup>(1)</sup> n'ont-elles jamais porté aucun fruit utile soit aux hommes soit aux animaux? A combien d'oiseaux du ciel, à combien de petits animaux des champs, à combien de millions d'insectes n'a-t-il pas procuré jusqu'ici le vivre et le couvert?

Lorsque usé de vieillesse il tombera sous la hache ou sous l'effort des vents, sommes-nous donc bien certains que son bois desséché ne servira jamais soit à alimenter le foyer ou le brasier de quelque pauvre veuve, soit à compléter le chétif mobilier d'un indigent, soit à réparer une cabane? Et l'on voudrait détruire ce hêtre...! et l'on voudrait qu'il n'eût jamais existé.. parce qu'il est *grand*

(1) Il n'y a, ou du moins l'on ne connaît pas d'exemple, que la foudre soit jamais tombée sur un hêtre.

et fort, et que sa grandeur incommode un jeune chêne....

Il est cependant des pays où un pareil hêtre n'attristerait jamais les regards; où l'on ne voit s'élever aucune plante ambitieuse et oppressive qui puisse nuire à ses voisins; où la plus parfaite égalité règne dans les œuvres de la nature; où aucun ne dérobe à l'autre ni *l'air* ni la *lumière*. Et quels sont ces fortunés pays? Les sables du grand désert d'Afrique, par exemple; interrogeons les voyageurs qui les ont visités, ou plutôt, allons les visiter nous-mêmes; et à notre retour, la vue des arbres les plus énormes nous paraîtra moins odieuse; nous nous réconcilierons même avec leur *ombre*. Peut-être même finirons-nous par comprendre que, même en parlant des hommes, il n'est point vrai que tout ce qui est *grand*, soit essentiellement et nécessairement *nuisible*.

Pour résumer, puisque le Créateur a voulu qu'il y eût parmi les hommes des *grands* et des *petits*, ou, (pour parler plus exactement) que chacun d'entre nous fût *grand* par rapport aux uns, et *petit* par rapport à d'autres; puisqu'il l'a voulu, encore une fois, personne au monde ne peut rien changer à ses décrets.

Ce que nous pourrions et devrions faire, nous autres faibles et chétifs mortels, c'est d'entrer dans ses vues, de coopérer à ses plans, en ne nous lassant jamais de prêcher aux hommes, la bienveillance, la concorde, en un mot tous les sentiments de la vraie charité chrétienne. Oui, *Croyant!* si tous les hommes pouvaient s'unir par les liens de la charité, ils seraient tous heureux, lors même que *l'inégalité* qui t'afflige serait cent fois plus grande encore.

Relis ton livre, O *Croyant!* relis-le de sang-froid, et à tête reposée, et tu juge-

ras toi-même si c'est là le fruit qu'il doit naturellement et nécessairement produire.

### *Brièveté dans le style.*

On sait que les Lacédémoniens se distinguaient, parmi les peuples de l'ancienne Grèce, par une extrême concision dans tout ce qu'ils disaient ou écrivaient. Ayant reçu d'un roi de Macédoine une lettre pleine de terribles menaces, et voulant lui faire bien comprendre combien peu ils en étaient effrayés, ils lui répondirent par le seul petit mot *Si...*, lequel petit mot commençait la lettre menaçante et s'y trouvait plus d'une fois répété.

Un ecclésiastique catholique, ayant écrit longuement à son supérieur, pour solliciter la permission de faire un voyage, en reçut pour réponse une grande feuille blanche au milieu de laquelle se trouvait la seule lettre *I* (ce qui en latin signifie *Va*).

Il semblera bien difficile d'enchérir sur ces exemples de brièveté. Cependant un capucin trouva moyen de la pousser plus loin encore. Il joignait par humilité à sa signature l'épithète de capucin *indigne*; mais un correspondant s'étant avisé de lui répéter ce mot sur l'adresse d'une lettre, il ne laissa pas d'en être choqué; il renvoya donc sous enveloppe la dite lettre sans l'ouvrir, mais après y avoir tracé un énorme accent aigu, qui changeait le capucin *indigne* en un capucin *indigné*.

# MESSAGER BOITEUX

## Almanach historique,

### CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de la Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. Pour l'AN DE GRACE

# 1863.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

#### Comput ecclésiastiq.

Nombre d'or. . . 2  
Cycle solaire. . . 24  
Indiction romaine, 6  
Lettres dominicale. D.  
Epacte. . . . . XI.  
Depuis la création du monde . . . 5812

Dep<sup>s</sup>. le nouv. cal. 281

#### QUATRE TEMPS.

25 Février. — 27 Mai.  
16 Septembre. 16 Décembre.

Depuis Noël 1862 jusqu'au Carême 1863 il y a 7 semaines et 3 jours.



#### FÊTES MOBILES.

Septuagésime 1 Févr.  
Mardi gras. 17 —  
Les Cendres 18 —  
Pâques. . . . 5 Avril.  
Les Rogations 10 Mai.  
Ascension. . . 14 —  
Pentecôte. . . 24 —  
La Trinité 51 —  
La Fête-Dieu 4 Juin  
Jeûne fédéral 26 Sept.  
Premier Dimanche de l'aveut 29 Novmb.  
Entre la Pentecôte et l'Avant 26 Dimanches

A NEUCHÂTEL,

chez Charles LICHTENHAHN, rue de l'Hopital.

1 Mois.	JANVIER.	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Jeudi	<b>Circoucision</b>	1	<i>Dieu</i> (lit éloignement)
2 Vendre	s Abel.	13	☾, ☽ ☉ au plus pé-
3 Samedi	s Isaac. Genev.	25	☿ ☽ ☿. ☾ Apogée
1.	Lever du sol. 7 h. 47 m.		Couch. du sol 4 h. 24 m
4 <b>Diman</b>	s Tite, évêq.	6	☿ ☽ ☿. ☽ ☿. froid
5 Lundi	s Siméon.	18	☽ 4 h. 0 m m. ☿ ☽ ☿.
6 Mardi	<b>Les 3 Rois</b>	0	☽ ☽ ☿. ☽ ☿, (☽ ☿.
7 Mercredi	s Lucien, mart.	12	exige que nous ven
8 Jeudi	s Appollin	24	☿ en ☽, ☽ ☽ ☿. teux
9 Vendre	s Julien, Phos.	7	employons au neige
10 Samedi	<b>s Guillaume</b>	19	☿ en ☽. neigeux
2.	Lever du sol. 7 h. 45 m.		Couch. du sol. 4 h. 51 m
11 <b>Diman</b>	s Hygin, p.	2	☿ ☽ ☿. ☽ ☿. bas
12 Lundi	s Satyre, m.	15	soulagement de clair
13 Mardi	<b>s Hilair. 20 jours</b>	29	☽ à 0 h. 34 m. du mat.
14 Mercredi	s Félix	10	☽ ☽ ☿. (☽ ☽, ☽ ☿.
15 Jeudi	s Maure	27	☿ ☽ ☿. nos froid
16 Vendre	s Marcel.	11	☽, ☽ ☽ ☽ ret. ☽ ☽ ☽.
17 Samedi	<b>s Antoine</b>	26	semblables rigoureux
3.	Lever du sol. 7 h. 41 m.		Couch. du sol 4 h. 41 m.
18 <b>Diman</b>	s Chaire. s P	11	(☽, ☽ ☽. ☽ Périégée
19 Lundi	s Sulpice	26	☽ 4 h. 29 m. du s. ☽
20 Mardi	<b>s Fab., s Sébast.</b>	11	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
21 Mercredi	s Agnès, mart.	26	☽ ☽ les richesses (☽
22 Jeudi	<b>s Vincem</b>	10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
23 Vendre	s Raimond	24	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
24 Samedi	s Timothée	8	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
4.	Lever du sol. 7 h. 54 m.		Couch. du sol. 4 h. 51 m
25 <b>Diman</b>	<b>s Cony. s Paul</b>	21	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
26 Lundi	s Policarpe	4	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
27 Mardi	s Jean Chrisost.	16	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
28 Mercredi	s Charlemagne	28	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
9 Jeudi	s Fr de Sales	10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
30 Vendre	s Martine, mart.	21	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.
31 Samedi	s Pierre Nolasq.	3	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽.

Pleine lune le 5, à 4 h. 0 m. du matin, fera désagréable.

Dernier quart. le 15, à 0 h. 34 m. du matin, amènera du froid.

Nouvelle lune le 19, à 4 h. 29 m. du soir, s'éclaircira.

Premier quart. le 26, à 5 h. 21 m. du soir, fera clair et froid.

**JANVIER**, vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.

Le 20 du mois le soleil entrera au signe du Verseau.

Du 1 jusqu'au 31 Janvier les jours ont cru de 64 minutes.

*Marchés aux Bestiaux du mois de Janvier 1863.*

Berne 6	Morges, c. Vaud 7	Orbe, c. Vaud 26	Thonon en Sav. 2
Fribourg en Suisse 5	Moudon, c. Vaud 5	Payerne c. Vaud 2	Vevey, c. Vaud. 29
Genève 17	Neuchâtel en Suisse 2	Sallanches (Sav.) 17	Yverdon, c. Vaud 27
Lesle 3, 10, 17, 24, 31	Nyon, c. Vaud 2	Sion, c. Valais 20	

Foires du mois de  
JANVIER 1865



Aarbourg c. Argovie	13		
Aeschi canton de Berne	13		
Aix en Savoye	2		
Albeuve canton Fribourg	12		
Altkirch (h. Rhin)	22		
Altorf c. Uri	29		
Ambérieux (Ain)	17		
Appenzell	7		
Arinthod (Jura)	25		
Baden canton d'Argovie	27		
Bauma c. Zurich	21	Montbéliard (Doubs)	26
Belfort h. rhin	5	Monthey c. Valais	31
Berne	6	Montmelian	26
Blamont (Doubs)	5	Mont sur Vaud	19
Bletterans (Jura)	27	Morges c. de Vaud	14
Boltingen c. Berne	15	Morteau (Doubs)	27
Brigue canton du Valais	17	Moutiers en Tarentaise	12
Bulach c. Zurich	15	Neu-Brisach h. rhin	47
Bulle c. Fribourg	8	Neustadt forêt noire	20
Büsingen (Baden)	15	Nidau canton de Berne	27
Coire c. Grisons	2	Ollon c. Vaud	9
Clerval (Doubs)	15	Olten c. Soleure	26
Dannemarie h. Rhin	15	Orgelet (Jura)	24
Delémont c. Berne	15	Passavant	19
Delle h. Rhin	19	Port sur Saone (Doubs)	30
Eglisau c. Zurich	14	Porentrui c. Berne.	19
Ellg c. Zurich	21	Rapperschwyl c. St. G.	28
Ettiswyl c. Lucerne	27	Rheims	12
Faucogney haute Saone	2	Rheinfelden c. Argov.	28
Fribourg en Suisse	12	Romalé	31
Gessenai canton de Berne	2	Romont canton Fribourg	15
Giromagny h. rhin	15	Ronchaud	22
Grenoble (Isère)	22	Rougemont c. Vaud	17
Ilanz canton des Grisons	20		
Klingnau c. Argovie	7		
Knouau canton Zurich	5		
Kublis c. Grisons	16		
Lagnieu (Ain)	22		
Lauffenburg c. Argovie	16		
ons-le-Saunier (Jura)	15		
Massevaux h. rhin	19		
Megève en Savoye	2		
Mellingen canton Argovie	19		
Meyouberg c. Argovie	26		
		Rue c. Fribourg	21
		St. Amour (Jura)	3
		St. Claude (Jura)	12
		Ste. Ursanne c. Berne	12
		Salins	29
		Schaffhausen	15
		Schiersch c. Grisons	2
		Schwitz	26
		Sempach canton Lucerne	2
		Siveriez c. Fribourg	20
		Soleure	15
		Stein am Rhein c. Sch.	28
		Sursee canton Lucerne	12
		Talinge en Savoye	7 et 15
		Unterséen canton B.	2 et 28
		Uznach canton St. Gall	20
		Versoix canton Genève	14
		Vevey c. Vaud	20
		Winterthur c. Zurich	29
		Vulbens-au-Vuache	
		en Savoye, le	15
		Zolingen c. Argovie	6

L'amour de la patrie conduit à la bonté des mœurs  
et la bonté des mœurs conduit à l'amour de la patrie.  
Moins nous pouvons satisfaire nos passions particulières,  
plus nous nous livrons aux générales.

MONTESQUIEU, (esprit des lois).

Si une admiration déplacée marque de l'imbécilité,  
une critique déplacée indique un vice de caractère.  
Mieux vaut s'exposer à paraître bête que méchant.

DIBEROT.

Mois	Le jour	Le lever du sol.	Le coucher du sol.	Les élections.	Les lunaisons.
	5	Lever du sol. 7 h. 26 m.	Couch. du sol. 5 h. 2 m.		
1	Diman	D. Sept. s Br. Ign.	15	♁ retr. Vous froid	Pleine lune le 5
2	Lundi	Purification NO	27	♁ ♀ ♀. ☐ ♃. clair	à 10 h. 55 m. du
3	Mardi	s Blaise, év. et m.	9	♁ à 10 h 55 du s. ♁ en	soir, beau temps.
4	Mercre	s Véronique	21	♁ ♀ ♀. récréez (☐)	Dernier quart.
5	Jeudi	s Agathe	4	♁ ♀. votre esprit beau	le 11, à 11 h. 14 m.
6	Vendre	s Dorothee	16	♁ ♁ ♃. par serein	du matin, froid et
7	Samedi	s Hélène	29	la variété des serein	venteux.
	6.	Lever du sol. 7 h. 17 m.	Couch. du sol. 5 h. 13 m.		
8	Diman	D. Sex. s Salomon	12	♁ ♁. objets que beau	Nouvelle lune le
9	Lundi	s Appoline	25	♁ ♃. vous lui soleil	18, à 5 h. 34 m.
10	Mardi	s Scholastique	9	♁ ♁ ♁. ☐ ♁ ♁	du matin, produit
11	Mercre	s Séverin, abbé	23	♁ 11 h. 14 m du mat	du vent et de la
12	Jeudi	s Damien	7	☾ ♁. ♁ retr. ☐ ♀.	neige.
13	Vendre	s Jonas, Cast.	21	☾, offrez. — L'his vent-	Premier quart.
14	Samedi	s Valentin, mart.	5	☐ ♁. toire n'est froid	le 25, à 1 h. 2 m.
	7.	Lever du sol. 7 h. 6 m.	Couch. du sol. 5 h. 23 m.		
15	Diman	D. Quinq s Paus.	20	♁ ♁ ♁, ♀ * ☾ Périg	du soir, neigeux
16	Lundi	s Julienne, mart	5	qu'une suite ☐ ♃ (☐)	et pluvieux.
17	Mardi	Mardi gras Sylv.	20	♁ ♁ ♁. ☐ ♁ ♁.	
18	Mercre	Les Cendrs Sim.	4	♁ 5 h 34 m du matin	FÉVRIER
19	Jeudi	s Boniface, évéq.	18	☾ en ☐ ♁ ♀. ora-	vient de februa-
20	Vendre	s Constantin	2	♁ ♁. de memes yeux	re, qui signifie
21	Samedi	s Léonore	16	événements re- neige	faire des expia-
	8.	Lever du sol. 6 h 55 m.	Couch. du sol. 5 h. 34 m.		
22	Diman	D. Lux. Ch. s Pier	29	♀ dirignou. ♁ ♃. ven-	Le 19, le soleil
23	Lundi	s Josué	12	vellés et va- venteux	fera son entrée au
24	Mardi	s Matthias, apôt.	24	♁ ♁. riés sombre	signe des Poissons
25	Mercre	4 Temos s Viet.	6	♁ à 1 h 2 m. du soir.	Depuis le 1
26	Jeudi	s Nestor	18	☾ ☾, ☾ ☾. neigeux	au 28 février
27	Vendre	s Sara	0	☐ ♀, ☐ ♁. ☾ Anogee	les jours ont
28	Samedi	s Léander	11	fait un temps humide	cru de 93 mi-
					nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Février 1863.

Berne	3	Morges, c. Vaud	4	Orbe, c. Vaud	23	Thonon en Savoye	5
Fribourg en Suisse	7	Moudon, c. Vaud	2	Payerne, c. Vaud	5	Vevey, c. Vaud	24
Genève le	2	Nouchâtel (Suisse)	5	Sallanches (Savoie)	21	Yverdon, c. Vaud	24
Locle, 7, 14, 21 et 28.		Nyon c Vaud	5	Sion en Valais	28		

Foires du mois de Février 1863.



Aarau	25	Etiswyl c. Luc.	17	Ornans (Doubs)	17	Thann h. rhin	24
Aarberg c. Berne	11	Faucogney (h. S)	5	Oyzelley	26	Thiengen	5
Abbevillers	17	Ferrette (h. rhin)	24	Payerne c. Vaud	12	Thun c. Berne	21
Aiguebelle en Sav.	19	Frauenfeld c. Th.	16	Pfäffenhofen	10	Ueberlingen lac de	11
Altkirch (h. rhin)	26	Fribourg en Brisg.	18	Pfelfikon c. Zurich	3	Constance	25
Amphion en Sav.	16	Fribourg Suisse le	16	Poligny	15	Unterhallau Schaf.	9
Appenzell	4	Frick c. Argovie	16	Pontarlier Doubs	12	Uznach c. S.-Gall	21
Arbois Jura	15	Gigny (Jura)	10	Porentrui c. Berne	16	Vercel (Doubs)	20
Audeux Doubs	9	Giromagny h. rh.	10	Rolle c. Vaud	27	et tous les samedis	
Avenches c. Vaud	6	Gossau c. St.-Gall	16	Rue c. Fribourg	18	jusqu'à l'Ascension.	
Balstall c. Soleure	16	Grandvillar h. rh.	10	Ruffach h. rhin	14	Vesoul le	12
Bauma c. Zurich	18	Greenchen c. Sol.	9	S. Amour (Jura)	2	et tous les samedis	
Belfort h. rhin	2	Gruningen c. Zur.	17	S. Claude.	12	jusqu'à l'Ascension.	
Bellinzona c. Tessin	5	Gruyères c. Frib.	10	S. Triphon c. Vaud	20	Villisau c; Lucerne	16
Bensfelden b. rh.	23	Habsheim (h. rhin)	25	Samœns (Savoie)	4	Viry haute Savoie	14
Berne	5	Haguenaub. rh.	3	Schaffhausen	24	Vius en Sallaz en Sav.	4
Berthoud c. Berne	26	Héricourt (Doubs)	12	Schwellbrun c. A.	10	Waldenbourg c. B.	21
Besançon Doubs	9	Hérisau c. Appenz.	6	Seewen c. Soleure	11	Waldshut (f. u.)	5
Bienne c. Berne	5	Hundwyl c. App.	17	Seewis c. Grisons	6	Wangen c. Berne	12
Bischofzell c. Turg.	12	Ilanz c. Grisons	15	Seignolégier c. Bern	2	Weinfelden c. Tur.	11
Blamont (Doubs)	4	Laferté	28	Seillères	6	Wyl c. St. Gall	10
Bourg (Ain)	5	Landser (h. rhin)	25	Sidwald c. St. Gall	26	Yverdon c. Vaud	24
Bremgarten c. Arg.	9	Langnau c. Berne	25	Sierre c. Valais	16	Yvorne c. Vaud	4
Brugg c. Argovie	10	Langres	16	Sion c. Valais	14	Zoffingen c. Arg.	17
Bulle c. Fribourg	12	Laufen c. Berne	16	Soleure	24	Zweisimmen c. Bern	5
Buren c. Berne	25	Lausanne c. Vaud	14	Tervai le Château	11		
Cerlier c. Berne	18	Lentzbourg c. Arg.	5				
Châlons s. Saone	28	Liechtensteig, S-G.	9				
Chambéry en Sav.	25	Liestal c. Basle	11				
Château d'Oex c. V.	5	Lons-le-Saunier	16				
Châtel St-Denis Fr.	16	Lœrach d. de Bade	18				
Chaumont sur Fran-		Lucerne	9				
gy en Saoye	6	Martigny c. Valais	9				
Clairvaux (Jura)	20	Meyenfeld c. Gris.	5				
Clerval Doubs	10	Mettmenstetten c. Z.	5				
Coire c. Grisons	6	Montbéliard (D.)	25				
Collonge (Ain)	16	Montbozon le	5				
Colmar (h. rhin)	25	et tous les lundis					
Delémont c. Berne	19	du Carême.					
Delle h. rhin	16	Montriond en Sav.	16				
Diessenhofen c. Th.	9	Morat c. Fribourg	25				
Dôle	6	Morges c. Vaud	25				
Echallens c. Vaud	26	Moudon c. Vaud	2				
Eglisau c. Zurich	5	Munster c. Luc.	19				
Elg c. Zurich	25	Onnens c. Vaud	21				
Escheuz c. Thurg.	12	Orbe c. Vaud	9				
Estavayer c. Frib.	18	Orgelet (Jura)	24				

Statistique.

Le dernier recensement du bétail en Suisse donne, d'après les archives de la statistique suisse, le résultat suivant : Chevaux, 92,250 ; bêtes à cornes, 919,524 ; moutons, 414,465 ; chèvres, 568,645, et pores, 516,480.



Day	Day of Week	Lever du sol.	Coucher du sol.	Notes	Lunaisons
1	Diman	6 h. 42 m.	5 h. 44 m.	♀ en ♉. ☐ ♀ plu- Fasse le ciel vieux	Pleine lune le 5, à 5 h. 13 m. du soir, fait beau et agréable
2	Lundi	s Simplicie, pape	5	♂ ♀. que brouillard	
3	Mardi	s Marin, soldat	18	☐ ♂, ♀ 5. nébuleux	
4	Mercre	s Adrien	0	3 h. 13, dus. ♀ ♀ 5	
5	Jeudi	s Eusèbe	13	nous n'en- appari- tion de ☉	Dernier quart. le 12, à 7 h. 23 m. du soir, variable et pluvieux.
6	Vendre	s Fridolin	26	♂ ♀, ♀ 5.	
7	Samedi	s Thomas, d'Aq	9	♂ ♀. ♀ étoile du mal. (à la plus gr. elong. du ☉)	Nouvelle lune le 19, à 3 h 5 m. du soir, beau et doux
8	Diman	D. Oculs Jonat	22	♂ ♀. aux calme	
9	Lundi	40 Martyrs	6	7 h. 23 m, du s. ☾.	
10	Mardi	s Françoise	20	♂ en ♉. ☐ 5. (☉ ☽)	Premier quart. le 27, à 9 h 26 m. du matin, fera un temps humide.
11	Mercre	s Cunibert	5	☐ ♀. riches sombre	
12	Jeudi	s Grégoire	17	☐ ♀. ♀ en ♉. ☾ (Pér.)	
13	Vendre	s Nicephore, év.	1	♀ ☐ ♂. que pluie	
14	Samedi	s Mathilde, reine	16	♂ ♀, ☐ ♂. pluvieux	
15	Diman	D. Loets Longin	0	♂ ♀ 5. le humide	
16	Lundi	s Héribert, évêq.	14	3 h. 5 m. du s. ♂ 5	
17	Mardi	s Gertrude	24	(égaux ♂ ♀, ♀ ♀.	
18	Mercre	s Gabriel, arch.	15	☉ en ♉. Jour et nuit	
19	Jeudi	s Joseph	27	Couch. du sol 6 h. 13 m	
20	Vendre	s Ioachim	10	♀ ♂ ♀. pou- agréa- voir de ble	
21	Samedi	s Benoit, abbé	24	faire des beau temps	
22	Diman	D. Juds Nicolas	7	☾, ☽, ☐ ♀, ♂ ♂	
23	Lundi	s Théodore	19	heureux beau temps	
24	Mardi	s Siméon	2	9 h. 26 m. ☾ (Apog.)	
25	Mercre	Annouciat ND.	14	☐ ♀. (♀ en ♉.)	
26	Jeudi	s César, ND. de C.	26	Couch. du sol 6 h. 25 m	
27	Vendre	s Lydie	7	☐ ♀. est à la pluie	
28	Samedi	s Ruppert	19	fait un temps humide	
29	Diman	Rameaux s Eust	1	se couvre de nuages	
30	Lundi	s Quirin, trib.	15		
31	Mardi	s Balbine	26		

Berne 5 Marchés aux Bestiaux en Mars 1863. Sallanches (Sav.) 21

Chaux de fonds, 11	Locle, 7, 14, 21, 28	Nyon, c. Vaud 5	Thonon en Sav. 5
Fribourg en Suisse 7	Morges c. Vaud 4	Orbe c. Vaud 50	Vevey, c. Vaud. 51
Genève, le 14	Moudon, c. Vaud 2	Payerne, c. Vaud 5	Yverdon, c. Vaud 51
Lausanne, le 14	Neuchâtel en Suis. 5	Sion c. Valais 28	

Foires du mois de MARS 1863.

Aarberg c. Berne	11	Courrendlin c. Ber.	17	Massevaux h. Rhin	23	S. Blaize c. Neuch.	2
Aarbourg c. Arg.	19	Courtemaiche c. B.	16	Mayence confédéra-		S. Claude	12
Abbevillers D.	17	Cully c. Vaud	6	tion germaniq.	17	S. Genis	12
Aigle canton Vaud	11	Dannemarie h. rh.	31	Mézières c. Vaud	18	S. Julien en Sav.	2
Albert-Ville (Sav.)	26	Delémont c. Berne	3	Mirécourt Vosges	2	S. Lupicin	2
Altkirch h. R. les	12	Delle h. Rhin	16	Montbéliard Doubs	30	St. Maurice	5
et	26	Erstein b. rhin	9	Montfaucon c. Ber	23	St. Trivier de C.	9
Altorf c. Uri	12	Erlenbach c. Berne	10	Monbozon les lundis		S. Ursanne c. Berne	2
Amphion en Sav.	14	Faucogney h. S.	5	de carême.		Salanches en Sav.	2
Ambérieux Ain	18	Favargny c. Frib.	18	Montmélian	26	Schinznach c. Arg.	10
Anancy en Sav.	23, 30	Fenin c. Neuch.	5	Moustier en Tar.	23	Schleitheim c. Sch.	23
Anet c. Berne.	18	Ferrette h. R.	10	Morteau (Doubs)	3	Schlettstadt (b. R.)	3
Appenzell	11	Feuernthalen c. Z.	31	Moudon c. Vaud	4	Schwitz	17
Arbon c. Thurg	25	Flawyl c. S. Gall	18	Mulhausen h. rh.	3	Seengen Argovie	10
Arwangen c. Berne	12	Fontaines c. Neuch.	18	Munster G. T. h. r.	12	Seewis c. Grisons	4
Aubonne c. Vaud	17	Frauenfeld c. T.	16	Neu-Brisach.	19	Selongey c. d'or	16
Avenches c. Vaud	13	Frutigen c. Berne	20	Neustatt forêt noire	16	Sépey c. Vaud	30
Ballon	18	Gaillard en Savoye	21	Neuveville c. Berne	31	Signau c. Berne	12
Belfort h. Rhin	2	Gais c. Appenzell	3	Nidau c. Berne	24	Soleure	17
Belvoje	2	Gebweiler h. rh.	9	Niedersept h. Rhin	4	Stäfa c. Zurich	12
Berchier c. Vaud	15	Gelterkinden c. Bu.	4	Nyon c. Vaud	5	Stein am Rhein	25
Berthoud c. Berne	12	Gessenay c. Berne	27	Olten c. Soleure	16	Sulz (h. Rhin)	4
Bex c. Vaud	26	Gex Ain	25	Orchamps.	20	Summiswald c. B.	13
Bienne c. Berne	5	Giromagny h. Rh.	10	Orgelet Jura	24	Taninges en Sav.	6 19
Blamont Doubs	6	Grandson Vaud	11	Ornans Doubs	17	Tassenières	28
Bolzano Tyrol	9	Granvillard h. Rh.	10	Ormont-dessous	30	Teuffen c. Appenz.	25
Bonneville Savoye	14	Herzogentuchsée c.		Petites Chiettes	10	Thoun c. Berne	21
Bons en Savoye	2	Berne, le	25	Pontarlier Doubs	26	Travers c. Neuc.	9
Bonvillars c. Vaud	24	Horgen c. Zurich	12	Pont de Raide	2	Unterseen c. Berne	4
Bourg (Ain)	4	Huthwl c. Berne	11	Pont du Bourg	16	Uznach c. S. Gall	14
Breitenbach c. Sol.	3	Ilanz c. Grisons	17	Porentrui c. Berne	16	Vercel (Doubs), tous	
Bulach c. Zurich	3	Ingweiler b. rhin	28	Pully c. Vaud	19	les samedis jusqu'à	
Bulle c. Fribourg	24	Jougne Doubs	17	Ragatz c. S. Gall	25	l'Ascension.	
Candel b. Rhin	5	Klingnau c. Argov.	19	Rahon	7	Verrières c. Neuch.	30
Carouge c. Genève	12	Kœlliken c. Argov.	18	Regensberg c. Zur,	17	Vesoul tous les samedis	
Champagni	27	Kulm c. Argovie	13	Rehetobel c. App.	27	jusqu'à l'Ascension.	
Chancy c. Genève	26	Kyburg c. Zurich	18	Reichensee c. Luc.	17	Vilmergen c. Arg.	23
Chaumergi	9	Lagnieu (Ain)	2	Romainmôtier c. V.	27	Villerfarlai	20
Chaussin	10	Landeron c. Neuch.	9	Romont c. Fribourg	3	Vulbens-au Vuache	16
Cheseaux c. Vaud	31	La Sarraz c. Vaud	31	Rougemont c. Vaud	26	Waldshut, f. n. 11,	25
Chesne-Thonex	3	Vausanne c. Vaud	28	Rue c. Fribourg	19	Wegenstetten c. A.	16
Chiètres c. Frib.	26	Lauterbourg b. rh.	26	Säkingen c. Arg.	6	Weiningen c. Zur.	2
Clerval Doubs	10	Levier	13	Saillaus Drôme	18	Wilchingen c. Sch	16
Cluses en Savoie	30	Lignières c. Neuch.	25	S Amour	4	Zurzach c. Arg.	7
Coligni Ain	18	Locle c. Neuchâtel	24	S. Aubin c. Neuch.	26	Zweisimmen Berne	5
Concize c. Vaud	7	Lons-le-Saunier	16				
Coppet c. Vaud	31	Lucerne	17				
Cortailod c. Neuch	10	Maillerai c. Berne	12				
Cossonai Vaud	12	Marnat	23				

La vertu pardonne au méchant, comme l'arbre „Sandal“ parfume la hache qui l'a abattu.



1	Mercre	s Hugues, évêq.		8	☐ ♂. Nous pluvieux	
2	Jeudi	<b>S<sup>te</sup>-Cène</b> s Nisier		21	♂ ♀. amoncel- pluie	Pleine lune le
3	Vendre	<b>Vendr. s.</b> s Eug		4	♂ ♀. lous des bas	4, à 4 h. 37 m. du
4	Samedi	s Isidore, évêq.		18	☉ 4, 5 du m. ♂ * ☉	matin, temps hu-
14.		Lever du sol. 5 h 34 m.			Couch. du sol. 6 h. 32 m	mide.
5	<b>Diman</b>	<b>PAQUES</b> s Chr.		2	♀ en ☉. ♂ ♀. hu-	Dernier quart.
6	Lundi	<b>Lundi s.</b> s Sixte		16	♀ en ☉. ♂ ♀. n. ide	le 11, à 1 h. 50 m.
7	Mardi	s Alexandre		0	richesses com- varia-	du matin, s'éclair-
8	Mercre	s Prochore		14	☾, ☉, ♀ ♂. me ble	eira.
9	Jeudi	s Dionise		28	☐ ♀. si <b>Périgée</b>	Nouvelle lune
10	Vendre	s Ezechiel		12	☉ nous devions pluie	le 18, à 5 h. 33 m.
11	Samedi	s Léon, pape		27	☉ 1 h. 50 du m. ☐ ♀.	du matin, frais et
15.		Lever du sol. 5 h. 21 m.			Couch. du sol. 6 h. 42 m.	pluvieux.
12	<b>Diman</b>	<b>D. Quas</b> Jules I,		11	♀ ♂ ☉. éclaircis-	Premier quart.
13	Lundi	s Justin, mart.		25	☐ ♀. toujours sant	le 26, à 4 h. 36 m.
14	Mardi	s Belony		9	♂ △ ♀. vivre clair	du matin, amène
15	Mercre	s Olympe		22	☐ ♂. La vertu frais	de la pluie et du
16	Jeudi	s Daniel		6	♀ ♂ ♀. ♂ ♀. beau	vent
17	Vendre	s Rodolphe		19	☉ ♀ ♀ seule (♂ ♀.	
18	Samedi	s Apollon		2	☉ 5, 35 du mat. ♀ * ♂.	
16.		Lever du sol. 5 h. 8 m.			Couch du sol. 6 h. 51 m.	A V R I L vient
19	<b>Diman</b>	<b>D. Mis.</b> s Sévère		15	peut rendre pluvieux	d'Aperire qui si-
20	Lundi	s Sulpice		27	☉ en ☉. ♀ ♂ ☉. ♂ ♀.	gnifie ouvrir. Les
21	Mardi	s Anselme		10	☾ ☽ ♀ en ☉, ♀ en	germes et les plan-
22	Mercre	s Soter et Cajus		22	☾, ♂ ♂. ♀ △ ♀. (☉).	tes commencent à
23	Jeudi	<b>s George</b>		4	☐ ♀. un état humide	ouvrir le sein de la
24	Vendre	s Albert		15	☐ ♀. heu- <b>Apogée</b>	terre.
25	Samedi	<b>s Marc, evang.</b>		27	reux et fleuris- frais	Le 20 de ce
17.		Lever du sol. 4 h. 56 m.			Couch du sol 7 h 0 m.	mois le soleil en-
26	<b>Diman</b>	<b>D. Jub</b> s Amélie		9	☾ 4 h. 36 m du matin	trera au signe du
27	Lundi	s Anastase		21	☾ ♂ en ☉. venteux	taureau.
28	Mardi	s Vital, mart.		5	♂ ☐ ♀. ☐ ♀. vent	Depuis le 1
29	Mercre	s Robert		16	sant fait de la pluie	iusqu'au 30
30	Jeudi	s S. gismond, m.		29	☐ ♂, ♂ ♀. pluvieux	Avril les jours
						ont cru de 104
						minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Avril 1863.

Berne	7	Loche,	4, 11, 18 et 25	Nyon c. Vaud	2	Sion, c Valais	25
Fribourg en Suisse	4	Morges, c. Vaud	1	Orbe, c. Vaud	27	Vevey, c. Vaud	28
Genève, le	18	Moudon, c. Vaud	13	Paverne, c. Vaud	2	Yverdon, c. Vaud	28
Lausanne, c. Vaud	11	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches (Savoie)	18		

Foires du moi d'Avril 1863

Aarberg c. Berne	22	Faucogney (h. S.)	2	Meilen c. Zurich.	30	St. Joire en Sav.	1
Aigle canton Vaud	15	Ferney Voltaire	20	Mirecourt (Vosges)	9	S. Laurent	7
Albeuve c. Frib.	27	Ferrette h. rhin	7	Montbeillard (D)	27	S. Lupicin	21
Altkirch (h. Rh.)	16	Fideris c. Grisons	14	Monthey c. Valais	8	S. Ursanne c. Berne	20
Annemace, Savoye	6	Francfort s. Mein	12	Morat c. Fribourg	8	Sæckingen c. Arg.	25
Arbois (Jura)	3	Fribourg en Brisg.	20	Morges c. Vaud	8	Samoens en Savoye	4
Attalens c. Frib.	27	Gais c. Appenzel	7	Morteau (Doubs)	7	Schwitz	27
Baden c. d'Arg.	25	Gendrey	16	Mossnang c. s. Gall	29	Seewis c. Grisons	1
Bauma c. Zurich	10	Gex (Ain)	27	Motiers-Travers	9	Sidwald c. S. Gall	30
Belfort h. Rhin	6	Gigny Jura	10	Moudon c. Vaud	15	Sisach c. Bâle	15
Berne	14	Giromagny h. Rh.	11	Moustiers en T.	7	Serre-les-sapins D.	13
Berneck S. G.	28	Glaris	23	Moutherot Doubs	4	Sempach c. Lucerne	6
Bernex c. Genève	1	Grandcour c. V <sup>d</sup> .	4	Mulhausen h. rh.	7	Soleure	7
Besençon (Doubs)	13	Grandson c. Vaud	25	Müliswyl c. Sol.	15	Sonceboz c. Berne	10
Bevaix c. Neuch	1	Grandvillard h. R.	14	Neuenkirch c. Sch.	20	Sonvillers c. Berne	30
Bienne c. Berne	30	Grezi	25	Oensingen c. Sol.	27	Stanz c. Unterw.	9
Blamont (Doubs)	6	Gross-Hochstetten	8	Orbe c. Vaud	6	Strasbourg b. rh.	8
Bletterans	11	Gruyères c. Frib.	1	Orgelet (Jura)	21	Steckborn c. Th.	30
Bœtzen c. Argovie	27	Habère Lullin S.	8	Ormont-dessus.	21	Stein am Rhein c. S.	20
Bons en Savoye	6	Heiden c. Appenz.	14	Ornans Doubs	21	Sursée c. Lucerne	27
Bourg (Ain)	20	Herisau c. Appenz.	24	Oron c. de Vaud	1	Sus c. Grisons	15
Bourget en Sav	13	Hermance c. Gen.	25	Payerne c. Vaud	9	Tamins c. Grisons	7
Bremgarten c. Arg.	7	Hitzkirch c. Lucer	20	Peney c. Genève	15	Taninges en Sav.	23
Brigue c. Valais	9	Handwyl c. App.	28	Planfayon c. Frib.	15	Tavauges c. Berne	24
Cernier c. Neuch.	10	Ilanz c. Grisons	14	Poligni (Jura)	3	Thaingen c. Schaf.	23
Chambéry en Sav.	14	Jussi	25	Pontarlier (Doubs)	23	Thoirette	17
Charmey, c. Frib.	30	Kaisersberg h. rh.	6	Porentruï c. Berne	13	Thonon en Savoie	1
Châtel St. Denis	20	Kloten c. Zurich	14	Port sur S. (Doubs)	1	Tour ronde en S.	8
Clairvaux (Jura)	20	Knonau c. Zurich	27	Rapperswyl c. S. G.	8	Tramelan c. Berne	1
Clerval Doubs	14	Koestenholz h. R.	23	Reichenau	25	Urnäsch c. App.	30
Cluses en Savoie	6	Kublis c. Grisons	4	Reinach c. Argovie	2	Uster c. Zurich	34
Colfranc c. Neuch.	28	Lachen c. Schwitz	7	Rheims en Champ	7	Uznach c. S. Gall	4
Collonges (Ain)	23	Langenbruck c. Ba.	29	Rheinau c. Zurich	8	Val d'Iliez c. Val.	20
Constance d. de B.	13	Langnau c. Berne	29	Richterswyl c. Zur.	28	Valendas c. Gris.	21
Crusilles	13	Lasagne c. Neuch.	7	Rigney	13	Vesoul	24
Dagmersellen c. L.	13	Lasarraz c. Vaud	28	Rochefort c. Neuch	6	Vevey c. Vaud	28
Dannemarie h. R.	1	Lauffenbourg Arg.	7	Romont c. Frib.	21	Wädenschweil c. Z.	9
Delémont c. Berne	16	Laupen c. Berne	9	Rue c. Fribourg.	15	Weggis c. Lucerne	23
Delle h. Rhin	27	Leipzig (Saxe)	26	Rumilly en Savoie	2	Wietlisbach c. B.	23
Diessenhofen Turg.	7	Les Bois c. Berne	6	S. Amarin h. Rhin	27	Wimmis c. Berne	21
Divonne (Jura)	21	Les Rousses (Jura)	25	S. Amour	2	Yverdon c. Vaud	7
Dole (Jura)	18	Lichtensteig S. Gall	13	S. Claude (Jura)	13	Yvonand c. Vaud	20
Durnten c. Zurich	7	Lindau lac de C.	24	S. Croix G. T. (h. R.)	2	Zoffingue c. Arg.	7
Echallens c. Vaud	9	Lons le Saunier	15	S. Gervais en Sav.	7	Zug	7
Eglisau c. Zurich	28	Lucens c. de Vaud	4	St. Gingolph (Sav.)	6	Zweisimmen c. B.	30
Eleg c. Zurich	29	Lucerne	7	St. Jean d'Aulphe	8		
Erlinsbach c. Sol.	14	Lutry c. Vaud	30				
Ermatingen c. T.	15	Martigny-ville	27				
Estavayer c. Frib.	1	Mcgève en Savoye	4				

— Le Nil cache sa source; combien de fortunes voudraient pouvoir en faire autant!

J. PETIT-SENN.

1	Vendredi	s Philip, s Jaq.	13	Dieu envoie pluvioux	
2	Samedi	s Athanase, evêq.	27	♂ ♀. aux uns pluie	Pleine lune le 5, à 5 h 29 m. du soir, sera variable.
18		Lever du sol. 4 h. 5 m.		Couch du sol 7 h. 5 m.	
3	Dimanche	D. Cant. Inv. s	11	♂ 3 h 19 m. du soir	
4	Lundi	s Florian	2	♂ ♀. les se-beau	Dernier quart. le 10, à 7 h. 13 m. du matin, venteux et pluvioux.
5	Mardi	s Pie V, pape	10	♂ ♀ cours né-soleil	
6	Mercredi	s Jean Porte lat.	24	♂ ♀ - ♀ Δ C Pér	
7	Jeudi	s Stanislas	9	♂ ♀. (♂, ♀ Δ 5. ♀ ♀	
8	Vendredi	Appart. S. M.	23	□ ♀. cessai-incous-	
9	Samedi	s Béate	8	res pour vivre tant	Nouvelle lune le 7, à 5 h. 16 m. du soir, sera inconstant. Eclipse visible de soleil.
19		Lever du sol. 4 h. 55 m.		Couch. du sol 7 h 18 m.	
10	Dimanche	D. Rog. Sophie	21	♂ 7 h 43 m. du mat	
11	Lundi	s Mammet, év.	5	et aux autres ven-	
12	Mardi	s Patrice	19	des consolations teux	
13	Mercredi	s Gervais evêq.	2	□ ♀, ♀. agré ble	Premier quart le 25, à 9 h. 15 m. du soir, amène un temps fécond.
14	Jeudi	Ascension Bon f	15	□ ♂, ♀ ♀. agréable	
15	Vendredi	s Isidore, labour	28	♀ en ♀, ♀ □ ♀.	
16	Samedi	s Pèlerin	11	(le 18: ♀ ret en ♀.)	
20		Lever du sol 4 h. 17 m.		Couch du sol à 7 h. 28 m.	
17	Dimanche	D. Exod Pascal	24	♂ 5, 6 dus. écl de ☉	
18	Lundi	s Théolote, cob	6	♂ ♀ ♀. (vis. M A I vient de	Majorus il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores; il étoit le 5 <sup>e</sup> mois.
19	Mardi	s Potentian	18	♂ ♀ du soir à la	
20	Mercredi	s blanc e. Bern.	0	plus grande élong. ☉	
21	Jeudi	s constant	12	☉ en ♀, ♀ Δ ☉.	
22	Vendredi	s Julie, vierge	5	(♂ ♀, ♂ ♂. (Apogée	
23	Samedi	s Samuel	5	pour ♂ Δ ♀. beau	
21		Lever du sol 4 h. 18 m.		Couch du sol. 7 h. 55 m.	
24	Dimanche	PENTECOTE s J	17	bien mourir. nuages	Le 2 <sup>e</sup> de ce mois le soleil entrera au signe des Gémeaux.
25	Lundi	Lundi s. s Urb:	29	♂ 9 h. 15 m du soir,	
26	Mardi	s Philippe d N.	14	Excepte la éclair-	
27	Mercredi	4 Temps s Luc	24	vertu, tout passe cis-	
28	Jeudi	s Germain	7	♀ □ ♀. ♂ h. saul	Du 1 au 31 Mai, les jours ont augmentés de 79 minutes
29	Vendredi	s Maximilien	21	♂ ♀. comme agréa	
30	Samedi	s Félix pape	5	un songe ble et beau-	
22		Lever du sol. 4 h. 15 m.		Couch. du sol 7 h 45 m.	
31	Dimanche	s Trinité	19	♀ retr: fait du soleil	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mai 1863.

Aigle c Vaud	16	Genève, le	16	Nyon c. Vaud.	7	Ston, c. Valais	25
Arne, le	5	Morges, c. Vaud.	6	Orbe, c. Vaud.	25	Thonon en Savoie	7.
Chaux-de-Fonds	27	Moudon, c. Vaud	4	Payerne c. Vaud.	7	Vevey, c. Vaud.	26
Crébillon en Suisse	4	Neuchâtel,	7	Sallanches en Sav.	16	Yverdon, c. Vaud.	26

## Foire du mois de Mai 1863

Aarau c. Argovie	27	Cheseaux c. Vaud	26	Publis c. Grisons	0	Renans c. Berne	1
Aarbourg c. Argovie	23	Chézard c. Neuchâtel	5	Lachen c. Schwyz	26	Reignier en Savoye	11
Abbewillers Doubs	19	Cluses en Savoie	25	Landeron c. Neuch	4	Rhembeck c. St. Gall	4
Abondance N. D.	17	Cornol c. Bern	4	Langenthal c. Berne	19	Ried-ekden c. Arg	6
Aix en Savoie.	4	Cortailod c. Neuch.	20	La Roche c. Frib	1	Rochetort c. Neuch	8
Albert-Ville en Sav.	11	Cossonay c. Vaud	28	Laufen c. Bern	4	Romammôtet c. Vaud	22
Allinges en Savoye	28	Cudrefin c. Vaud	4	Lausanne	2	Romont c. Fribourg	12
Altstædten c. S. Gall	13	Dannemarie h. rhin	26	Lenzburg c. d'Argovie	6	Rorschach c. St. Gall	21
Altkirch h. rhin	18	Délemont c. Berne	21	Lestral c. Bale	27	Rue c. Fribourg	13
Altorf c. Uri	21	Delle h. rhin	25	Lieu-le c. Vaud	18	Rutlach c. rhin	10
Ambérieux (Ain)	20	Dombresson c. Neuc.	18	Linslau c. de C.	1	Rumilly en Savoie	13
Anancy en Savoie	11	Dôle (Jura)	29	L'Isle c. Vaud	19	Saillans (Drome)	12
Aoste en Piémont	15	Echandens c. Vaud	15	Loèche c. Valais	1	Salvan-Ville, c. Valais	15
Appenzell	6	Ecuellen	28	Longirod c. Vaud	11	S Amour	16
Arbois (Jura)	15	Ensheim h. rhin	1	Lons-le Saunier	5	St. Blaise c. Neuch	11
Arbon c. Thurgovie	20	Erlenbach c. Berne	2	Lottstetten d. de Bade	4	St. Brancher c. Valais	1
Arinthod Jura	28	Erschweil c. Soleure	11	Lucerne	12 et 26	St. Claude Jura	12
Aubonne c. Vaud	12	Eschalmatt c. Luc.	11	Marthalen c. Zurich	4	St. E Croix c. Vaud	27
Audeux Doubs	8	Ettiswyl c. Lucerne	26	Martigny c. Valais	11	St. Gall	6
Avenches c. Vaud	8	Evian en Savoye	11	Massevaux h. rhin	20	St. Genis Ain	22
Bagnes c. Valais	20	Evionnaz c. Valais	18	Massouger c. Val.	12	St. Hilaire Doubs	5
Ballon (Ain)	13	Faucogney h. Saone	7	Mellingen c. Argovie	26	St. Marie aux Mines	6
Bassecourt c. Berne	18	Favargny c. Fribourg	11	Meyringue c. Berne	19	St. Maurice c. Valais	25
Beaufort en Savoye	25	Faverges en Savoie	20	Mezières c. Vaud	6	St. Vit	27
Beaulme c. Vaud	29	Ferrette h. rhin	26	Motrans Isère	4	Valins Doubs	4
Begnins c. Vaud	18	Flumet en Savoye	18	Mont-le sur Lausan.	5	Sallanches en Sav.	2
Belfort h. lin	4	Fiez c. Vaud	30	Montbéliard Doubs	25	Sarnen c. Unterw.	16
Bellegarde c. Frib.	11	Flums c. St. Gall	26	Montblanc c. Berne	20	Saverne h. rhin	20
Berthoud c. Berne	28	Frangi en Sav.	4	Montricher c. Vaud	11	Savigny c. Vaud	27
Besençon Doubs)	18	Fribourg en Suisse	4	Morat c. Fribourg	27	Schaffhausen	20
Bevaix c. Neuchâtel	28	Frick c. Argovie	4	Morez Jura	4	Schlettstadt bas rhin	19
Bex c. Vaud	7	Gebweiler h. rhin	18	Morgex Val-d'Oste	22	Schoffland c. Arg.	1
Bischofzell c. Turg.	11	Gersau c. Schwyz	18	Morillon en Faucigny	11	Schwarzenbourg c. B.	19
Blamont Doubs	5	Gets en Savoye	25	Morteau Doubs	5	Schwelbrunn c. App.	12
Bois d'Amont Jura	18	Gimet c. Vaud	28	Moudon c. Vaud	20	Sciez en Savoye	21
Bons en Savoye 1 et 15	15	Girromagny h. rhin	12	Moustiers en Tarent.	18	Seeven c. Soleure	13
Bornand gr. Sa. 7 et 27	27	Glaris	13	Mulhausen h. rhin	26	Seewis c. Grisons	2
Boudevilliers c. Neuc.	25	Glise c. Valais	13	Münster c. Lucerne	16	Selongey c. d'Or	4
Bourg Ain	6	Gossau c. St. Gall	4	Münster G. T. h. rhin	25	Semsales c. Frib.	11
Bözingen c. Berne	11	Gottlieben c. Tu.	4	Neu-Breisach h. rh.	1	Seutier [le] c. Vaud	15
Bremgarten c. Argov.	20	Grandfontaine c. B.	11	Neustadt, forêt noire	18	Sepey c. Vaud.	23
Breuleux c. Berne.	19	Grandval c. Berne	7	Neuveville c. Berne	26	Servoz en Savoye	26
Briançon	1	Grand-Villard h. rhin	12	Niedersept h. rhin	6	Signan c. Berne	5
Brugg. c. Argovie	12	Grüningen c. Zurich	11	Nods c. de Berne	12	Sion c. Valais	4, 25
Brusson (Aoste)	21	Gruyères c. Frib.	6	Nyon c. Vaud	7	Siveriez c. Fribourg	4
Bullè c. Fribourg	13	Haguenau h. rhin	5	Ollon c. Vaud	15	Soleure	5, 20
Buren c. Berne	6	Hericourt Doubs	4	Olten c. Soleure	4	Steckborn c. Thurg.	7
Büsingen duc. de Bade	19	Huthwyl c. Berne	6	Orbe c. Vaud	18	Stein am Rhein	27
Buttet c. Neuch.	13	Jenatz c. Grisons	30	Orgelet Jura	25	Summiswald c. B.	8
Camel b. rhin	5	Ilantz c. Grisons	19	Ormont dessous	11	Sursée c. Lucerne	6
Carouge c. Genève	12	Issime val d'Aoste.	2	Ormont dessus	18	Taninges en Savoye	1
Cerlier c. Berne	13	Kaiserstuhl c. Argov.	15	Ornans Doubs	19	Thaingen c. Sch.	1
Chables sous Salève	1			Payerne c. Vaud	21	Thaun h. rhin.	8
Chaindon c. Berne	13			Pfaffenhofen b. rhin	12	Thône en Savoye	4
Charnave Val d'A.	26			Pfaffikon c. Zurich.	5	Thun c. Berne	13
Champvent c. Vaud	11			Poligny Jura	22	Tiefenkastan c. Gri.	5
Chapelle d'Abond.	16			Pont de Mart. c. N.	19	Troistorrens	5
Château d'OEx c. Vaud	20			Porentruie c. Neuch	18	Tinzen c. Grisons	4
Chatillon	5			Port sur Saone D.	13	Unterhallau c. Schw.	11
Chammey	17			Provence c. Vaud	5	Unterssen c. Berne	6
Charmoy c. Vaud	13			Rances c. Vaud	8	Urmein c. Grisons	22
				Rapperschwyl c. St. G.	27	Uznach c. St. Gall	11
						La suite au mois de Juin.	



*Foires du mois de Juin 1863*

Aarbourg c. Arg.	24	Ensisheim h. Rhin	8	Morbier	5	S. Gervais en Sav.	19
Abondance N. D.	6	Erlinsbach c. Sol.	3	Morges c. Vaud	24	St. Jean en Maur.	22
Aiguebelle Savoye	8	Estavayer c. Frib	5	Morteau (Doubs)	2	S. Imier c. Berne	8
Aime en Savoye	2	Evian en Savoye	1	Morzine en Sa.	8 25	S. Joire en Savoye	6
Altkirch h. rh.	29	Faucogney (h. S.)	4	Motiers-Travers	9	S. Julien en Sav.	1
Aix en Savoye	6	Faverges en Savoie	5	Moutiers en Tar les 1,	et 25	St. Triviers de C.	1
Altorf c. Uri	11	Feldkirch Voralb.	25	Moutherot Doubs	15	S. Ursanne c. B.	29
Appenzell	24	Fourg	9	Neu-Breisach h. R.	24	Salez c. s. Gall	24
Bagnes c. Valais	11	Fraisans	17	Niedersept h. Rh.	3	Samoens en S.	4 19
Balstall c. Soleure	1	Gaillard en Savoye	11	Noirmont c. Berne	1	Sancey le grand	25
Beaufort en Savoye	11	Gendré	22	Orchamp	5	Salux c. Grisons	11
Belfort (h. Rhin)	1	Gex (Ain)	1	Orgelet (Jura)	24	Sempach c. Luc.	1
Bienne c. Berne	4	Gigny (Jura)	10	Ornans Doubs	16	Serre les sapins D.	9
Bière c. Vaud	1	Giromagny h. Rh.	9	Oron c. Vaud	10	Sidwald c. s. Gall	4
Biot en Savoye	1 15	Grand dessiat	25	Orsières en Valais	2	Sion c. Valais	6
Bischofzell c. Th.	11	Grandson c. Vaud	26	Passavant (Doubs)	25	Stein am Rhein	24
Blamont (Doubs)	4	Gras (les) Doubs	16	Petites Chiettes	29	Strasbourg	25
Bletterans (Jura)	26	Kœlliken c. Arg.	24	Plot	13	Sulz h. rhin	5
Bolzano (Tyrol)	5	Kloten c. Zurich	2	Pontarlier (Doubs)	18	Sursee c. Lucerne	26
Bouclans (Doubs)	5	Lachassagne (Jura)	13	Prenterui c. Berne	21	Taninge en Savoie	12
Boudry c. Neuch	3	La Clusaz Savoye	1	Port s. Saone D.	15	Tassenières	25
Bourg (Ain) 4 et	15	Lagnieu (Ain)	22	Regensberg c. Z.	11	Tervai le Ch.	10
Breitenbach c. Sol.	2	Lajoux c. Berne	9	Rigney (Doubs)	9	Thoirette	19
Brevrai	8	Larivière	26	Rixouze	22	Thône en Savoye	1
Brugg c. Argovie	16	La Salle (Val d'A.)	4	Rochevineux	27	Tour du mex	17
Brumath h. Rhin	24	Laufen c. Berne	8	Romont c. Frib.	9	Vallengin c. Neuch	1
Buren c. Berne	24	Lauterburg b. rh.	2	Roulous	22	Wangen c. Berne	25
Challonge	29	Les Houches en Sav.		Ruffach h. rhin	20	Vercel (Doubs)	22
Châlons s. Saone	29	Lichtensteig S. G.	1	Ruffey	12	Vielmergen c. A.	22
Chamonix en Sav.	15	Liliaire	15	Rue c. Fribourg	17	Vinzier en Sav.	30
et	30	Liliane v. d'Aoste.	11	Rumilly en Sav.	3	Viry h. Savoie	25
Champagne c. Vaud	6	Locle c. Neuch.	25	Rupt	16	Vulbens au Vuache	8
Champagnole (Ju.)	23	Loèche en Valais	24	S. Amour (Jura)	2	en Savoie	8
Chancy c. Genève	15	Lonchamois	26	S. Aubin c. Neuch.	8	Wyl c. S. Gall	2
Chaumont sur Fran-		Lons-le-Saunier	15	S. Claude (Jura)	8	Yverdon c. Vaud	2
gy (Savoye)	22	Martigny en Val.	8	S. Croix G. T. h. R.	11	Zurich, le	11
Clairveaux (Jura)	20	Massongy (Savoie)	25				
Clerval Doubs	9	Megève en Savoie.	1				
Colmar h. rh.	11	et	25				
Compressières	2	Mirecourt (Vosges)	1				
Courchapoix c. Be.	15	Moirans (Isère)	30				
Courtemaiche c. B.	8	Montbéliard (D.)	29				
Couvet c. Neuch.	1	Montfaucon c. B.	25				
Cruseille en Savoye	1	Montfleur	8				
Delémont c. Berne	18	Montjustin	30				
Delle h. Rhin	22	Montmartin	13				
Doucier	16	Monthey en Valais	3				
Drailant en Sav.	1	Mont le C.	24				
Echallens c. Vaud	3	Mont sur Vaud	27				

*Suite des foires du mois de Mai*

Vaulion c. Vaud	20	Waldshut forêt noire	1
Valleiry [ Savoye ]	2	Wangen c. Berne	7
Vallorbes c. Vaud	26	Weinfelden c. Th.	6
Verrières c. Neuch.	18	Wildhaus c. S. G.	19 26
Villisau c. Lucerne	4	Winterthur c. Zurich	7
Vionnaz	4	Wyl c. St. Gall	5
Vius en Sallas Sa.	4	Zoffingen c. Argovie	26
Vollège c. Valais	28	Zug c. Zug	26
Vouxvri c. Valais	13	Zurich	1
Vullierens c. Vaud	16	Zurzach c. Argov.	23
Vuippens c. Frib.	12		

1	Mercredi	s Théobald	12	☉ 7 h 13, mat. Pér.	☉ Pleine lune le
2	Jeudi	Visitation ND	27	☉ S'il est utile vent	1, à 5 m. du
3	Vendredi	s Anatoie. évq.	12	♂ ♂ ☉ au plus grand	matin, variable et
4	Samedi	s Ulrich. évêque	27	♂ ♀. (éloignement.	venteux.
	27	Lever du sol. 4 h. 14 m.		Couch. du sol. 7 h. 54 m.	
5	Diman	D 5. s Zoé	12	♀ en ☉. ? étoile	Dernier quart.
6	Lundi	s Goar, solitaire	26	♂ ♀. de du matin	le 1, à 10 h. 56 m.
7	Mardi	s Elisabeth, reine	9	☉ 10, 56, s. à la plus	du soir, éclairci.
8	Mercredi	s Procope, mart	22	♂ ♀. grand. él.	Nouvelle lune
9	Jeudi	s Zénon, martir	5	♂ * ♀. du soleil.	le 1, à 11 h. 21 m.
10	Vendredi	Les 7 frères	18	☐ ♂. se faire serein	du soir, agréable
11	Samedi	s Pie I. pape.	0	♀ ☐ ☉. des serein	et beau.
	28.	Lever du sol. 4 h. 19 m.		Couch. du sol. 7 h. 50 m.	
12	Diman	D 6. s Jean G.	12	☾ ☽, ♀ en ☉. ☐ ♀	Premier quart.
13	Lundi	s Henri, emp.	24	☾ ♀ ☐ ☉. amis, beau	le 25, à 10 h. 0 m.
14	Mardi	s Bonaventure	5	♂ ♀. il l'est en-beau	du soir, chaud et
15	Mercredi	s Marguerite	17	☾ 11, 21 d. soir, Apog.	sec.
16	Jeudi	Com. des canic.	29	☾ core plus de soleil	Pleine lune le 3
17	Vendredi	s Alexis	11	ne point se faire beau	à 3 h 1 m. du soir
18	Samedi	s Camille	27	♂ ♀. d'enne-chaud	amène des nuages
	29	Lever du sol. 4 h. 26 m.		Couch. du sol. 7 h. 45 m.	et de la tempête.
19	Diman	D 7 s Vinc. de P.	5	mis. (♀ étoile du soir	
20	Lundi	s Elie, Marg.	17	♂ ♀ } à la plus grande	
21	Mardi	s Arbogaste	29	♂ ♀ } élongat. du ☉.	JUILLET tire son
22	Mercredi	s Marie Magdel.	12	♀ * ♀, ☐ ♀.	nom de la nais-
23	Jeudi	s Apollinaire	25	☾ 10, 0, soir, ♂ ♀.	sance de Jules (é-
24	Vendredi	s Christine, mart	8	☾ Le vrai (en ☉)	sar arrivée en ce
25	Samedi	s Jacq. & Christ	22	♂ * ☉. courage sec	mois. On l'appelait
	30.	Lever du sol. 4 h. 53 m.		Couch. du sol. 7 h. 57 m.	auparavant
26	Diman	D 8. s Anne	6	☾ ☽ a tou-agréa-	Quintilis. Le 25
27	Lundi	s Pentaléon	20	☾, jours quelques ble	le soleil entrera
28	Mardi	s Victor, pape	5	♀ en ☉. ☐ ♀. so	au signe du Lion
29	Mercredi	s Marthe	20	♀ * ♀ ☐ ♀. leil	Du 1 au 31
30	Jeudi	s Ignace de L.	5	☉ 2, 1 d. s ☉ en	juillet les jours
31	Vendredi	s Germain, évq.	21	ressources, (☉, ♂ ♀	ont diminué de
					6 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet 1863.

Bonne	7	Morges, c. Vaud	1	Orbe, c. Vaud	27	Vevey, c. Vaud.	8
Yverbourg en Suisse	4	Moudon, c. Vaud	6	Payenne, c. Vaud	2	Yverdon, c. Vaud	28
Genève, le	16	Neuchâtel en Suisse	2	Sallanches en Sav.	8		
Lutry	11	Nyon c. Vaud	2	Ston, c. Valais	25		

Foires du mois de Juillet 1863

Aarau c. Argovie	1	Elegg c. Zurich	15
Aarberg c. Berne	1	Erschweil c. Sol.	20
Abtentsch c. Ber.	24	Faucogney h. rh.	2
Abondance N. D.	24	Ferrette h. Rhin	14
Altkirch h. Rhin	27	Feuerthal c. Zur.	7
Amancs	27	Fiez c. Naud.	27
Andelot	6	Flumet en Savoie	2
Appenzell	29	Fribourg en Suisse	13
Arlay	30	Getterkinden c. B.	8
Arwangen c. Berne	16	Gessenay c. Berne	3
Audeux Doubs	8	Gimel c. Vaud	20
Bauma c. Zurich	15	Girromagny h. r.	14
Baucaire Gard	22	Habere-Lullin en	
Belfort h. Rhin	6	Savoie	10
Bellevoye	22	Heidelberg	20
Besançon Doubs	13	Heincourt Doubs	16
Biot de Savoie	20	Herzogenbuchsee c.	
Bischofzell c. Thu.	25	Berne	1
Blamont Doubs	4	Hanz c. Grisons	27
Bonneville Savoie	13	Kaisersberg h. rh.	6
Bons en Savoie	7	Klingnau c. Arg.	2
Bornand (grand) Sa-	27	Knobau c. Zurich	27
voie	27	La Chapelle	1
Buzingen c. Ber.	13	La Fertés. Jouarre	6
Bregenz (Voralb)	25	Langnau c. Berne	22
Brevine c. Neuch	1	Langres	15
Bulach c. Zurich	14	Lausanne	4
Bulle c. Fribourg	30	Lons le Saunier J.	15
Buttes c. Neuch.	15	Madelaide p. la r.	21
Château du pré	21	Madelaide pet. d.	20
Chaumergi	25	Mayence	25
Chaumont sur Fran-		Megeve en Savoie	24
gy en Savoie	27	Memmingen Wurt	6
Chausin	11	Montbéliard (D.)	27
Chaviv	2	Motta montag	11
Chiavenna	15	Moudon c. Vaud	1
Clerval Doubs	14	Moutiers en Tar	6
Cluses en Savoie	28	Munster c. Lucer.	22
Concise c. Vaud	20	Naise	3
Cossonay c. Vaud	9	Neustadt for. noire	27
Davos c. Grisons	6	Nidau c. Berne	21
Delémont c. Bern	16	Nyon c. Vaud	2
Delle h. Rhin	20	Oensigen c. Sol.	6
Des haud	17	Olten c. Soleure	6
Echallens c. Vaud	16	Orbe c. Vaud	13
Eglisau c. Zurich	1	Orchamp	1
Echelles	27	Orgelet Jura	24



Payerne c. Vaud	2	Selongey c. d'or	2
Petit bornand	7	Sempach c. Lucer	9
Pfattenhoffen b. r.	14	Sisach c. Bâle	1
Pleure	14	Soleure	14
Pontarlier Doubs	16	Taninge en Sav.	20
Porentroi c. Berne	20	Thann h. Rhin	24
Poulli	20	Thionon Savoie	1
Rheinach c. Arg.	2	Ueberlingen	4
Rheims	20	Valence	15
Rheineck c. s. G.	25	Vaudrey	13
Rolle c. Vaud.	17	Vercel Doubs	20
Romont c. Frib.	14	Vevey c. Vaud	28
Rue c. Fribourg	21	Vezellieux	20
Säckingen c. Arg.	25	Villisau c. Lucerne	6
S. Aмур	16	Vius-en-Sallaz en	
S. Claude	15	Savoie	6
S. Hilaire Doubs	2	Waldenbourg c.	
S. Lucien	6	Bâle	18
S. Paul de V.	17	Waldshut forêt n.	25
Sallenoves	1	Weinfelden canton	
Schleitheim c. S.	6	Thuigovie	8

*Produit d'un concert dans une île de l'Océanie.*

Une troupe de chanteurs ambulants retira d'une représentation à laquelle le roi de cette île assistait : 70 porcs, — 98 dindons, — 16 poules, — 16 noix de cocos, — 5,700 ananas, — 416 boisseaux de bananes, — 600 citrouilles et 2,700 oranges. On employa un jour et demi pour embarquer cette substantielle recette.

1	Samedi	<b>s Pierre aux liens</b>	6	♂ ♀ Les tonnerre	
31.		<i>Lever du sol. 4 h. 42 m.</i>		<i>Couch du sol 7 h. 29 m.</i>	Dernier quart.
2	<b>Diman</b>	<b>D 9.</b> s Etienne	20	♂ ♀. hommes pluie	le 6, à 10 h. 53 m.
3	Lundi	<b>Invent. s Etienne</b>	4	♀ ♂ ☉. ♀ ♀. tem-	du matin, amène
4	Mardi	s Dominique	18	♂ ♀ haïssent pête	des orages et de la
5	Mercre	s Oswald.	1	souvent ceux qui (♀:	plue.
6	Jeudi	<b>Transfig NS.</b>	14	☉ 10 h. 55. mat. ♀ *	
7	Vendre	s Gaëtan	27	(au plus grand écl.	Nouvelle lune
8	Samedi	s Cyriaque, m.	9	♂ ♀ étoile du soir,	le 14, à 2 h. 30 m.
32.		<i>Lever du sol. 4 h. 51 m.</i>		<i>Couch. du sol, 7 h. 19 m.</i>	du soir, éclaircis-
9	<b>Diman</b>	<b>D 10.</b> s Romain	21	♂ ♀. les ont <b>Nombreu-</b>	le 22, à 1 h. 47 m.
10	Lundi	<b>s Laurent</b>	2	♀ en ♀. } <b>ses étoiles</b>	du mat, ventoux
11	Mardi	s Susanne	14	☾ <b>Apogée</b> tombant.	et variable.
12	Mercre	s Claire, v.	26	☐ ♀. obligés, pluie	
13	Jeudi	s Hippolite	8	(le 11: ♀ en ♀)	
14	Vendre	s Eusèbe.	20	☉ 2, 30, soir ♀ * ☉	Pleine lune le
15	Samedi	<b>Assomption ND..</b>	2	♂ ♀. et cessent de	28, à 9 h. 23 m. du
33.		<i>Lever du sol. 5 h. 0 m.</i>		<i>Couch. du sol 7 h. 8 m.</i>	soir, fait du soleil
16	<b>Diman</b>	<b>D 11.</b> s Roch, cap.	14	♂ ♀. haïr variable	
17	Lundi	s Sévère.	27	♀ ♂ ♀. variable	
18	Mardi	s Hélène, impér.	9	♀ ♂ ♀. ♂ ♀, ♂ ♀.	AOUT em-
19	Mercre	s Donat, prêtre	21	♂ ♀. ceux incons-	prunte son nom
20	Jeudi	s Bernard, abbé	5	qui leur ont fait tant	d'Auguste qui y
21	Vendre	s Jeanne Chant.	18	outrage. — variable	est né; on le nom-
22	Samedi	s Symphorien, m.	1	☾ 6, 47, matin, ☾ ♀.	maït avant Sexti-
34.		<i>Lever du sol. 5 h. 9 m.</i>		<i>Couch. du sol 6 h. 56 m.</i>	lis comme 6 <sup>m</sup>
23	<b>Diman</b>	<b>D 12.</b> s Philip B.	15	☉ en ♀. ☐ ♀.	mois de l'année
24	Lundi	<b>s Bartholémi</b>	0	☐ ♀, ☐ ♀. La ven-	martiale.
25	Mardi	<b>s Louis, roi</b>	14	mort réveille les teux	Le 23, le soleil
26	Mercre	s Zéphirin, pape	29	☐ ♀. secrets pluie	entre au signe de
27	Jeudi	<b>Fin canicule</b>	14	du pluvieux <b>Périgée</b>	la Vierge.
28	Vendre	s Augustin, évêq.	29	☉ 9 h 35 m du soir,	Depuis le 1
29	Samedi	<b>Décollat. s Jean</b>	14	♂ ♀. cœur. clair	au 31 août les
35.		<i>Lever du sol 5 h. 18 m.</i>		<i>Couch du sol. 6 h 43 m</i>	jours ont dimi-
30	<b>Diman</b>	<b>D 13.</b> s Benjamin	29	♂ ♀, ♂ ♀. agréa-	nue de 99 mi-
31	Lundi	s Raimond	13	♀ en ♀. ♀ ♀. ble	nutes.

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août 1863.

Neuchâtel	4	Lausanne c. Vaud	8	Nyon c. Vaud	6	Sion en Valais	22
Fribourg en Suisse.	1	Morges, c. Vaud	5	Orbe, c. Vaud.	31	Thonon en Sav.	6
Genève	13	Moudon, c. Vaud.	10	Payerne, Vaud,	6	Vevey, c. Vaud	25
		Nexohâtel	6	Sallanches en Sav.	15	Yverdon, c. Vaud	25

*Foires du mois d' Août 1863.*

Aarau.	5	Douvaine en Sav.	3	Mont s. V	24	Saignelegier, Berne	1
Aarberg c. Berne	19	Echallens c. Vaud	20	Morat c. Fribourg	9	Saillans (Drôme)	2
Aiguebell.	22	Emmiden c. Schw.	31	Morez Jura	7	St. Amour Jura	17
Allinges en Sav.	17	Einsisheim h. Rh.	24	Morgens rière Trois-		St. Cergue c. Vaud	9
Altkirch h. Rh.	20	Epoisses	18	torrens en Sav.	19	St. Claude Jura	12
Altstädter s. Gall	17	Eternos Doubs	2	Moutau Doubs	4	St. Felix en Sav.	29
Andilly en Savoye	21	Fancogney h. S.	6	Morbier	5	St. Jean d'Aupit	25
Annecy en Sav.	21	Fillinge en Savoye	1	Moudon c. Vaud	26	St. Imier c. Berne	20
Anet c. Berne	26	Féterne en Savoie	17	Moussier	10	St. Triviers Ain	17
Annoire	10	Frick c. d'Argovie	0	Moutier gr. Val	1	St. Ursanne c. Ber.	17
Appenzeli	26	Gaillard c. Genève	29	Munster G. T. h. R.	24	Salins (Jura)	5
Arbois (Jura)	7	Gigny Jura	10	Mutgenenthal c. Ber.	11	Sallanches en Sav.	5
Arinthod (Jura)	19	Giromagny h. Rh.	11	Neu-Breisach h. R.	24	Sarnen c. Unterw.	17
Aubois	25	Glaris	11	Neuveville c. Ber.	25	Schaffhausen	25
Balton (Ain)	25	Glise en Valais	15	Noirmont c. Berne	5	Schlettstadt h. Rh.	15
Beaume (Doubs)	15	Grandson c. Vaud	12	Ormout-dessus	24	Schwellbrunn c. A.	25
Begnins c. Vaud	17	Grandval c. Berne	25	Ormout-dessous	3	Seiez en Savoye	14
Belfort (h. Rhin)	3	Huthwyl c. Berne	5	Orgelet (Jura)	24	Semonce	4
Benfelden h. Rhin	17	Ignoy	29	Passavant (Doubs)	27	Soleure	11
Besençon (Doubs)	51	Ingweiler h. Rhin	20	Pellionex	17	Sornetau c. Berne	5
Bienné c. Berne	13	Jougne Doubs)	25	Pesige	31	Stöckhorn c. Th.	20
Bischofzell c. Turg.	3	Lachen c. Schwyz	18	Picure	10	Sursee c. Lucerne	18
Blamont (Doubs)	3	Laferté s. Jouare	27	Plot en Savoye	17	Taniinge en Savoye	20
Boège	12	Lagnieu (Ain)	29	Poligny (Jura)	1	Tassenières	29
Bons en Savoie	10	Lamanche	6	Pont du bourg	21	Tervar le château	19
Bouclans	17	Landeron c. Neuch.	10	Porentroi c. Berne	10	Toirrette	21
Bourg Ain	3	Landser h. Rhin	17	Port s. Saone D.	4	Ueberlingen	26
Bourget en Savoye	11	Larixouse (Jura)	15	Provence c. Vaud	17	Unterhal. c. Scha.	17
Bremgarten c. Arg.	24	La Sarraz c. Vaud	25	Rapperswyl c. s. G.	19	Urnaeschen c. Ap.	10
Brumath h. Rhin	17	Laufen c. Berne	17	Regensberg c. Zur.	13	Val d'Iliez	18
Brugg c. Argovie	11	Léchefette c. V.	24	Reichenau	17	Vallengin c. Neuc.	17
Cerlier c. Berne	12	Les Bois c. Berne	24	Reichensee c. Luc.	10	Valleiry en Savoye	15
Chambéry (Savoie)	17	Les Bouchoux (J.)	17	Renans c. Berne	1	Ville du pont	15
Champagny	28	Le Muys	27	Rheintelden c. d' A.	26	Villisau c. Lucerne	10
Chapelle d'Abond.	20	Les Fourgs	20	Rigney (Doubs)	10	Vinzier en Savoye	4
Chaux de crotenay	31	Les Rousses (Jura)	10	Rochevineux	29	Viry h <sup>te</sup> . Savoye	17
Chesaux près Laus	25	Liestail c. Basle	12	Romont c. Frib.	18	Vulbens-an-Vuache	
Chesne Thônex Sa.	3	Lignières c. Neuch	3	Ronchaud (D)	29	en Savoie	24
Chilli	31	L'Isle c. Vaud	15	Rue c. Fribourg	27	Wattwyl c. S. Gall	12
Clairvaux (Jura)	20	Lons-le-Saunier	15	Ruffach h. Rhin	17	Wyl c. St. Gall	18
Clerval Doubs	11	Marlioz	3	Ruffey	17	Zoffingue c. d'Arg.	24
Coligny Ain	18	Massevaux h. Rh.	10	Rumilly en Savoye	24	Zurzach c. Argov	29
Cossonay c. Vaud	27	Mégève en Savoye	31			Zweisimmen c. R.	26
Courendlin c. Bern	11	Mellingen c. Arg.	17	<hr/>			
Dammemarie h. r.	25	Metz c. St. Gall	27	<i>Foires du mois de Septembre 1863.</i>			
Délémont c. Berne	20	Mézières, c. Vaud	19	Aarbourg c. Arg.	21	Arlai	14
Delle h. Rhin	17	Mienzi	21	Adelboden c. Ber.	15	Aromas	26
Diessenhofen c. Th.	10	Montbéliard	31	Aix en Savoie	14	Aubonne c. Vaud	8
Dole (Jura)	31	Montmourol	4	Al kirch (h. rhin)	29	Audeux (Doubs)	10
				Appenzell	28	Avenches c. Vaud	4

1	Mardi	s Gilles, s Vêrèn	☿	27	♂ ♀. L'homme se- vertueux est ce- lui que ni cap- beu	Dernier quart. le 1, à 1 h. 37 m. du matin, beau et agréable.
2	Mercre	s Juste	♁	10		
3	Jendi	s Rosalie	♁	23		
4	Vendre	s Esther.	♁	5		
5	Samedi	s Laurent	♁	7		
	36.	Lever du sol. 5 h		26 m.	Couch du sol 6 h 29 m	
6	<b>Diman</b>	<b>D 14</b> s Magnus	♁	29	♀ retrog. des soleil	Nouvelle lune le 10, à 3 h 9 m. du matin, nuages et pluie
7	Lundi	s Gratien, évêq.	♁	11	☐ ♀, ☐ ♀, ☐ ♀.	
8	Mardi	<b>Nativité NB</b>	♁	23	♀ ♀ ♀. ☐ ♀ ☐ Apog.	
9	Mercre	s Gorgon, mart	♁	5	richesses, ni la clair	
10	Jendi	s Nicolas Tal	♁	17	crainte fait du soleil	
11	Vendre	s Felix et Régula	♁	29	de la mort. agréable	Premier quart. le 20, à 2 h. 1 m. du soir, s'éclair- cissant
12	Samedi	s Tobie, guide	♁	11	ne peuvent agréable	
	37.	Lever du sol. 5 h. 55 m.			Couch du sol. 6 h. 16 m	
13	<b>Diman</b>	<b>D 15</b> s Materne	♁	23	5 h. 9 m du m ♂ ♀.	
14	Lundi	<b>Exaltation s +</b>	♁	6	♂ ♀, ♂ ♀. (♀ ét soir	Pleine lune le 27, à 6 h. 30 m. du matin, amène du vent et de la pluie.
15	Mardi	s Nicomède	♁	9	♂ ♀. déter- } à la pl. gr.	
16	Mercre	<b>4 Temps</b> s Corn.	♁		♂ ♀. miner } élé. du ☉	
17	Jendi	s Lambert	♁	15	♀ ♂ ♀. brouillard	
18	Vendre	s Ferréol	♁	28	☉ ☉ ♀ en ☉. à	
19	Samedi	s Janvier, évêq	♁	19	☾, commettre plus eux	
	38.	Lever du sol. 5 h. 44 m.			Couch. du sol 5 h. 2 m.	
20	<b>Diman</b>	<b>16</b> Jeûne fédér	♁	26	2 h 1 m. du s ☐ ♀.	SEPTEMBRE lui vient de ce que ce mois était le sep- tième de l'année martiale.
21	Lundi	s Matthieu, év.	♁	10	☐ ♀, ☐ ♀. venteux	
22	Mardi	s Maurice	♁	24	☐ ♀. (nu. t égau)	
23	Mercre	s Lin, Pape	♁	9	☉ en ☉, Jour et	
24	Jendi	s Gamaliel	♁	23	♀ ♂ ♀. ☉ l'érigée	
25	Vendre	s Cyprien, mart.	♁	8	une action variable	
26	Samedi	s Justin, mart.	♁	25	criminelle. variable	Depuis le 1 jusqu'au 30 Septembre, les jours ont dimi- nué de 106 mi- nutes.
	39.	Lever du sol. 5 h. 54 m			Couch. du sol. 5 h. 48 m.	
27	<b>Diman</b>	<b>D 17. Cos et Dam</b>	♁	7	6 h. 30 m. mat ♂ ♀.	
28	Lundi	s Venceslas	♁	21	♀ ♂ ☉. (♂ ♀ ♀)	
29	Mardi	s Michel, arch.	♁	5	♀ retr. ♂ ♀ venteux	
30	Mercre	s Jérôme, doct.	♁	18	se prépare au beau	

Marchés aux Bestiaux du mois de Septembre 1863			Sallanches en Sav. 19
Asile du Marchai-	Fribourg en Suisse 5	Neuchâtel, suisse. 5	Sion, e Valais 26
rus, c. V <sup>d</sup> . 14, 28	Genève, le 12	Nyon e. Vaud 5	Vevey, e. Vaud 29
Berne, 1	Morges. e. Vaud 2	Orbe, e. Vaud 28	Yverdon, e. Vaud 29
Chaux-de-Fonds 9	Moudon, e. Vaud 7	Payame, e. Vaud 5	

			<i>Foires du mois de Septembre 1863.</i>					
Aoste (Italie)	5		Davos c Grisons	28	Loèche c. Valais	27	Ruffach h. Rhin	9
Bagnes c. Valais	28		Délémont c. Berne	17	Lozère c. Vaud	28	S. Amour Jura	25
Beaufort (Sav.)	3 29		Delle haut Rhin	21	Lozach Baden	16	S. Aubin c. Neuch.	15
Belfort (h. rhin)	7		Ellg. c. Zurich	30	Lonle Sannier	15	S. Brancher c. Val.	21
Bellegarde c. Frib.	21		Engelberg c. Unt.	14	Lucens c. Vaud	14	S. Cergue c. Vaud	22
Bellinzona c. Tessin	2		Erlenbach c. Berne	8	Lucerne	25	S. Claude (Jura)	12
Berne	1		Erlinsbach c. Sol	8	Lutry c. Vaud	24	S. Gervais Savoie	14
Bernex en Savoie,	30		Estavayer c. Frib.	2	Lullin en Savoie	29	S. Hilaire Doubs	4
Bienne c. Berne	17		Ettiswyl c. Lucerne	1	Les Houches en S.	12	S. Jean d'Aaulph	28
Blamont (Doubs)	2		Faucogney h. Sue.	3	Malleray c. Berne	28	S. Joire Savoie	2
Bletterans	10		Faverges en Sav.	30	Mègeve Sav	1,7 et 25	S. Julien Savoie	7
Boège en Savoie	23		Feldkirch (Voral.)	30	Mels c. s. Gall	26	S. Lupicin	11
Bois d'Amont Jura	21		Ferrette h. Rhin	15	Meyenberg c. Arg.	29	S. Marie aux Mines	4
Bolzano Tyrol	8		Fillinge en Sav.	9	Mirecourt (Vosges)	8	S. Maurice c. Vall.	22
Bonadutz c. Gris.	29		Fontaines c. Neu.	12	Montbéliard (D)	28	S. Trivier (Ain)	14
Bonneville Savoie	11		Francfort s. Mein	8	Montfaucon Berne	14	Salez c. St-Gall	29
Bornand (gr.)	21		Fribourg en Brisg.	1	Monthey c. Valais	9	Sapins Jura	10
Bourg (Ain)	2 et 14		Fribourg Suisse	7	Montmélian le ch.	9	Sapins en Savoie	29
Breitenbach c. Sol.	15		Frutigen c. Berne	4	Morgens c. Valais	18	Schoffland c. Argov.	1
Breuleux c. Berne	8		Gex (Ain)	4	Morges c. Vaud	2	Schwartzenbourg	24
Brevine c. Neuch.	16		Giromagny h. rhin	8	Morteau (Doubs)	22	Selbères	11
Bulle c. Fribourg	10		Glaris	21	Motiers travers	4	Selongey c. d'or)	28
Bullet c. Vaud	18		Grabs c. s. Gall	19	Moutiers en T.	12, 21	Serre-les-Sapins D.	21
Burdignin en Sav.	9		Grandcourt c. V <sup>d</sup> .	11	Mulhausen h. Rh	14	Servoz en Savoie	24
Chaindon c. Berne	7		Grandfontaine B	8	Munster c. Lucer.	28	Silwald c. S-Gall	17
Chambériat	7		Grandvillars h. rh	8	Neu-Brisach	29	Siebenen c. Schwyz	28
Chamonix en Sav.	30		Gras (les) Doubs	21	Neuenkirch c. Sch	28	Simplon c. Valais	28
Champéry c. Val.	16		Gressonney, Piém.	22	Niedersept h. Rhin	2	Sixt, Faucigny	26
Chapelle d'Ab.	19		Gruyères c. Frib	28	Nods c. Berne	26	Severiez c. Fribourg	14
Charmey c. Frib.	15		Habere Lullin Sav	16	Nyon c. Vaud	24	Soleure	12
Château d'Œx,			Hundwil c. App.	1	Oënsingen c. Sol.	21	Sonceboz c. Berne	21
c. Vaud	10 et 30		Jenatz c. Grisons	25	Olten c. Soleure	7	Speicher c. Appenz.	14
Châtel-d'Ab. Sav	17		Jussy	4	Orgelet Jura	16 et 24	Spiringen c. Uri	25
Châtelet c. Berne	25		Koelliken c. Arg.	18	Ormont dessus	8	Steg c. Uri	28
Chatillon	15		La Clusaz en Sav	15	Ormont dessous	7	Stein am Rhin	30
Chaumergi	24		Langenbruck c. B.	23	Ornans, Doubs	15	Sulz h. Rhin	16
Chaumont sur Fran-			Langenthal c. B.	15	Payerne c. Vaud	17	Sunis vald c. Berne	25
gy en Savoie	2		Langnau c. Berne	16	Petites Chiettes	3	Termignon en Savoie	30
Chaussin	4		Langwies c. Gris.	26	Planfayon c. Frib.	9	Thaingen c. Schaff.	14
Chietres c. Frib.	3		Larringes Savoie	26	Pontarlier, Doubs	3	Thann h. Rhin	8
Cité d'Aoste, Piém.	5		Lauttenburg c. Ar	29	Pont de Martel	1	Thône en Savoie.	23
Clerval (Doubs)	8		Lausanne	26	Pont du bourg	19	Thonon en Savoie 2	17
Cluse en Savoie	21		Lenk c. Berne	4	Porentroi c. Berne	21	Thun c. Berne	30
Coffrane c. Neuch	1		Lentzbourg c. Arg.	24	Provence c. Vaud	26	Unterseen c. Berne	11
Colmar h. Rhin	16		Les Gets en S.	9 25	Renetobel c. Abp.	25	Val d'Illicz c. Valais	28
Constance	14		Les Mosses c. Vaud.	30	Reichenbach c. Berne	22	Vallengin c. Neuch.	21
Cornaux c. Neuch.	7		Les Rousses (Jura)	20	Reichensee c. Lucerne	15	Valgrisenche (Aoste)	21
Cornol c. Berne	7		Lisle sur le Doubs	14	Reignier en Savoie	21	Vallorsine en Savoie	19
Courlarin c. Berne	24		Liliane v. d'Aoste	30	Rheims en Champ.	30	Vercel Doubs	28
Crusille	9				Ribeauvilliers h. rh.	8	Vervières (les) c. Neuch.	16
Dagmersellen c. L.	14				Rigsey	14	Versoix c. Genève	1
					Rue c. Fribourg	23	Vesoul	1 et 22
							Vius en Sallas en Sav.	14
							Vouxyri c. Valais	30
							Waldshut foret noire	21
							Wädenswyl c. Zurich	24
							Wegenstetten c. Arg.	21
							Weinfelden c. Thurg.	23
							Wildhaus c. St. Gall	8
							Winnis c. Berne	18
							Wyl c. St. Gall	29
							Yverdon c. Vaud	1
							Zurich	17

1	Jeudi	<b>Le Saint-Rosaire</b>	1	☾ ☽ ♀ retr. en ☽:	Dernier quart.
2	Vendredi	<b>Anges gardiens</b>	15	, ♂ et ♀ ☽ ☽.	le 1, à 7 h. 49 m.
3	Samedi	s Gérard, abbé	25	On ♂ ☽ ♀. agréable	du soir, fera frais et beau
40.		<i>Lever du sol. 6 h 4 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h 55 m.</i>	
4	<b>Dimanche</b>	<b>D 18. s François</b>	7	☽ 7, 49 d. s. ♀ en ☽.	Nouvelle lune
5	Lundi	s Placide, mart	9	n'est ja-	le 2, à 7 h. 10 m.
6	Mardi	s Bruno, chart.	1	mais si lard ☽ Apog.	du soir, nébuleux et humide
7	Mercredi	s Judith	15	aisément apparitio	Premier quart.
8	Jeudi	s Brigitte, veuve	25	trompé que de soleil	le 4 à 8 h. 55 m.
9	Vendredi	<b>s Denis</b>	7	lorsqu'on songe d'ua-	du soir, fait du soleil et de la pluie.
10	Samedi	s Gédéon	10	à tromper les yeux	Pleine lune le
41.		<i>Lever du sol. 6 h 12 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 21 m.</i>	le 25, à 6 h. 25 m
1	<b>Dimanche</b>	<b>D 19. s Firmin</b>	2	☽ ☽ ☽. ☽ ♀	du soir, temps bas et humide
2	Lundi	s Maximilien	15	☽ 7, 10 m s ♀ ☽ ☽.	
3	Mardi	s Edouard	28	☽ ☽ (☽ ♀, ☽ ♂, ☽ ♀)	
14	Mercredi	s Calixte, mart.	11	autres. — Il brouil-	<b>OCTOBRE</b> tire son nom de ce que
15	Jeudi	s Thérèse, vierge	25	☽ ☽ n'est rien lard	en comptant du mois de Mars, il
16	Vendredi	<b>s Gall, abbé</b>	9	que l'homme humide	était le 8 <sup>e</sup> de l'année martiale.
17	Samedi	s Hedvige, veuve	25	☽, ♀ dirig. ☽ ♀. pluie	Du 1 au 5 <sup>e</sup> Octobre les jours ont
42.		<i>Lever du sol. 6 h. 22 m.</i>		<i>Couch. du sol. 5 h. 8 m.</i>	diminué de 108 m
18	<b>Dimanche</b>	<b>D 20. s Luc, év.</b>	8	☽ ☽ ☽. ☽ ♀, ☽ ☽.	
19	Lundi	s Pierre d'A.	21	☽ 8 h 53 m du soir.	
20	Mardi	s Vendelin	5	☽ ☽. ♀ dir. ☽ Pér.	
21	Mercredi	s Ursule, vierge.	19	donne plus libé- frais	<i>Suite des foires du</i>
22	Jeudi	s Colomb	4	☽ ☽ ☽. brouillard	<i>mois d'Octobre:</i>
23	Vendredi	s Séverin, évêq.	18	☽ en ☽. humide	Saldenbourg B. 10
24	Samedi	s Salomé	2	☽ ♀ rarement pluie	Waldshut for. n. 16
43.		<i>Lever du sol. 6 h 52 m.</i>		<i>Couch. du sol. 4 h. 56 m.</i>	Wangen c. Berne 15
25	<b>Dimanche</b>	<b>D 21. s Crépin, c</b>	6	☽ ♀, ☽ ♂, ☽ ♀.	Wattenwyl Berne 7
26	Lundi	s Amand, év	29	☽ 6 h 24 m soir, ☽ ♀	Wiedlisbach Bern. 28
27	Mardi	s Frumence, év.	15	☽ étoile du mat. au	Wimmis Bern. 9 23
28	Mercredi	<b>s Simon, Jud.</b>	26	☽ ☽ (pl. gr. éloig d. ☽)	Winterthur Zur. 8
29	Jeudi	s Narcisse.	8	que les sera sombre	Yverdon c. Vaud 27
30	Vendredi	s Lucain, mart.	21	conseils. pluvieux	Yvonand c. Vaud 10
31	Samedi	s Quentin, viq.	5	☽ ☽ ☽. ☽ ♀. pluie	Yvorne c. Vaud 28
					izers c. Grisons 10
					Zollingen c. Argov. 7
					ing 20
					Zweisimmen c. B. 22

Marchés aux Bestiaux en Octobre.

Berne, le	6	L'Isle, c. Vaud	22	Orbe, c. Vaud	le 26	Ste.-Croix, c. V.	25
Chaux-de-fonds	28.	Morges, c. Vaud	le 7.	Ormond-dessus	19	Thonon en Savoye	1
Fribourg, en Suisse	3.	Moudon, c. Vaud,	5	Payerne, c. Vaud,	1	Vevey, c. Vaud,	27
Geneve	17.	Neuchâtel, (Suisse,	1.	Sallanches en Sav.	17.	Yverdon, c. Vaud	27
Lausanne le	10.	Nyon, c. Vaud	1.	Sion en Valais	24		

		( Foires du mois d'Oct bre 1863 )			
Aarau	21			Russwyl c. Lucerne	5
Abondance N. D.	5			aillant (Drôme)	13
Adelboden c. Berne	6	Delle (h. Rhin)	12	Salvan-Ville c. Valais	8
Ägeri c. Zug	12	Diesse c. Berne	16	St. Amarin h. rhin	28
Aigle c. Vaud	9	Dôle	12	St. Amour	26
Aillères c. Fribourg	8	Donas (val d'Aoste)	19	S. Brancher c. Val.	13
Anne en Savoye	5	Draillant en sav.	28	S. Grande Jura	12
Albert-Ville en Sav.	11	Echallens c. Vaud	1	S. Croix c. Vaud	7
Albeuve c. Frib.	13	Echallens c. Vaud	13	S. Croix G. T. (h. Rh.)	1
Altkirch h. Rh.	22	Einsiedeln c. Schw.	5	S. Gall	14
Altort c. d'Uri	15	Emmendingen c. Ber.	27	S. Jervais en Savoys	5
Arabérieux (Ain)	29	Erlenbach c. Berne	13	S. Gingolph en Sav.	15
Annemace en Savoye	26	Erschwil c. Soleure	5	S. Jean de Gonv.	12
Aoste en Piémont	7, 28	Eschalmatt c. Luc.	12	S. Joire en Savoye	17
Appenzel	11	Estavayer c. Frib.	28	S. Laurent	17
Arinthod	28	Evian en Savoye	5	S. Lupicin	29
Arvier. (Aoste)	20	Eviomaz c. Valais	27	Silanches en Savoye	29
Arwangen c. Berne	29	Farvagny c. Frib.	14	Samoens en Savoye	21
Bagnes c. Valais	26	Faucogney (ht. Saone)	1	Sarnen c. Unterwald	17
Basle	27	Faverge en Sav.	14	Schwarzenbourg c. Be.	29
Bauma c. Zurich	2	Ferney-Voltaire	21	Schwyz	16
Beaufort en Savoye	12	Ferrette h. rhin	20	Schüpfheim c. Lucern	6
Beaulme c. Vaud	29	Feuerthalen Zurich	17	Seewen c. Soleure	14
Belfort h. Rh.	5	Flawyl c. St. Gall	29	Seewis c. Grisons	28
Belleaux en Sav.	9	Flumet en Savoye	5	Sempach c. Lucerne	28
Berchier c. Vaud	23	Frauentalden c. Th.	19	Sentier (le) c. Vaud	2
Berne	27	Frutigen c. Berne	20	Sidwald c. S. Gall	22
Bernex, c. Genève	28	Gais c. Appenzell	5	Sierre c. Valais	26
Berthoud c. Berne	21	Gelterkinden c. Bâle	7	Signau c. Berne	22
Bex c. Vaud	15	Gessenai c. Berne	2	Sion c. Valais	5, 31
Bière c. Vaud	19	Gex (Ain)	16	Soleure	20
Biot en Savoye	19	Gignin (Jura)	10	Stantz c. Unterwald	21
Blamont [Doubs]	7	Gimel c. Vaud	5	Stein am Rhein	21
Boège en Savoye	29	Gironcourt h. Rhin	13	Tamins c. Grisons	31
Bolligen c. Berne	10	Glaris	10 et 27	Tavannes c. Berne	28
Bözingen c. Berne	26	Gossau c. St. Gall	5	Teuffen c. App.	16
Bourg [Ain]	19	Gross Hochstetten c. B.	28	Torens	17
Bregentz (Voralb)	17	Gruningen c. Zurich	27	Tour ronde en Sav.	21
Brigue c. Valais	16	Gruyères c. Frib.	21	Travers c. Neuchâtel	9
Brugg c. Argovie	27	Gryon c. Vaud	8	Tramelan c. Berne	14
Bulle c. Fribourg	15	Habsheim h. Rhin	28	Troque c. Appenz.	2
Buren c. Berne	7, 28	Heiden c. App.	9	Ubertingen lac de Con.	28
Buttes c. Neuchâtel	6	Héricourt (Doubs)	29	Unterhallau c. Schaff.	19
Charles s. Saleive	2	Hérisau c. Appenz.	5	Untersee c. Berne	14, 30
Challand S. Vie. (Aoste)	10	Hernance c. Genève	26	Urneschen c. App.	17
Chalons sur Saone	28	Hitzkirch c. Luc.	12	Uznach c. S. Gall	17, 31
Chamonix en Sav.	26	Huémoz c. Vaud	5	Vacheresse en Savoye	3
Chancy c. Genève	26	Hundwyl c. App.	19	Val d'Illiez c. Valais	22
Chappelle d'Abond.	29	Huthwyl c. Berne	21	Vallorbes c. Vaud	20
Chatelet pres Gessenay	12	Katsersberg h. rh.	5	Valpeline	5
Châtel St. Doms	26	Knonan c. Zurich	5	Vaulion c. Vaud	14
Chavornay c. Vaud	28	Kublis c. Grisons	16	Verrières c. Neuchâtel	14
Clairvaux [Jura]	20	Kulm c. Argovie	30	Villeneuve Val d'Aoste	23
Clerval [Doubs]	13	Kybourg c. Zurich	21	Villisau c. Lucerne	2
Coligny (Ain)	19	La Chapelle	20	Vionnaz c. Valais	20
Cluses en Savoye	19	Lachen c. Schw.	6	Vollège c. Vallais	10
Collombay c. Valais	23	La Joux c. Berne	12	Vuipens c. Fribourg	27
Cossonay c. Vaud	15	La Rixouse (Jura)	26	Vullierens c. Vaud	31
Courendlin c. Berne	27	La Roche c. Fribourg	19		
Cudrefin c. Vaud	26	La Roche en Savoye	8		
Dannemarie h. Rh.	20	La Rochette en Sav.	26		
Davos c. Grisons	12 et 19	La Sagne c. Neuch.	13		
Délémont c. Berne	15	La Sarraz c. Vaud	13		
		Laufen c. Berne	19		
		Laufenbourg c. Arg.	28		
		Leipzig Saxe	2		
		Lenck c. Berne	8		
		Leyzin c. Vaud	14		
		Lichtensteig c. St. G.	12		
		Liestal c. Basle	21		
		Lieu-le c. Vaud	3		
		Lindau, lac de Gons.	30		
		Locle c. Neuchâtel	20		
		Loèche c. Valais	13 et 28		
		Lons-le-Saunier	15		
		Lottstetten d. B.	19		
		Lucerne	3		
		Lugano c. Tessin	16 et 28		
		Martigny c. Valais	19		
		Mass-vaux (h. Rhin)	5		
		Mayentfeld Grisons	29		
		Menzingen c. Zug	19		
		Metmenstetten c. Zur.	29		
		Mézières c. Vaud	14		
		Montbéliard Doubs	26		
		Monthey c. Valais	14		
		Montreux c. Vaud	30		
		Montrichier c. Vaud	16		
		Morèl c. Val.	15 et 30		
		Morat c. Fribourg	21		
		Morgex val d'Aoste	1		
		Morzine en Savoye	1		
		Mossnang s. Gall	14		
		Motierstravers c. Neu.	27		
		Moudon c. Vaud	21		
		Moutiers en Tar.	19		
		Moutier gr. Val.	16		
		Mümliswyl c. Sol.	21		
		Münster c. Lucerne	21		
		Neustadt (Forêt-Noire)	28		
		Nidau c. Berne	27		
		Noirmont c. Berne	20		
		Olten c. Soleure	19		
		Orbe c. Vaud	12		
		Orgelet [Jura]	24		
		Ormont-dessous	20		
		--- dessus	7		
		Orsières c. Valais	5		
		Palézieux c. Vaud	17		
		Planfayon c. Frib.	21		
		Pontarlier [Doubs]	15		
		Porentrui c. Berne	19		
		Port sur Saone (Doubs)	1		
		Ragatz s. Gall	19		
		Ramsen c. Schw.	1		
		Rapperswyl c. S. G.	7		
		Reichenbach c. Berne	27		
		Reinach c. Argovie	8		
		Rheinfelden c. Argov.	21		
		Rolle c. Vaud	2		
		Romainmotier c. Vaud	23		
		Romont c. Fribourg	13		
		Rougemont c. Vaud	2		
		Rue c. Fribourg	22		

Voir la suite des foires dans la colonne des Lunnaisons ci-à-côté.

44		Lever du sol. 6 h. 43 m.	Coucher du sol. 4 h. 45 m.
1	<b>Diman</b> D 22 Toussaints	15	☐ ♀. Une ac soleil
2	Lundi Les Trépassés	27	♀ en ☉, ☐ ♀, ☐ ♂
3	Mardi s Hubert, évêq	9	☉ 4 h. 2 m. soir, ☉ Ap.
4	Mercure s Charles Borr.	21	☉ tion est brouillard
5	Jeudi s Zacharie, prêt	3	bonne ou s'éclaircira
6	Vendre s Léonard, solit.	15	♂ en ☉. (les tomb.
7	Samedi s Florentin, évêq.	27	Le 11-13: nomb. étoi-
45.		Lever du sol. 6 h. 53 m.	Couch du sol. 4 h. 35 m.
8	<b>Diman</b> D 23 Vén. du S.	10	♀ en ☉. ♂ ♀, ♂ ♀
9	Lundi s Théodore, m.	25	♀ ♂ ♂. mau- neige
10	Mardi s Triphon, mart	7	♂ ♀, ♂ ♂, ♂ ♀
11	Mercure s Martin, évêq.	20	☉ 8, 27, mat. éclipse
12	Jeudi s Imier, év.	4	☉ ☉, (de ☉ invis.
13	Vendre s Stanislas Kost.	19	☾, ♀ ♂ ♀. vaise, nei-
14	Samedi s Frédéricich	3	selon qu'elle est yeux
46.		Lever du sol. 7 h. 4 m.	Couch. du sol. 4 h. 26 m.
15	<b>Diman</b> D 24 s Léopold	17	con- s'clairci ☉ Péri.
16	Lundi s Othmar, abbé	2	☐ ♂, ☐ ♀. ♀ éto
17	Mardi s Grégoire	16	forme ou s'é- du ma-
18	Mercure s Odon, abbé	0	☉ 3 33, mat. tin au
19	Jeudi s Elisabeth	14	☉ carte des pl' gr.
20	Vendre s Félix de Valois	28	lois. — L'at- éclat.
21	Samedi Présentation ND	12	♂ ♂ ♀. ♂ ♀, ♂ ♀.
47.		Lever du sol. 7 h. 14 m.	Couch. du sol. 4 h. 19 m.
22	<b>Diman</b> D 25 s Cécile,	25	☉ n ☉. ten- vent
23	Lundi s Clément, pape	8	♀ ♂ ♀. ♂ ♂, ♂ ♀
24	Mardi s Chrysogone	21	☉ ♂ ♀ tien sombre
25	Mercure s Catherine	4	☉ 9, 29 m. ☉ ☉ écl.
26	Jeudi s Conrad, évêq.	16	☾, est (de ☉ invisib.
27	Vendre s Jérémie	29	♀ en ☉. le pluie
28	Samedi s Sostène	11	☐ ♀. burin pluvieux
48.		Lever du sol. 7 h. 23 m.	Coucher du sol. 4 h. 14 m.
29	<b>Diman</b> Avent I. s Sat	25	☐ ♀. de la humide
30	Lundi s André, apôl.	5	mémoire. bas Apog.

Dernier quart. le 5, à 4 h. 2 m. du soir, s'éclaircira.

Nouvelle lune le 11, à 8 h. 27 m. du mat. variable.

Eclipse de soleil invisible.

Premier quart. le 18, à 5 h. 53 m. du mat., sera orangeux.

Pleine lune le 25, à 9 h. 29 m. du matin, temps humide.

Eclipse de lune invisible.

NOVEMBRE tire son nom du nombre neuf qui était son rang dans l'année martiale

Depuis le 1 jusqu'au 30 Novembre les jours ont diminué de 83 minutes.

Marchés aux Bestiaux du mois de Novembre 1863.

Berne; le	3	Moudon, c. Vaud	2	Payerne, c. Vaud	5	Vevey, c. Vaud	24
Fribourg en Suisse	9	Neuchâtel en Suis.	4	Sallanches (Sav.)	21	Yverdon, c. V.	24
Genève, le	14	Nyon c. Vaud	5	Sion, c. Valais	28		
Morges, c. Vaud	4	Orbe, c. Vaud	50	Thonon en Savoie	5		

Foires de Novembre 1863.

Aarau	11	Collonges f. l'Ecl.	2	Lausanne	14	Rolle c. Vaud	20
Aarberg c. Ber.	11	Colmar h. Rhin	12	Le Mont sur Laus.	10	Romont c. Fribourg	10
Aarbourg Argovie	25	Constance d. de B	30	Loèche c. Valais	10	Rorschach c. s. Gall	5
Abondance N. D.	4	Coppet c. Vaud.	24	Lons le Saunier	16	Rue c. Fribourg	19
Aeschi c. Berne	3	Cossonai c. Vaud	5	Lucens c. Vaud	11	Ruffach h. rhin	28
Aiguebelle Savoie	11	Couvet c. Neuch.	10	Lullin en Savoie	2	Rumilly en Savoie	23
Altkirch h. Rhin	25	Cruseille Savoie	13	Lutry c. Vaud	26	Saillans Drôme	20
Altorf c. Uri,	5	Délémont c. Berne	19	Martigny-ville V.	9	Savigny c. Vaud	6
Andelfingen c. Z.	9	Delle h. Rhin	9	Massevaux h. rh.	16	S. Amour	16
Appenzell	18	Diessenhofen c. T.	23	Massonger c. Val.	26	S. Claude Jura	12
Arbon c. Thurg.	16	Divonne Jura	17	Mellingen c. Arg.	26	S. Hélène en Savoie	2
Attalens c. Frib.	9	Echallens c. Vaud	12	Meyenberg c. Arg.	16	S. Jean de Gouv.	11
Avenches c. Vaud	20	Einsideln c. Schw.	9	Meyrin c. Genève	28	S. Imjer c. Berne	21
Baar c. Zug	16	Elgg c. Zurich	18	Moirans (Isère)	2	S. Julien en Savoie	2
Baden c. Argovie	16	Ensisheim h. Rhin	25	Montbéliard D.	30	S. Léger c. Vaud	18
Balstall c. Soleure	5	Erlenbach c. Berne	10	Montméliand Sav.	25	S. Marie aux Min.	4
Beaufort en Sav.	2	Erlinsbach c. Sol.	24	Morat c. Frib.	18	S. Maurice c. Valais	2
Belfort h. rhin	2	Erschweil c. Sol.	30	Morez Jura	2	S. Triviers de Courtes	2
Berne	24	Evian en Savoie	216	Morges c. Vaud	11	S. Ursanne c. Berne	2
Berneck s. Gall	17	Faucogney h. S.	5	Morteau Doubs	10	Saëking n c. Argovie	30
Berthoud c. Berne	5	Flumet Savoie	5	Morzine Savoie	9	Salins Jura	7
Besançon Doubs	16	Flums c. s. Gall	3	Moudon c. Vaud	18	Sarnen c. Unterwald	11
Bex c. Vaud	7	Fribourg en Suisse	9	Moutier en Tareu.	2	Schaffhausen	17
Bienne c. Berne	12	Frick c. Argovie	30	Moutherot Doubs	10	Schiersch c. Grisons	23
Biot en Savoie	21	Frutigen c. Berne	20	Mulhausen h. rh.	5	Schleitheim c. Schaff.	30
Bischofzell Thurg	12	Gaillard en Sav.	9	Munster c. Lucer.	25	Schupfheim c. Luc	10
Blamont Doubs)	6	Gebweiler h. rh.	30	Mury c. Argovie	11	Schwellbrunn c. App.	3
Blankenbourg Ber	16	Gersau c. Schwyz	11	Naters c. Valais	9	Schwitz	12
Bonneville Savoie	11	Gimel c. Vaud	2	Neu-Brisach h. rh.	21	Seengen c. Argovie	17
Bons en Sav.	16, 30	Giromagny h. rh.	10	Neuveville c. Bern.	24	Selongey côte d'or	12
Bornand (gr) Sav.	7	Glaris	12 et 23	Nyon c. Vaud	26	Semsales c. Fribourg	2
Boudry c. Neuch.	9	Grandson c. Vaud	18	Oensingen c. Sol.	30	Sierre c. Valais	26
Bourg (Ain)	12	Grandvillard h. r.	10	Ollon c. Vaud	20	Sion	7, 14 et 21
Breitenbach c. Sol.	17	Grindelwald c. B.	7	Olten c. Soleure	16	Sissach c. Bâle	18
Bremgarten c. Arg.	2	Gruyères c. Frib.	18	Orgelet Jura	24	Sombacourt c. Berne	30
Brent c. Vaud	11	Hérisau c. Appen.	20	Ormont-dessous	27	Stammheim c. Zurich	2
Briançon	16	Herzogenbuchsee	11	Ormont-dessus	3	Staefa c. Zurich	19
Brientz c. Berne	11	Horgen c. Zurich	12	Ornans Doubs	17	Stanz c. Unterw.	18
Bulach c. Zurich	3	Ilanz c. Grisons	14	Oron la ville	4	Steckborn au lac de C.	12
Bulle marché de bé.	5	Kaisersthal c. Arg.	11	Passavant	2	Sursée c. Lucerne	2
Carouge c. Genève	2	Kaisersberg h. rh.	30	Payerne c. Vaud	5	Taninge en Savoie	3, 12
Chaindon c. Berne	9	Klingnau c. Arg.	26	Peney c. Genève	16	Teuffen c. Appen.	30
Chambéry en Sav.	16	Kublis c. Grisons	13	Pfeffikon c. Zurich	12	Thaingen c. Sch.	2
Champagnole J.	26	Lachen Schwitz	10	P. S.-Martin d'Aos.	12	Thône en Sav.	16
Chât. d'Œx Vaud	26	Lagnieu (Ain)	12	Pully c. Vaud	5	Unterséen c. Berne	18
Cheseaux près Lau-		Landeron c. Neuch.	9	Rances c. Vaud	6	Uster c. Zurich	26
sanne.	3	Langenthal c. Ber.	5	Renan c. Berne	9	Uznach s. Gall.	14, 28
Chesne Thonex S.	16	Langwies c. Gris.	17	Rheinau c. Zurich	4	Vercel Doubs	9
Cierval Doubs	10	La Roche c. Frib.	26	Rheineck c. s. Gall	2	Vesoul	25
Corre Grisons	12	Laupen c. Berne	5	Ribeauvillers h. rhin	29	Vevey c. Vaud	24
				Richterswyl c. Zurich	17	Vinzier en Savoie	10
						Vouxvri c. Valais	12
						Vulbens-au-Vuache	
						en Savoie	27
						Waldshut for. noire	6
						Weggis c. Lucerne	11
						Weinfelden c. Th.	4
						Wilchingen c. Schaff.	23
						Wildhaus c. St. Gall	10
						Winterthur c. Zür.	5
						Wyl c. s. Gall	17
						Zofingen c. Argovie	16
						Zurich	11

Day	Feast	Hour	Elect	Elect	Elect	Moon Phase
1	Mardi s Eloi, eveque	7	♂ ♀ ☉	♂ ♀ ☉	♂ ♀ ☉	
2	Mercure s Bibianne	9		La richesse, obscur		
3	Jeudi s Lucius, s X. v.	1	☉	o h, 42 m. du soir,		Dernier quart.
4	Vendie s Barbe, mart	25		comme pluvieux		le 3, a o h 42 m.
5	Samedi s Sabbas, abbé	5		le luxe, engen-		du soir, amène de
	49.	Lever du sol. 7 h. 3 m.		Couch. du sol. 4 h. 11 m.		la neige.
6	Diman D. Av II. s Nic.	18	♀ * ♄. ♂ ♃.	neige		
7	Lundi s Ambroise, doct.	1	♂ ♀.	drent la ♀ étoile		Nouv. lune le
8	Mardi Conception ND.	5	♄ * ☉. ♂ ♃.	du mat.		10, a 8 h. 51 m
9	Mercure s Joachim	29	☾ ♄, ♃.	à la pl.		du soir, sera som-
10	Jeudi s Valérie, mart.	15	♄, 51, ♄.	gr élé.		bre et humide.
11	Vendie s Damas, pape	28	♄ en ♄.	♂ ♀		
12	Same li t Synèse, mart.	12		mollesse. -- Périg.		Premier quart.
	50.	Lever du sol. 7 h. 58 m		Couch du sol. 4 h 11 m.		le 17, a o h. 15 m
13	Diman D. Av III. s Luc.	27	☽ ♀.	Louer neigeux		du soir, sera va-
14	Lundi s Nicaise	12	☽ ♀.	quel, u'un neige		riable
15	Mardi s Abraham	27	♀ en ♄.	♂ ♀		
16	Mercure 4 Temps Ad W	11		des vertus est obscur		
17	Jeudi s Lazare	25	☾	o h 13 m du soir,		Pleine lune le
18	Vendre s Unibald	9	☾	qu'il n'a humide		25, à 3 h. 8 m.
19	Samedi s Némèse	22	♂ en ♄.	♂ ♀		du matin temps
	51.	Lever du sol. 7 h. 44 m.		Couch. du sol 4 h. 13 m.		désagréable.
20	Diman D. Av. IV. s Th	5	♂ ♀ pas, est	☉ en		
21	Lundi s Thomas, ap-	18	♀ * ♀. ♂ ♃.	♄; le		
22	Mardi s Flavien	0	☾ ♃, ♂ ♃.	plus		DECEMBRE
23	Mercure s Dagobert	13	♀ ♄ ♄.	lui court		tire son nom de
24	Jeudi s Adam et Eve	25	♀ * ♃.	dire jour.		ce qu'il était le
25	Vendre NOEL	7	☉	3 h. 18 m. du mat.		dixieme mois de
26	Samedi s Etienne	19	♂ ♀, ☽ ♄	vent		l'année martiale.
	52.	Lever du sol. 7 h. 46 m.		Couch. du sol. 4 h. 16 m.		
27	Diman D s Jean, evang.	1	♀ ♂ ♃.	im- ne ge		Du 1 au 21 les
28	Lundi Les Innocents	13	☽ ♀, ☽ ♃	pu- Apog.		jours ont diminué
29	Mardi s Thomas, év.	25		nément des injures.		de 22 min. et du
30	Mercure s David	7	☽ ♂.	(gnement.		21 au 31 ils ont
31	Jeudi s Sylvestre	19	☉	au plus petit éloi-		crû de 4 minutes

Berne	1.	Marchés aux Bestiaux en Décembre	Sion en Valais	26
Fribourg en Suisse	5.	Moudon, c. Vaud	7.	Orbe, c. Vaud, le 28.
Genève	12.	Neuchâtel en Suisse	3.	Payerne, c. Vaud
Morges, c. Vaud,	2.	Nyon, c. Vaud	3.	Sallanches (Sav), 19
				Vevey, c. Vaud, 29.
				Yverdon, c. Vaud 29

Foires du mois de Décembre 1863.

Aarau	16	Feldkirch Voralb.	14
Aigle c. Vaud	16	Ferney-Voltaire	3
Altorf c. Uri	3 24	Ferrette h. rh.	8
Altstädten c. s. Gall	10	Flums c. s. Gall	15
Altkirch h. Rhin	24	Fraisans	7
Ambérieux (Ain)	7	Frauenfeld c. Th.	7
Annecy en Savoie	7	Fribourg en Brisg.	21
Appenzell	9	Gais c. Appenzell	22
Arbois Jura	4	Gendrey Jura	18
Arcey	21	Gessenai c. Berne	4
Aromas Jura	3 22	Gex (Ain)	1
Aubonne c. Vaud	1	Gigny Jura	10
Belfort h. Rhin	7	Giromagny h. rh.	8
Belvoeye (Doubs)	7	Glaris	11
Berthoud c. Berne	31	Gossau c. s. Gall	7
Bex c. Vaud	31	Grenoble Isère	4
Bienne c. Berne	31	Hitzkirch c. Luc.	14
Blamont (Doubs)	7	Hutwyl c. Berne	2
Bolzano Tyrol	1	igny (Marne)	22
Bonne en Savoie	7	Ilanz c. Grisons	15
Bourg (Ain)	7	Kaysersthul c. Arg.	7
Bregentz Voralb.	5	et 29	
Bremgarten c. Arg.	14	Klingnau c. Arg.	28
Brugg c. Argovie	8	Küblis c. Grisons	18
Bulle c. Fribourg	10	Lachen c. Schwiz	1
Buren c. Berne	9	Lagnieu (Ain)	14
Cerlier c. Berne	2	Langnau c. Berne	9
Chables s. Salève	18	La Roche en Savoie	10
Chaumergi	18	Laufen c. Berne	14
Chaumont sur Frangy		Lentzbourg c. Arg.	10
en Savoie	14	Lisle sur le D.	22
Clairvaux (Jura)	21	Lons le Saunier	15
Clerval (Doubs)	8	Lucerne	22
Cluses en Savoie	7	Martigny c. Valais	7
Coligny (Ain)	18	Meilen c. Zurich	3
Colmar (h. rh.)	16	Mirecourt (Vosges)	12
Cully c. Vaud	11	Montbéliard	28
Délémont c. Berne	17	Monthey c. Valais	31
Delle h. rhin	21	Montmélian Savoie	26
Dôle Jura	4	Morez (Jura)	21
Echallens c. Vaud	24	Moudon c. Vaud	28
Eglisau c. Zurich	1	Moutiers en Tar.	7
Einsideln c. Schw.	4	Mulhausen	7
Ermatingen c. Th.	1	Neuenkirch c. Sch.	14
Eschencz c. Thurg	3	Neuveville c. Berne	29
Estavayer c. Frib.	2	Nidau c. Berne	8
Farvagny, c. Frib.	9	Olten c. Soleure	14
Faucogney (h. S.)	3	Orbe c. Vaud	14



Orgelet Jura	24	Schwitz	4
Ornans Doubs	15	Seewis c. Grisons	12
Oron la ville c. V.	2	Seillères	18
Payerne c. Vaud	24	Selongey [Côte d.]	22
Poligny Jura	8	Sidwald c. St. Gall	10
Pontarlier Doubs	10	Soleure	15
Pont du bourg	2	Strasbourg	18 et 26
Porentrui c. Berne	7	Sulz haut rhin	23
Port s. Saone	9	Sursée c. Lucerne	7
Ragatz c. s. Gall	7	Tassenières	22
Rapperswyl s. Gall	16	Teuffen c. Appenzell	21
Recologne Doubs	15	Thonon en Sav.	7 et 24
Reichenbach Berne	8	Thun c. Berne	16
Romont c. Frib.	1	Troistorrens	3 et 17
Roulous Doubs	28	Ueberlingen	9
Rue c. Fribourg	17	Vercel Doubs	24
Saignelegier Berne	7	Vezellei	9
S. Amour Jura	2	Vielmergen c. Argo.	2
S. Claude Jura	12	Villeneuve c. Vaud	3
S. Hilaire	4	Villisau c. Lucerne	21
S. Lupicin Jura	4	Vius en Sallaz	5
S. Trivier de C. (Ain)	24 et 28	Waldshut (for. n.)	28
Salins Jura	23	Winterthur c. Zur.	17
Samoens en Savoie	15	Yverdon c. Vaud	26
Sancey le gr. D.	26	Zoug	1
Sarnen c. Urterw.	1	Zweisimmen c. Ber.	10

Longévité.

— Un cas de longévité extraordinaire vient de se produire à Rummerville (Virginie). Le nommé William Craft, ancien domestique de Washington (fondateur des Etats-Unis), qui a servi pendant la guerre de 1776, vient de mourir à l'âge de 128 ans; il laisse deux fils, dont le cadet a 97 ans. Le père de Craft est mort à l'âge de 132 ans; sa mère vit encore, âgée de 148 ans.

# Souverains de l'Europe.

Nés. S. S. LE PAPE. Élus  
 1792 PIE IX, Mastai-Ferretti . . . 1846

## EMPEREURS.

1830 Autriche FRANCOIS JOSEPH I. roi de Bohême et de Hongrie . . . 1848  
 1808 France, NAPOLEON III. . . . 1852  
 1818 Russie, ALEXANDRE II. . . . 1855  
 1850 Turquie, ABDUL-AZIZ-KHAN. . . 1861

## ROIS.

1819 Grande-Bretagne, ALEXANDRINE VICTOIRE I. . . . 1837  
 1797 Prusse, GUILLAUME I LOUIS . . 1861  
 1850 Espagne, ISABELLE II. . . . 1853  
 1817 Pays-Bas, GUILLAUME III . . . 1849  
 1790 Belgique, LÉOPOLD I. . . . 1831  
 1820 Italie, VICTOR-EMMANUEL II. . . 1861  
 1837 Portugal, DON PEDRO V . . . . 1853  
 1808 Danemarck, FRÉDERIC VII . . . 1848  
 1811 Bavière, MAXIMILIEN II . . . . 1848  
 1801 Saxe, JEAN . . . . . 1854  
 1826 Suède et Norvège, CHARLES XV . . 1859  
 1781 Wurtemberg, GUILLAUME I . . . 1816  
 1819 Hanovre, GEORGES V. . . . . 1851  
 1815 Grèce, OTHON I. . . . . 1832

## GRANDS DUCS ET DUCS.

1826 Bade, Frédéric-Guillaume-Louis. 1852  
 1806 Brunswick, Auguste Louis Guil. 1831  
 1794 Anhalt-Dessau, Léopold Frédéric 1817  
 1805 Anhalt-Bernbourg, Alexandre-Charles. . . . . 1834  
 1800 Saxe-Meiningen, Bernard Erich 1803  
 1818 Saxe-Cobourg et Gotha, Ernest II. 1844  
 1826 Saxe-Altenbourg, Ernest-Fréd. 1853  
 1818 Saxe-Weimar-Eisenach, Charl. Al. 1853  
 1817 Nassau, Adolphe Guillaume Charles Auguste-Frédéric . . . 1839

Nés. Élus.  
 1806 Hesse-Grand-Ducal, Louis III. 1848

1825 Mecklenbourg-Schwerin, Frédéric-François . . . . 1842  
 1819 Mecklenbourg-Strelitz, Frédéric-Guillaume-Charles. . . . 1860  
 1819 Modène, François V . . . . 1846

## PRINCES.

1831 Waldeck, George-Victor . . . . 1845  
 1840 Lichtenstein, J. M. Francis-Plac 1858  
 1817 Oldenbourg, Nicolas-Fréd.-Pierre. 1853  
 1801 Hohenzollern, Frédéric-Guill<sup>mo</sup>. 1858  
 1821 Lippe, Paul-Fréd.-Emile-Léop<sup>d</sup>. 1851  
 1846 Reuss-Greiz, Henri XXII . . . . 1859  
 1789 Reuss-Schleiz, Henri LXVII . . . 1854  
 1792 Reuss-Kœstritz, Henri LXIX . . . 1856  
 1795 Schwarzbourg, Frédéric Gunther 1807  
 1802 Hesse-Electorale, Frédéric-Guillaume I. . . . . 1847  
 1803 Hesse-Philipsthal, Charles. (Landgrave). . . . . 1849

## CONFÉDÉRATION SUISSE.

Divisée en XVII Cantons souverains. L'autorité suprême de la Confédération est exercée par l'Assemblée fédérale qui se compose de deux sections ( Conseil national et Conseil des Etats ). Un Conseil fédéral forme l'autorité directoriale et exécutive supérieure, il est présidé par le Président de la Confédération. Ville fédérale, Berne.

## VILLE LIBRE DE FRANCFORT.

Un Bourgmaitre et un Sénat.

## VILLES LIBRES ANSEATIQUES.

Hambourg, Lubeck et Brême.

Un Bourgmaitre et un Sénat.



## EPIHEMERIDES.

### Description des Quatre Saisons de l'Année 1863.

#### De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a commencé le 22 décembre de l'année passée, à 1 heure 44 minutes du matin, lorsque le *Soleil* est entré au signe du *Capricorne*. A cet instant la *Lune* se trouvait au 12° degré du même signe; *Mercur*e au 30° du *Sagittaire*, *Vénus* au 5° du *Capricorne*, *Mars* au 19° du *Bélier*, *Jupiter* au 24° de la *Balance*, *Saturne* au 5° du même signe; la tête du *Dragon* (le Nœud ascendant  $\Omega$ ), au 16° degré du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* (le Nœud descendant  $\var�$ ), au 16° des *Gémeaux*.

#### Du Printemps.

Le Printemps commencera le 21 mars, à 2 heures 54 minutes du matin, quand le *Soleil* entrera au signe du *Bélier*. La *Lune* sera alors au 19° degré du *Bélier*, *Mercur*e au 9° des *Poissons*, *Vénus* au 25° du *Bélier*, *Mars* au 5° des *Gémeaux*. *Jupiter* rétrograde au 24° de la *Balance*, *Saturne* rétrograde au 4° du même signe; la tête du *Dragon* au 11° degré du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 11° des *Gémeaux*.

#### De l'Été.

Cette saison commencera le 21 juin, à 11 heures 26 minutes du soir, quand le *Soleil* arrivera au signe de l'*Ecrevisse*. Alors la *Lune* se trouvera au 2° degré de la *Vierge*, *Mercur*e au 18° des *Gémeaux*, *Vénus* au 17° du *Lion*, *Mars* au 7° du même signe; *Jupiter* alors direct au 17° degré de la *Balance*; *Saturne* aussi direct au 1° du même signe; la tête du *Dragon* au 6° du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 6° degré des *Gémeaux*.

#### De l'Automne.

Le quartier de l'Automne prendra son commencement le 23 septembre, à 1 heure 41 minutes du soir, lorsque le *Soleil* se trouvera à l'entrée du signe de la *Balance*. Dans ce moment la *Lune* sera au 10° degré du *Verseau*; *Mercur*e au 22° de la *Balance*, *Vénus* rétrograde au 5<sup>m</sup> du même signe; *Mars* au 4<sup>m</sup> du même signe, *Jupiter* au 28° du même, *Saturne* au 8° du même, la tête du *Dragon* au 1° degré du *Sagittaire*, et la queue du *Dragon* au 1° degré des *Gémeaux*.

L'année 1865 aura quatre éclipses, deux éclipses de soleil et deux de lune; de chaque espèce la première sera visible chez nous.

La première éclipse de soleil se passera le 17 mai le soir, qui paraîtra partout partiellement. Elle sera visible dans une partie de l'Amérique septentrionale, dans l'Europe, excepté la partie de Sud-Est, et la côté la plus septentrionale de l'Afrique. Elle commencera à 5 heures 56 minutes; elle sera au milieu à 6 heures 55 minutes et elle finira à 7 heures 14 minutes. Sa grandeur sera d'environ deux pouces vers le Nord.

La première éclipse de lune se passera de nuit du 1 au 2 juin. Celle-ci sera visible dans l'Ouest de l'Asie, en toute l'Europe, en Afrique et à l'Est de l'Amérique. Elle commencera le 1 juin à 0 heures 15 min., elle sera au milieu à 11 h. 55 min., et elle finira le 5 au matin à 1 h. 54 m. D'11 h. 20 m. jusqu'à 0 h. 27 min. elle paraîtra totale.

L'autre éclipse de soleil aura lieu le 11 novembre entre 6 1/2 h. et 11 1/4 h. du matin. Elle ne sera visible qu'à l'Océan atlantique méridional, à l'Océan des Indes et une petite partie de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande, où on la verra annulaire.

La seconde éclipse de lune se passera le 25 novembre au matin de 7 3/4 h. jusqu'à 11 heures. On la verra partiellement dans l'Amérique et à l'Est de l'Asie et de l'Océanie.

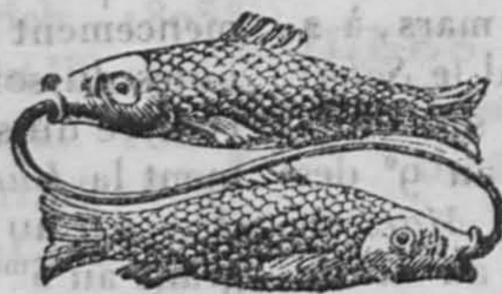
Le Zodiaque est un grand cercle ou bande circulaire; c'est une surface de 16 degrés de largeur; c'est sur cette surface et sur toute la circonférence que sont placés douze amas d'étoiles, connus sous le nom de signes. La ligne qui divise ce cercle ou bande en deux parties égales s'appelle l'Équateur ou ligne équinoxiale. Les signes ou amas d'étoiles placés au nord de cette ligne sont nommés boréaux, ce sont: le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer ou l'Écrevisse, le Lion et la Vierge. Les six autres signes au sud de cette ligne sont les signes méridionaux, savoir la Balance, le Scorpion, le Sagitaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Enfin une autre ligne qui divise la largeur du Zodiaque en deux parties égales, a le nom d'Écliptique parce que le soleil ne paraissant jamais hors de cette ligne, ce n'est que là que peuvent se faire les éclipses. Les deux endroits où cette ligne traverse l'équateur sont les points équinoxiaux, parce que le Soleil les atteint l'un à l'équinoxe du printemps (environ le 22 Mars), l'autre à l'équinoxe d'automne, (environ le 22 Septembre).

Le Régent de cette année est le Soleil (☉).

**Rectification de foire pour 1863.**

BEVAIX, canton de Neuchâtel. Le 20 Mars au lieu du 1<sup>er</sup> Avril.



---

## CHRONIQUE

### DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS DANS LE CANTON

*Du 1<sup>er</sup> Septembre 1861 au 31 Août 1862.*

---

#### 1861.

Le premier fait que nous trouvons à signaler dans cette chronique est l'exposition de la Société cantonale d'agriculture, ouverte à Colombier, **du 18 au 21 septembre**. Le bétail était moins nombreux que l'année dernière, mais offrait un choix d'animaux d'une remarquable beauté; un riche étalage de fruits de toute espèce, de céréales, de racines, de légumes, représentaient les cultures en vigueur depuis les rivages du lac jusque dans nos hautes vallées; la collection de plantes de jardin et de fleurs était aussi complète qu'elle peut l'être dans cette saison de l'année; des produits de la laiterie n'y manquaient pas plus que de nombreux échantillons de nos vins; enfin, un grand assortiment d'outils, d'ustensiles, d'instruments aratoires de toute forme et de toute dimension complétaient ce tableau de notre agriculture, rehaussé d'une manière pratique par un concours de charrues fonctionnant sur le terrain. Le dernier jour, samedi, eut lieu, en présence d'une population accourue de toutes les parties du canton, la distribution des prix; les classes laborieuses y assistaient en grand nombre: preuve convaincante, s'il en était besoin, que pour les fêtes populaires, comme en tant d'autres occasions, il ne serait point impossible de concilier les exigences du travail et les droits

de la religion; il suffirait de le vouloir.— La place nous manque pour donner ici la liste de tous les prix et mentions honorables qui ont été décernés; nous devons nous borner à citer les premiers prix remportés dans les principales branches du concours. Pour les taureaux, un prix de fr. 160 à M. Christ Ramseyer, à la Combe-Boudry (Sagne). Pour les vaches, un prix de fr. 120, à M. Christian Zeziger, au Locle. Pour les genisses, de fr. 100, à M. Jean Cuche, au Côté (Dombresson). Pour le labour avec charrue Dombasle, fr. 60, à M. François Benoit, à Vaudijon (Colombier). Pour le labour avec charrue à double versoir, fr. 50, à M. Henri Nicoud, à St-Aubin. Pour le vin blanc de 1858, 1<sup>re</sup> médaille en argent à MM. Barbier et Thiébaud, à Boudry. Pour le vin blanc de 1859, 1<sup>re</sup> médaille en argent, à M. Alexandre de Dardel, à Saint-Blaise. Pour le vin rouge de 1859, 1<sup>re</sup> médaille en argent, à M. Gustave Heinzely, à Hauterive. Pour vin de Neuchâtel mousseux, médaille d'argent, à MM. Bouvier frères, à Neuchâtel. — En tout, il a été distribué pour bétail, fruits, légumes et produits agricoles, fleurs, instruments et vins, 109 prix, 22 mentions honorables, 7 médailles en argent et 18 médailles en bronze. — Peu de jours auparavant avait eu lieu le concours agricole d'Yverdon, où MM. Gerster, à Cormondrèche, et

Rieser, à Corcelles, avaient obtenu des primes pour instruments d'agriculture, et MM. DuPasquier et Lardy, à Saint-Aubin, une prime et une médaille de bronze, pour tuyaux en papier bitumé.

Dans sa session de **fin septembre**, le grand-conseil a voté une loi de procédure pénale, par laquelle le jury est institué dans notre pays. Les débuts de cette nouvelle institution, qui a fonctionné déjà plusieurs fois au moment où nous rédigeons cette chronique, n'ont pas toujours été heureux. Espérons qu'à chaque nouvelle session les jurés comprendront de mieux en mieux la gravité de leur mission, l'immense responsabilité qui pèse sur eux, et que les services que le jury rendra à une bonne administration de la justice, compenseront l'augmentation de dépenses dont il charge l'état.

Le **29 septembre** ont eu lieu dans tout le pays les élections pour le renouvellement des autorités ecclésiastiques, synode, colloques et collèges des anciens. Ces élections ont généralement eu lieu dans un bon esprit et en dehors des préoccupations politiques. — Le même jour, M. Paul Matthieu, pasteur à Besançon, a été élu pasteur de la Sagne, et M. Paul Bonhôte, pasteur des Planchettes, a été élu pasteur d'Engollon et Fenin.

Un compte-rendu de l'exposition des beaux-arts, ouverte en **septembre** à Genève, a nommé avec éloge deux artistes neuchâtelois: M. Zuberbühler, pour un tableau intitulé: *Visite chez la nourrice*, et M. Fréd. Landry, pour sa médaille de *David de Purry*. — Plus loin, le compte-rendu s'exprime de la manière suivante sur les tableaux d'un autre artiste, notre compatriote: « On peut discuter sur le mérite de deux des tableaux de M. Jacot-Guillarmod, sa *Récolte de maïs* et ses *Buffles à l'étable*, en Transylvanie; on peut y trouver de la négligence, du maïs bien grossier et des buffles bien sombres: quand on n'a pas été en Transylvanie, on n'est pas juge compétent. Mais tout le monde est d'accord pour admirer sans réserve la *Femme valaque*, et surtout le *Chariot valaque* et l'*Attelage hongrois*; person-

nages et chevaux, chevaux surtout, sont frappants de vérité, frappants de soif et de fatigue; ils comptent parmi ce qu'il y a de mieux travaillé en fait d'animaux. » MM. Zuberbühler et Jacot-Guillarmod ont reçu chacun une médaille de première classe, M. Landry, une médaille de seconde classe; enfin, un quatrième artiste neuchâtelois, M. Bachelin, une médaille de troisième classe.

On lisait dans la *Feuille d'Avis des Montagnes* du **19 octobre**: « Nos montagnes sont favorisées d'un automne magnifique. Le mois de septembre a été superbe; depuis le 1<sup>er</sup> octobre le beau temps persiste. Le ciel est pur comme au mois de juillet, le soleil ardent, et à peine quelques faibles gelées blanches se font-elles ressentir la nuit. Les prairies sont vertes comme au printemps et le bétail y trouve encore une nourriture abondante. Plusieurs jardins sont dans toute leur splendeur au Locle, aux Roches-Houriet, où l'on cueille encore toutes les fleurs de l'été. Mais nous citerons particulièrement le jardin de M. Ali Jeannot, aux Brenets, qui est admirable et n'a pas été plus beau de toute l'année. Cette température chaude et exceptionnelle n'est pas sans influence sur la végétation des arbres; une seconde végétation se manifeste sur plusieurs. Nous avons vu des lilas ayant des grappes de fleurs prêtes à s'ouvrir, et aux Roches-Houriet des pommiers fleuris. » Des sureaux se sont couverts de feuilles et de fleurs nouvelles. On en voyait un à la Combe-Monterban, présentant ce phénomène, qui ne s'est jamais produit, depuis que le propriétaire, âgé de 70 ans, le possède. Des fraises parfaitement mûres ont été cueillies le **1<sup>er</sup> novembre** dans les forêts sur les monts du Locle.

La vendange a été faite dans la **première quinzaine d'octobre**; médiocre pour la quantité, la récolte en blanc a été excellente de qualité et comparable à celle des meilleures années; celle de la récolte en rouge a été généralement inférieure. On croit volontiers que la vigne ne demande que de la chaleur; l'expérience de 1861 a prouvé que quelque humidité est nécessaire

pour hâter la maturité du raisin; en effet, le raisin, stationnaire pendant la sécheresse prolongée du mois d'août, n'est entièrement parvenu à son point qu'à la fin de septembre et même au commencement d'octobre. Le progrès avait été plus lent pour le rouge, de là la différence dans la qualité. Les propriétaires assez bien inspirés pour renvoyer à la fin de la vendange la récolte du rouge ont obtenu une amélioration marquée. C'est là un fait palpable, qui condamne le préjugé d'après lequel, année commune, on vendange trop tôt dans notre vignoble. Le raisin perd, dit-on, dès qu'il cesse de grossir: la perte sur la quantité, si perte il y a, serait minime; elle serait amplement compensée par une qualité plus parfaite. — Le prix du vin a acquis cette année une élévation qui paraît exceptionnelle, mais que nous attribuons à l'augmentation donnée par les chemins de fer à la valeur commerciale de ce produit. — En somme, le vignoble neuchâtelois a eu sujet de rendre grâces à Dieu du résultat de la récolte de 1861.

Le **3 novembre**, M. Paul Faure a été élu pasteur des Planchettes.

Dans sa séance du **20 décembre**, le grand-conseil a décidé la création d'un troisième poste de pasteur au Locle, d'un second poste de pasteur allemand aux Montagnes, et d'un poste de curé au Locle.

## 1862.

La pluie persistante de la dernière semaine de **janvier** a causé des inondations partielles sur divers points de notre canton, entre autres au Locle, à Fleurier et au Val-de-Ruz. Le lit du Bied, au Locle, ne suffisait plus à contenir ses eaux bourbeuses et rapides; elles ont débordé de tous côtés et pénétré dans les maisons. Toutes celles de la rue du Marais et du Collège, des rues Bournot, du Pont et des Fontaines, ont été plus ou moins envahies, et, dans plusieurs, l'eau s'est élevée à un ou deux pieds dans les caves ou les rez-de-chaussée. Dans le quartier du progrès, les dégâts ont été plus considérables. Aux environs, la Jaluse a

menacé les propriétés et une portion de route a été emportée. — A Fleurier, le Buttes a débordé et l'eau a envahi plusieurs des rues du village; des magasins et des jardins ont été inondés et l'on a même éprouvé un moment des craintes pour les maisons situées au-dessus du pont dit de Buttes. En plusieurs endroits, l'Areuse formait une nappe d'eau couvrant tout le fond de la vallée. — A Dombresson, les eaux du Chasseran, ruisseau produit par la fonte des neiges ou par les grandes pluies, ont débordé dans la nuit du 30 janvier et pénétré dans la maison de *Cheneau* et dans plusieurs maisons du village de Villiers. Les habitants, réveillés au milieu de la nuit, ont dû s'empresser de faire sortir le bétail des étables envahies; la voie publique a été fortement endommagée. Dombresson a été moins éprouvé que Villiers, mais l'eau est cependant entrée dans quelques maisons, où il y en a eu jusqu'à 1 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> pied.

Les souffrances de la crise horlogère continuant à être grandes dans nos montagnes, plusieurs dames de Neuchâtel conçurent l'idée charitable de faire un appel pour une vente, dont le produit serait destiné à les soulager. Il y fut répondu, tant du chef-lieu que de diverses parties du canton, avec autant de générosité que de zèle. — Le **13 février** les salles de l'étage supérieur de l'hôtel du Peyrou s'ouvraient à une nombreuse affluence de personnes désireuses de s'associer par leurs achats à cette œuvre de bienfaisance et de patriotisme. Une conférence dans le même but avait été tenue par M. le pasteur Godet. Le résultat de ces efforts de la charité fut une somme de plus de sept mille francs, qui fut envoyée dans les paroisses des Montagnes d'où était parti le cri de détresse et qui, distribuée par les pasteurs et les comités locaux, aida ces populations éprouvées à arriver à la fin de la mauvaise saison.

Heureusement que l'hiver a été d'une douceur exceptionnelle, ce qui a permis à bien des familles de gagner quelque chose en dehors de l'horlogerie, qui faisait défaut. Dans les vallées comme sur les som-

mités il n'y avait que peu de neige, souvent point, et les personnes les plus âgées ne se souviennent pas d'avoir vu dès le mois de février les routes de la Chaux-du-Milieu et de la Brévine complètement débarrassées de neige et de glace et les voitures les parcourir comme en été. Le **21 février**, au Locle, le thermomètre marquait 13 degrés Réaumur à l'ombre. Le **20 février**, aux environs du Locle, un agriculteur a labouré et ensemencé un champ d'avoine; nous n'avons pas su si cette entreprise a réussi.

Dans sa séance du **18 mars**, le conseil d'état a appelé M. Henri Wildberger, de Schaffhouse, au poste de pasteur allemand du Locle.

Le **6 avril**, la paroisse de la Chaux-de-Fonds a élu au poste de pasteur, vacant par la mort de M. Jeanneret, M. Constant Delachaux, jusqu'alors pasteur aux Verrières. — La paroisse de Cortaillod a élu le même jour pour son pasteur M. Gustave Rosselet, jusqu'alors pasteur à Couvet.

Après un mois de mars et un commencement d'avril relativement chauds, qui avaient favorisé un développement rapide de la végétation, la température a subitement baissé dans la nuit du **12 au 13 avril**; on a trouvé de la glace sur les bords du lac, et les arbres fruitiers, déjà revêtus de leur parure du printemps, se sont trouvés couverts de neige. La vigne, surtout dans certains quartiers, a considérablement souffert.

Le **4 mai**, ont eu lieu dans tout le pays les élections pour le renouvellement du grand-conseil. Le résultat en a été que les deux principaux partis politiques qui se partagent notre canton se trouvent représentés dans la nouvelle législature en force à peu près égale; ce sont quelques députés douteux du Val-de-Travers, qui, suivant qu'ils penchent à droite ou à gauche, décident les questions dans un sens ou dans l'autre. Sans les violences exercées à Neuchâtel par un des partis, le résultat aurait été différent.

Le **11 mai**, la paroisse de Saint-Blaise a élu pour son pasteur en remplacement de M. Ladame, décédé, M. Edouard Robert-

Tissot, jusqu'alors suffragant de M. Ladame.

Le **31 mai**, le grand-conseil a procédé à la nomination du nouveau conseil d'état, qui se trouve maintenant composé de MM. Frédéric-Auguste Monnier, Marcelin Jeanrenaud, Alexis-Marie Piaget, Louis Clerc-Leuba, George Guillaume, Henri Touchon et Louis Denzler, colonel.

C'est aussi le **31 mai** qu'a été close l'exposition de la société des amis des arts, ouverte à l'hôtel du Peyrou pendant le mois de mai. Cette exposition n'a point cédé le pas à ses devancières; tous, ou à peu près tous, les artistes neuchâtelois ont été fidèles au rendez-vous et plusieurs noms nouveaux figuraient au catalogue. MM. Karl et Edouard Girardet, Charles et Edmond Tschagggeny, Grosclaude père et fils, Léon, Auguste et Fritz Berthoud, Albert de Meuron, Aurèle Robert, Zuberbuhler, Ed. de Pourtalès, Jacot-Guillarmod, Bachelin, Vouga, Grisel, de Salis, Favre, Junod, Maillardet, Landry, MM<sup>mes</sup> Favre et Bachelin; MM. Anker, Jecelin, Zimmermann, Faure, Buvelot, Ritter, Motta, de Mandrot, tels sont les noms d'artistes Neuchâtelois ou amis de Neuchâtel et de nos expositions nationales, qui nous avaient envoyé des produits de leur pinceau ou de leur burin. Le nombre des visiteurs non moins que celui des exposants est un heureux indice que le goût des beaux-arts n'est pas chez nous en décroissance, aussi le comité a-t-il résolu cette année de donner suite à un projet conçu depuis longtemps, celui d'avoir un bâtiment construit exprès et dont il ne courût plus le risque d'être délogé. En effet, nos expositions, qui passèrent successivement de l'ancien hôtel de ville (exposition Robert) au gymnase, du Gymnase au collège des Terraux, de ce dernier à l'hôtel du Peyrou, ne trouvaient pas toujours dans des locaux d'occasion, la lumière, l'espace, la disposition architecturale nécessaires pour répondre entièrement à leur but. Il s'est donc formé une société sous le nom de *Léopold Robert*, qui s'est mise immédiatement à l'œuvre et construit maintenant un bâtiment simple mais élégant, sur un terrain qui lui a été concédé gratui-

tement par la commune de Neuchâtel dans la cour de l'hôtel du Peyrou.

**Le 1 Juin**, vers quatre heures de l'après-midi, il s'est élevé à Neuchâtel une bourrasque violente, accompagnée d'une pluie diluvienne et d'éclats de tonnerre. Au même instant, une chaloupe à voile, montée par deux jeunes Anglais de vingt à vingt-deux ans, fuyait vent arrière, avec une rapidité vertigineuse, quand, à une portée de carabine du rivage, l'esquif chavira et les deux jeunes gens furent précipités dans le lac au plus fort de la tempête. L'obscurité était si grande que ce ne fut qu'au bout de quelques minutes qu'on aperçut du rivage la chaloupe renversée sens dessus dessous, sans aucun vestige de ceux qui la montaient. Aussitôt un jeune homme courageux, M. Larsche fils, se déshabilla et se jeta à l'eau pour porter secours aux naufragés; mais peu s'en est fallu qu'il ne devînt lui-même victime de son dévouement; fort heureusement, le propriétaire de la chaloupe, qui de son côté arrivait en bateau, a réussi à le retirer. Les deux étrangers étaient depuis deux jours à Neuchâtel, où ils étaient descendus à l'hôtel Bellevue. Malgré les recherches les plus actives et les plus persévérantes, les cadavres n'ont pu être retrouvés qu'au bout de plusieurs jours. En cet endroit, le lac a une profondeur de 240 à 250 pieds. La nombreuse assistance réunie pour leur rendre les derniers devoirs, **le 7 juin**, témoignait du vif et douloureux intérêt que leur mort a excité dans la population toute entière. Ils se nommaient MM. Ed. Turing et Charles-Albert Chomley, et étaient âgés l'un de 18 et l'autre de 20 ans.

**Le vendredi 4 juillet** a été célébrée la fête des Promotions à Neuchâtel. Quoique en général notre chronique se soit abstenue de mentionner chaque année cette cérémonie, qui présente sans doute toujours un grand intérêt pour les amis de la jeunesse, mais pas de circonstances assez frappantes pour entrer dans les colonnes du *Messenger*, d'autant plus que les promotions de tant d'autres localités importantes de notre pays auraient alors droit à être aussi rappelées; néanmoins

la fête de Neuchâtel s'est célébrée cette année avec tant d'éclat que nous croyons devoir faire exception pour une fois. Elle a été favorisée par un temps magnifique. Le matin comme de coutume a eu lieu dans le temple-neuf le service religieux. M. le ministre A. de Pury a adressé aux enfants une allocution sur la nécessité du travail accompagné de la prière comme seul moyen de le voir réussir et porter des fruits sous la bénédiction d'en-haut. Après ce discours, MM. les ministres Larsche et Sandoz ont lu chacun le rapport sur les établissements confiés à leur direction; la marche de l'instruction publique a été régulière et n'a été marquée par aucun fait saillant; les résultats des examens ont été satisfaisants. En entendant ces rapports, pleins de vie et d'intérêt, nous nous sommes félicités de voir notre jeunesse confiée aux soins de pareils hommes. La distribution des prix et les promotions ont suivi les rapports des deux directeurs. Des morceaux de chant exécutés par les élèves des deux collèges avec accompagnement d'orchestre sous l'habile direction de M. Kurz ont parfaitement réussi et ont produit le plus bel effet. L'après-midi a eu lieu la fête du Mail. A l'entrée se trouvait un arc de triomphe surmonté de la croix fédérale et des drapeaux fédéraux et cantonaux, le bâtiment du Stand était entouré de guirlandes; des mâts de cocagne couverts de prix pour les habiles, des engins de gymnastique, un tir à l'arbalète et au pistolet et une tombola pour les jeunes filles complétaient les amusements réservés aux enfants. La société de musique la *Fanfare* et les sociétés de chant l'*Orphéon*, le *Frohsinn* et l'*Echo de l'Atelier*, ainsi que la société de gymnastique, avaient bien voulu prêter leur concours à cette fête de jeunesse; les morceaux de musique, de chant et les exercices des gymnastes donnaient encore plus de vie et d'entrain à la fête. Une foule considérable n'a cessé de témoigner son intérêt à cette fête, et sauf une ou deux chutes de jeunes garçons qui n'ont heureusement pas eu de suites, aucun incident fâcheux n'est venu troubler cette journée.

A 7 heures, la fête a été terminée par le *Rufs du mein Vaterland*, exécuté par la *Fanfare*, et un vivat à la confédération. Puis le cortège est rentré en ville musique et sociétés de chant en tête.

**Le dimanche 20 juillet**, M. Henri DuBois, suffragant à Dombresson, a été élu pasteur des Verrières.

Le même jour a été célébrée à Boudry la fête cantonale des officiers. Elle a été favorisée par un temps magnifique. A neuf heures réunion des officiers, au nombre de 52 à l'hôtel de ville, où ont eu lieu les délibérations; à 10 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures, collation offerte par la ville; à midi et demi, départ pour Cortaillod et collation offerte par les officiers du district; à une heure, départ en bateau à vapeur pour St-Aubin où le banquet a eu lieu et a duré jusqu'à 7 heures. En voyant ainsi l'emploi qui a été fait, heure par heure, de cette journée du dimanche, on peut se demander à quelle religion appartenaient les ordonnateurs de la fête et ceux des participants qui en connaissaient le programme. L'Eternel a dit: *Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier*. Nous ne nous laisserons pas de protester contre le mépris que tant de nos concitoyens continuent à témoigner pour ce commandement formel de la loi divine.

**Le 3 août**, élection des justices de paix dans tout le canton; nous avons la satisfaction de constater que généralement la politique a été tenue à l'écart dans les choix qui ont été faits pour cette magistrature si importante pour toutes les classes de la population.

Le synode de l'église neuchâteloise s'est réuni en session extraordinaire le **mercredi 6 août**. Il s'agissait principalement de l'acceptation et de la consécration de trois candidats au saint ministère, MM. Frédéric-Henri de Rougemont, Charles-Alphonse Châtelain et Charles-Virgile Borel. Le synode a accepté à l'unanimité ces trois candidats, comme la commission de consécration avait été unanime à les recommander, à la suite des examens et des épreuves qu'elle leur a fait subir. La consécration a

eu lieu dans la collégiale, en présence du synode, de MM. les pasteurs et ministres du canton et d'un nombreux concours de fidèles, non seulement du chef-lieu, mais des paroisses voisines et d'autres plus éloignées. L'ecclésiastique officiant, M. Louis Borel, pasteur de Colombier, a prêché sur I *Tim.* III, 1. Il a signalé l'excellence du ministère évangélique, et s'est attaché à en faire sortir de salutaires enseignements et encouragements pour les nouveaux serviteurs de l'église auxquels il allait imposer les mains. Le synode rentré en séance a nommé à des postes de suffragant deux des jeunes ministres qui venaient d'être consacrés, savoir M. de Rougemont à Dombresson et M. Châtelain à Lignières. M. Edouard Châtelain, ancien pasteur de la Brévine, nommé par le conseil d'état diacre du district de Boudry, a été appelé par le synode aux fonctions de subside de la paroisse de Colombier, Auvernier et Bôle.

Une découverte d'un grand intérêt pour l'histoire naturelle de nos contrées, dans les siècles reculés, a été faite, au commencement d'**août**, non loin des Verrières. Le chef de gare de cette localité, M. Lavaure, Français, piqué de curiosité par les récits auxquels servent de thème les *baumes* ou entonnoirs profonds et abruptes, nombreux dans la contrée et dans d'autres parties du Jura, a voulu explorer un de ces abîmes sur le mont-des-Verrières, à quelques cents pas du chemin qui conduit des Verrières à la Côté-aux-Fées<sup>(1)</sup>. Deux ou trois citoyens des Verrières, hommes adroits et courageux, se sont associés à lui. Munis des engins nécessaires pour l'exécution de leur dessein, ces messieurs se sont dévalés dans la baume qu'ils avaient choisie pour leur exploration. Quelle n'a pas été leur surprise de trouver dans un couloir faisant suite à l'ouverture perpendiculaire du souterrain,

(1) Elle est fort connue dans les environs sous le nom de baume de *Jeun du Lac*, il en est fait mention dans la *Description des Montagnes et des Vallées*, imprimée en 1766, de M. le banneret d'Osterwald. D'après Bescherelle, *baume* est un mot provençal signifiant caverne, grotte.

un amas d'ossements d'animaux et, dans le nombre, deux têtes d'élan, ornées encore de bois magnifiques! La partie perpendiculaire de la baume mesure environ cinquante pieds; comme le couloir suit un plan incliné, les ossements se trouvaient à une profondeur encore plus considérable. Les recherches seront continuées. Il y a là un intéressant sujet d'études pour MM. les naturalistes, les géologues et peut-être les archéologues.

**Le 17 août**, la paroisse de la Côte-aux-Fées a élu pour son pasteur M. le ministre Charles-Virgile Borel. La paroisse allemande de la Chaux-de-Fonds a élu le même jour M. le ministre Charles-Chrétien Ohnstein, qui la desservait provisoirement.

**Dimanche 24 août**, (encore et toujours le dimanche!) à onze heures, a commencé à Neuchâtel la fête fédérale de gymnastique, qui a duré jusqu'au mercredi. A cette occasion la ville a été pavoisée, enguirlandée de verdure et de fleurs, illuminée; il y a eu processions, salves d'artillerie, imitation des armuriers, banquet, bal. Quelques personnes se demandaient ce qu'on aurait fait de plus pour une troupe de braves qui rentrerait victorieuse dans ses foyers après avoir sauvé la patrie, et si on ne courait pas risque d'enlever à ces démonstrations une partie de leur prix en leur donnant un pareil développement pour une fête de gymnastique; mais le désir de témoigner à des confédérés l'attachement de toutes les classes de la population pour notre commune patrie suisse, l'a emporté sur ces considérations. Les exercices des gymnastes ont eu lieu au Mail. Les principaux prix qui ont été décernés l'ont été à MM. Bachofen et Mathys de Bâle, Freuler de Morges et Balmer d'Arau. Environ deux cents couronnes et prix ont été délivrés, dont cinquante à des gymnastes neuchâtelois.

Nous ne voulons pas terminer notre chronique sans mentionner les succès remportés par nos compatriotes à l'exposition universelle de Londres. L'importance d'une pareille exposition et la signification des récompenses qui y ont été accordées nous

engagent à reproduire ici la liste complète:

Ont obtenu des prix: Pour les préparations alimentaires: MM. *Ph. Suchard*, à Neuchâtel, pour chocolat, *C. Klaus*, au Locle, pour pastilles. — Pour vins, liqueurs, bière et autres boissons, tabacs, etc.: MM. *Ferd. Belenot*; *Bouvier frères*; *Elise Gilliard*; *Aug. Leuba*; *Rosselet-Dubied*. — Pour instruments scientifiques et procédés dépendant de leur emploi: M. *Hipp*. — Pour horlogerie: MM. *Borel et Courvoisier*; *A. Courvoisier*; *Grandjean et C<sup>ie</sup>*; *Grosclaude et C<sup>ie</sup>*; *G. H. Jeanrenaud*; *Matthey-Doret*; *C. A. Montandon*; *J. Mulertz*; *U. Nardin*; *J. Perret*; *Robert-Nicoud*; *Sandoz frères*; *J. H. et A. Johann*. (Nous croyons devoir rappeler, avec le *Neuchâtelois*, qu'un de nos plus habiles horlogers, M. S. Mairet, figurait à la fois parmi les exposants et parmi les membres du jury, et se trouvait en cette dernière qualité en dehors du concours). — Pour acier: MM. *Matthey et fils*. — Pour ouvrages et métaux précieux et imitation, joaillerie: MM. *A. Dubois*; *F. Kundert*.

Voici les mentions honorables qui ont été décernées dans différentes classes, à des exposants neuchâtelois:

Substances alimentaires, etc: MM. *Bille*, *Borel et C<sup>e</sup>*, à Thielle, pour cigares; M. *G. Legler*, à Couvet, pour extrait d'absinthe. — Armes: M. *L. Kohler*, à Boudry, pour carabines. — Horlogerie: MM. *J. Devain*, *Faure frères*, *C. Jeanjaquet*, *L. Lesquereux*, *A.-O. Matthey*, *A. Müller*, *H. Perregaux*, *A. Perret*, au Locle; *Breitling et Läderich*, *F. Courvoisier*, *P.-F. Ingold*, *Eug. Junod et C<sup>e</sup>*, *P.-A. Marchand*, à la Chaux-de-Fonds; *P.-E. Jacottet*, *Ami Jeanrenaud aîné*, à Travers; *D.-L. Petitpierre*, à Couvet; *U. Guye*, à Fleurier; *C.-A. Yonner*, aux Verrières. — Dentelles et broderies: M<sup>me</sup> *Montandon*, à Môtiers, pour ouvrages au crochet. — Métallurgie: M. *A.-O. Matthey*, au Locle, pour argenture et dorure galvanique. — Orfèvrerie et bijouterie: M. *H. Grandjean-Perrenoud*, à la Chaux-de-Fonds, pour gravure et émaux.

A l'exposition industrielle était jointe une exposition de tableaux, à propos de

laquelle le journal anglais *l'Examiner* fait une part fort honorable aux ouvrages de peintres neuchâtelois. Arrivé au compartiment réservé aux artistes de la Suisse, il met en tête des tableaux de genre de cette partie de l'exposition la *Halte de chasseurs de chamois*, de M. Albert de Meuron; il signale l'effet produit par un groupe de M. Frédéric Zuberbühler, intitulé le *Bonheur domestique*, et par un autre tableau du même artiste, et distingue aussi l'*Equipage hongrois* de M. Jacot-Guillarmod. Inutile de dire que, dans la partie du paysage, notre illustre concitoyen, M. A. Calame, à Genève, reçoit l'hommage que mérite une toile exposée par lui.

A l'occasion de ce grand rendez-vous d'hommes de toutes nations, l'évêque de Londres avait adressé un appel à quelques prédicateurs du continent pour venir prêcher dans la chapelle de la reine et dans quelques autres édifices de culte. Au nombre des ecclésiastiques qui ont été l'objet de cette distinction s'est trouvé M. le ministre William Pétavel, de Neuchâtel.

Ajoutons encore qu'au sein du congrès international de bienfaisance qui s'était donné rendez-vous à Londres pour le moment de l'exposition, les diverses sociétés de bienfaisance de notre canton étaient représentées par un délégué neuchâtelois, M. Frédéric de Perregaux fils, et qu'il y a été fait lecture de deux mémoires dûs à M. J. Sandoz, inspecteur des écoles de la municipalité de Neuchâtel.

Au point de vue littéraire, cette année a été moins féconde que la dernière. Nous ne trouvons à signaler que les *Etrennes neuchâtelaises* par M. J.-A.-M. Jeanneret. — *Essai sur les nombres rythmiques de la prophétie et de l'histoire*, par M. Frédéric de Rougemont. — *Notice sur Isaac DaCosta, Israélite Portugais*, (par M. E. Pétavel). — Un petit poème politique: *Saturnia Tellus, non! l'Italie n'est pas la terre des morts*, par M. Emile Tripet.

Quelques sermons: *Saint-Paul, type du serviteur de Jésus-Christ*, par M. J. Fr. Otthenin-Girard. — *Avant, pendant et après*

*la crise*, par M. G. Rosselet. — *Le libéralisme de Dieu*, par M. H.-F. Quinche.

Deux traductions: *Coup d'œil rapide sur l'histoire du rationalisme*, par Viedebannt, traduit de l'allemand (par un de nos pasteurs). — *Notice sur M. Charles de Rodt*, traduit de l'allemand, (par M. Ed. Petitpierre).

Le *Voyage en Terre-Sainte* de M. Félix Bovet a été réimprimé en troisième édition.

Nous voulons mentionner aussi, à cause de son importance, un ouvrage écrit par un de nos compatriotes à l'étranger: *Cadmus, ou alphabétique générale, au point de vue physique, physiologique et graphique*, par F.-H. du Bois-Reymond.

Par contre nous avons fait des pertes; deux journaux, l'un littéraire, la *Revue suisse*, qui se publiait à Neuchâtel, grâce à l'initiative de M. H. Wolfrath, depuis l'année 1845, et se trouvait depuis 1853 sous la direction d'un comité, l'autre scientifique, l'*Echo médical*, fondé dans notre ville en 1855 et rédigé par MM. les docteurs Ed. Cornaz et Franç. de Pury, ont cessé de paraître. Ce n'est pas sans regret que nous voyons s'éteindre au milieu de nous autant de petits foyers de vie intellectuelle, que nous aurions voulu voir au contraire s'étendre et prospérer, comme un utile contre-poids au développement industriel si considérable dans notre pays.

---

## NÉCROLOGIES.

### Le comte de Pourtalès.

Que le décès d'un Neuchâtelois ait eu du retentissement dans une ville telle que Paris; qu'il ait été annoncé comme un événement dans les principaux journaux de l'Europe; qu'un M. de Thouvenel, un comte de Bacchiochi, un duc de Cambacères, ainsi qu'un grand nombre de membres et du corps diplomatique et des grands corps de l'Etat, se soient empressés d'assister à ses funérailles; que l'empereur lui-même s'y

soit fait représenter par son chambellan, M. de Riencourt; tout cela offre assurément quelque chose de rare, de bien propre à intéresser les compatriotes du défunt, le comte **Albert de Pourtalès** qui, à peine âgé de 49 ans, est mort d'une attaque d'apoplexie, à Paris où il résidait en qualité de ministre plénipotentiaire de Prusse.

Mais contre les douleurs d'un deuil profondément senti, les pompes, les honneurs et toutes les grandeurs de la terre ne seront jamais que de pauvres ressources; et au milieu de tant de circonstances si brillantes selon le monde, la respectable famille du défunt n'aurait pu supporter ce second coup si imprévu dont elle vient d'être frappée<sup>(1)</sup> si elle n'eût su chercher plus haut que sur la terre, des consolations plus solides et plus efficaces. Et s'il est flatteur, pour les Neuchâtelois, de pouvoir réclamer comme ayant été leur compatriote un homme aussi hautement et aussi généralement apprécié, d'un autre côté, les hommages mêmes rendus à sa mémoire leur font sentir d'autant plus vivement la perte d'un pareil concitoyen.

Dans une famille aussi opulente et aussi éclairée que celle où la providence l'avait fait naître, le jeune Pourtalès ne pouvait manquer de recevoir une éducation des plus soignée. Ses talents y répondaient, et ils l'entraînèrent de bonne heure dans la carrière diplomatique, pour laquelle (dit un journal) « sa distinction, la flexibilité de sa riche nature, la grâce de son séduisant esprit semblaient le désigner. Joignant aux qualités aimables qui font réussir, les qualités solides qui ratifient et maintiennent le succès, il ne tarda pas à être distingué, et très-rapidement poussé jusqu'au poste de ministre de Prusse à Constantinople, où il fit un assez long séjour. »

« La Prusse et son roi, disent d'autres journaux, ont perdu en M. de Pourtalès, un serviteur dévoué, loyal et éclairé; c'était un homme d'état instruit et laborieux, intelligent et vigilant, résolu surtout et con-

vaincu que, quand on a suffisamment délibéré, il faut agir promptement et énergiquement. Mais chez lui, l'énergie de la volonté qui agit, était tempérée par une modération prudente. »

Avec cette réunion peu ordinaire de qualités supérieures, M. de Pourtalès pouvait espérer d'être un jour appelé au ministère des affaires étrangères; et en effet son nom retentissait en Prusse chaque fois que des remaniements ministériels y étaient en question; il y restera aujourd'hui comme le symbole de l'honorabilité chevaleresque et du talent éprouvé.

C'est du milieu d'une carrière aussi brillante, que M. de Pourtalès fut inopinément enlevé le 17 décembre 1861. La cérémonie de ses funérailles, présidée par un pasteur protestant, eut lieu le 22 décembre suivant, dans une chapelle ardente disposée à cet effet, dans l'hôtel de la légation de Prusse à Paris. Le deuil fut conduit par M. Guillaume de Pourtalès, frère du défunt, et par le prince de Reuss, chargé d'affaires par *interim*. Le service religieux fut célébré par M. le pasteur Valette dont le discours, tableau saisissant de la vie du défunt, faisait ressortir ses qualités éminentes comme homme d'état, comme père de famille et comme chrétien. Il rappela entre autres que l'an dernier (1860) à pareille époque, M. de Pourtalès faisait participer les enfants pauvres aux jouissances de la fête de Noël.

L'ambassadeur de Prusse à Paris, écrivait-on de Berne à la *Gazette de Lausanne*, n'est peut-être regretté nulle part plus sincèrement que dans la commune d'Oberhofen, sur le lac de Thoune, où il possédait un superbe château. Le comte avait tout récemment doté la commune d'une école enfantine, et d'un hôpital qu'il entretenait à ses frais.

---

**Louis Courvoisier.**

Aux dernières fêtes de Noël, dans l'après-midi du second dimanche de communion, qui est aussi, comme chacun le sait, le der-

<sup>(1)</sup> C'est au mois de février 1861 que le père du défunt, le comte Frédéric de Pourtalès-Castellane, a été enseveli à Neuchâtel.

nier dimanche de l'année, un de nos plus éloquents prédicateurs, **M. Louis Courvoisier**, terminait dignement à Neuchâtel les solennités religieuses, en annonçant avec effusion de cœur, le grand mystère de piété <sup>(1)</sup> que ces fêtes nous rappellent.

La nombreuse assemblée qui l'écoutait avec un religieux recueillement, ne se doutait guère que ce zélé serviteur de Christ lui parlait pour la dernière fois, et que venant de quitter un lit de souffrance, il allait, en descendant de chaire, y rentrer pour ne plus s'en relever. Et en effet, dès le dimanche suivant (5 janvier 1862) tous les pasteurs et ministres domiciliés à Neuchâtel, étaient réunis dans la maison de leur digne frère en Christ pour lui rendre les derniers devoirs, en allant déposer dans le tombeau sa dépouille mortelle.

Fils et petit-fils de pasteurs neuchâtelois, **M. Louis Courvoisier**, s'étant voué pour ainsi dire dès l'enfance à suivre la même carrière, avait été consacré au saint ministère l'an 1827. Après avoir dirigé pendant vingt-cinq ans environ, la grande paroisse de Fleurier dont son grand-père avait été le pasteur pendant près de cinquante ans, il s'était retiré à Neuchâtel, où il continua à servir l'Eglise par ses fréquentes prédications dans les chaires de la ville et des paroisses de la campagne, par l'esprit judicieux et pratique qu'il apportait dans différentes commissions dont il était membre, par les conseils précieux qu'il donnait aux étudiants en théologie, auxquels il portait le plus vif intérêt.

En chaire, il joignait à toutes les qualités solides qui font l'orateur chrétien, une beauté de la forme d'autant plus remarquable qu'elle était exempte de toute recherche et de toute affectation. Chacune des images poétiques, des tournures oratoires, des expressions élégantes dont abondaient ses discours, paraissait ne s'être offerte à lui que comme la manière la plus simple et la plus naturelle d'énoncer sa pensée ou son sentiment. Il ne se permit jamais d'impro-

viser un sermon; ce n'est qu'au chevet des malades, dans l'instruction des catéchumènes, dans sa conversation toujours intéressante et animée, enfin dans les occasions où sa charge de pasteur l'appelait à prendre la parole, qu'il put déployer la rare facilité d'élocution qu'il avait reçue du Seigneur. Telle était sa force de tête, et son zèle pour la prédication, qu'il roulait habituellement dans son esprit, non pas un, mais plusieurs sujets de sermons desquels il méditait et creusait tantôt l'un, tantôt l'autre, toutes les fois qu'il se trouvait seul à la promenade ou en chemin.

Quant à sa carrière pastorale, et à la manière dont son long ministère fut apprécié dans sa paroisse, il suffira, pour en donner une juste idée, de rappeler un seul fait qui n'a pas besoin de commentaire. Dès que la nouvelle de la mort de **M. Courvoisier** fut arrivée dans son ancienne paroisse, la commune de Fleurier résolut de faire ériger un monument sur sa tombe; mais les membres de la paroisse, qu'ils appartenissent ou non à la commune, déclarèrent qu'ils s'en chargeaient; en sorte que la souscription ouverte à cet effet, fut plus que couverte en quelques heures.

Agé seulement de 57 ans, ayant conservé toute la vigueur de ses facultés intellectuelles et la fraîcheur de son talent, quoique sa santé eût subi depuis quelque temps plus d'une altération, il était encore bien nécessaire à sa nombreuse famille, et pouvait rendre encore de grands services à l'église, lorsque le Dieu dont *les voies ne sont pas les nôtres*, trouva bon de le rappeler à Lui.

---

### Léopold de Roulet.

L'hiver de 1861 à 1862 ayant été singulièrement doux, mais en général nébuleux et humide, a été marqué dans le pays, mais surtout dans le vignoble et dans la ville de Neuchâtel, où les brouillards semblaient s'être établis en permanence, par de nombreux décès et des maladies plus nombreuses encore. Aussi cette saison a-t-elle été

<sup>(1)</sup> I Tim. III-XVI.

pour beaucoup de familles une saison de deuil, et le public souvent et douloureusement affecté par la mort de personnes vraiment regrettables qu'on aurait pu espérer de voir vivre plus longtemps.

Ainsi le 31 janvier, une foule d'habitants de la ville se pressaient au convoi funèbre de M. **Léopold de Roulet**, enlevé à l'âge de 65 ans par une courte maladie. Aîné d'une famille dans laquelle une bienfaisance héréditaire est l'apanage commun de tous, homme d'un caractère droit et bienveillant, M. de Roulet jouissait à juste titre du respect et de l'affection de ses concitoyens. Une partie de sa jeunesse s'était passée dans la carrière diplomatique; il avait été successivement attaché aux légations prussiennes à Dresde, à Copenhague et à Londres; il était revêtu à la cour de Prusse, de la dignité de chambellan. Les vifs regrets de sa famille et de ses amis témoignent de ce qu'il fut dans toutes les relations de la vie privée.

#### **Jules - Félix Jeanneret.**

Parmi les deuils imprévus, et les morts tout-à-fait inattendues, qui ont si tristement compensé la douceur du dernier hiver, on peut compter le décès de M. **Jules-Félix Jeanneret**, pasteur à la Chaux-de-Fonds, brusquement enlevé à sa famille et à sa paroisse le 19 février dernier. Il était, il est vrai, âgé de près de 65 ans; mais sa maladie a été si courte, son activité si peu ralentie; il paraissait encore si jeune et d'esprit et de cœur, que sa mort peut être mise au nombre de celles qui ont le plus généralement frappé et surpris.

Ayant été longtemps le seul pasteur de la Chaux-de-Fonds, il put, grâce à sa rare activité et à son inépuisable dévouement, suffire à tous les devoirs de sa charge dans une paroisse aussi importante et aussi nombreuse; et lorsque plus tard il fut secondé d'abord par un, puis par deux collègues, ce ne fut pas à lui, mais plutôt à sa paroisse que ce secours fut utile; car il n'en pro-

fit point pour se reposer, son activité pastorale n'en fut nullement diminuée, et il n'en continua pas moins à consacrer à sa paroisse, et particulièrement aux établissements d'éducation tout son temps et toutes ses forces.

La perte d'un pasteur aussi fidèle et aussi zélé, qui pendant plus de 30 ans n'avait cessé de lui consacrer tout son travail et tous les talents qu'il avait reçus du Seigneur; cette perte fit sur toute l'immense paroisse de la Chaux-de-Fonds une impression des plus profondes; et ce fut avec un empressement bien remarquable qu'elle s'associa toute entière au deuil de la famille. Malgré la pluie, et sans s'inquiéter de la couche épaisse de boue qui recouvrait rues et chemins, une foule immense et surtout très-recueillie, voulut assister aux funérailles de son conducteur spirituel. Ce fut entre deux haies de spectateurs de tout âge et de tout sexe, qu'on vit s'avancer du côté du cimetière un convoi funèbre de plus d'un millier de personnes. Les membres du consistoire ou collège des Anciens voulurent porter eux-mêmes le cercueil, et ce ne fut qu'à la sortie de la Chaux-de-Fonds, qu'ils le déposèrent dans le corbillard.

Sur la demande de la famille et d'après le vœu du défunt, aucun discours n'avait été prononcé sur la tombe, mais le lendemain dimanche, les paroissiens réunis au temple avec un extraordinaire empressement, y entendirent un sermon qui leur rappela avec autant de chaleur que de vérité et de dignité, ce qu'avait été pour eux le pasteur qu'ils venaient de perdre.

Que M. Jeanneret ait emporté dans le tombeau les regrets universels et de sa famille, et de ses paroissiens, et de ses collègues, c'est ce qui ne surprendra aucun de ceux qui l'ont connu soit de près soit de plus loin. — *Dévouement* sans borne au devoir; *fermeté* sans obstination; *franchise* qui n'avait jamais rien d'offensant parce qu'elle était vraiment charitable; *activité* d'autant plus digne d'éloge qu'elle était mal secondée par une santé trop peu robuste; rare *justesse d'esprit*, tact et discernement peut-être plus

rare encore; *lucidité d'intelligence*; grande *facilité* à s'exprimer soit de bouche, soit par écrit; *bienveillance* qui ne se démentait jamais: aucune de ces qualités de l'esprit et du cœur que l'on peut désirer chez le pasteur chrétien ne manquait à M. Jeanneret, et elles étaient chez lui d'autant plus aimables qu'elles furent toujours accompagnées de l'*humilité* la plus sincère et la plus pieuse. — Ne soyons point surpris, encore une fois, qu'un tel pasteur se soit fait aimer et apprécier; et que toute la paroisse de la Chaux-de-Fonds lui ait rendu les derniers devoirs avec un pieux empressement qui l'honore elle-même.

---

#### Abram - Henri Ladame.

On voit des morts, nullement imprévues, sans doute, puisqu'elles sont la suite naturelle ou d'un âge avancé, ou d'une maladie prolongée, ou simplement d'une constitution trop faible, mais qui n'en invitent pas moins l'homme qui réfléchit à de sérieuses méditations. Il en est ainsi du décès de M. le pasteur **Abram - Henri Ladame**, né l'an 1779, et mort le 27 mars 1862, dans sa paroisse de Saint-Blaise.

Que le Seigneur, qui venait de retirer des serviteurs beaucoup plus jeunes, dont on pouvait espérer de voir encore longtemps durer l'activité, ait aussi jugé à-propos de rappeler à lui ce vieux serviteur, doyen d'âge du clergé neuchâtelois, à la fin d'une carrière pastorale si longue, et si dignement parcourue, ne peut surprendre personne. Et cependant, ce n'est pas sans une certaine émotion que l'on entend la cloche funèbre annoncer qu'un serviteur de Christ vient de quitter la terre des vivants pour aller rendre compte à son divin Maître, d'une carrière pastorale plus ou moins longue.

Celle de M. Ladame avait été de plus de 60 ans, car c'est en 1800 qu'il avait été consacré au saint ministère. D'abord suffragant à la Chaux-de-Fonds, puis pasteur successivement à la Brévine, à Dombres-

son, et à Saint-Blaise, il se distingua dans ces divers postes, par un zèle que rien ne pouvait refroidir. Malgré les maladies ou indispositions auxquelles l'exposait trop souvent une santé peu robuste, il ne cessa jamais de se montrer pasteur actif, fidèle, consciencieux, et toujours animé d'une foi vivante. Doué, pour la prédication, d'un talent peu ordinaire, il était tellement apprécié comme orateur chrétien, et dans sa paroisse et au dehors, que ses pieux et éloquents discours n'ont pu qu'être souvent bénis pour beaucoup de ses nombreux auditeurs.

Amateur passionné des sciences, il sut toujours, au milieu de ses occupations, trouver du temps pour les cultiver; on peut dire qu'il ne cessa d'étudier qu'en cessant de vivre. Aussi possédait-il des connaissances solides et variées; et, chose assez rare, il joignait une singulière aptitude pour les sciences exactes, à l'esprit poétique et au goût littéraire.

---

#### CAISSE D'ÉPARGNE.

Depuis sa fondation en 1813, la caisse d'épargne de Neuchâtel a rendu ses comptes annuels d'une manière très-sommaire. Il n'en a pas été ainsi du 48<sup>me</sup> compte concernant les opérations de l'année 1860, et soumis le 8 mars 1861, à MM. de l'administration de la caisse, par son directeur M. François de Montmollin.

Ce rapport rend compte non seulement des opérations de l'année 1860, mais encore de toutes celles qui ont eu lieu depuis la fondation de la caisse d'épargne en 1813, et contient une foule de détails et de données statistiques des plus propres à intéresser le public. Le vieux *Messenger* ne peut assez recommander à tous ses lecteurs ce beau et instructif rapport; il voudrait le voir assez multiplié, assez répandu chez nous pour

que chaque famille pût le lire et le relire à loisir. Et ne pouvant pas même penser à reproduire les 16 grandes pages *in-quarto* qu'il renferme, il tient cependant à présenter comme qui dirait un

échantillon de l'un des tableaux qu'on y trouve, et qui suffira du moins pour donner quelque idée des immenses et vraiment surprenants progrès de notre caisse d'épargne.

Année	VERSEMENTS.			INTÉRÊTS capitalisés		REMBOURSEMENTS.		
	Nombres	Sommes		Liv.	Sols.	Nombre	Sommes	
		Liv.	Sols.				Liv.	Sols.
1813	390	33,915	14	270	12	17	1,853	16
1820	473	37,246	4	3986	9	65	9,203	—
1830	1,547	115,609	8	20,647	—	307	54,962	17
1840	2,167	228,276	10	57,088	4	646	141,231	1
1850	5,389	926,425	14	150,244	7	1626	480,111	11

C'est à cette époque que les comptes ont été réduits d'ancienne en nouvelle valeur, et que les livres et sols, ont été remplacés par les francs et centimes.

Le 31 décembre 1860, les versements faits pendant l'année en 6503 dépôts et par 1,587 nouveaux déposants se montaient à fr. 1,095,048<sup>»</sup>44 c.

Les intérêts bonifiés se montaient à fr. 302,102<sup>»</sup>56 c.

Les remboursements de l'année à fr. 1,735,227<sup>»</sup>25 c.

Et le fonds d'amortissement à francs 691,523<sup>»</sup>42 c.

En résumé, les versements faits à la caisse d'épargne de 1813 à 1860 se montent à fr. 22,657,544<sup>»</sup>7 c. Les intérêts capitalisés, à fr. 4,932,051<sup>»</sup>97.

Et les remboursements effectués pendant le même laps de temps (48 ans) à fr. 18,839,541<sup>»</sup>84.

### Quelques détails de Statistique.

Il résulte du dernier recensement opéré au 31 décembre 1861, que la po-

pulation du canton s'élevait à cette époque à 83549 individus. Le 31 décembre 1859, elle s'élevait à 84757 individus. Il y a donc eu diminution pendant ces deux années de 1208 individus. Nous ne pouvons tenir compte du résultat du recensement fédéral de 1860, qui avait donné un chiffre de 87847, à cause des irrégularités de ce recensement.

Cette diminution porte sur les districts	
du Locle . . . . .	683 individus.
de la Chaux-de-Fonds . . . . .	491 »
du Val-de-Travers . . . . .	476 »
du Val-de-Ruz . . . . .	118 »
	<u>1768</u>

Il y a eu augmentation dans les districts de Neuchâtel . . . . . 465  
Boudry . . . . . 95

Soit diminution réelle 1208

La population se compose de 45552 Neuchâtelois, 30309 Suisses d'autres cantons, 7688 étrangers à la Suisse.

Il y a eu pendant l'année 1861, 2950 naissances et 1951 décès.

Il y a eu 27 suicides (22 hommes et 5 femmes). — Les naissances illégitimes, qui en 1859 et 1860 avaient atteint le chiffre de 181 et 180, ne se sont élevées en 1861 qu'à 162, dont 78 garçons et 84 filles. De ces 162 enfants naturels, 54 sont nés de mères neuchâtelaises, 65 de bernoises, 11 de vaudoises, etc.; 12 sont nés dans le district du Val-de-Ruz, 16 dans celui de Boudry, 22 dans celui du Val-de-Travers, 26 dans celui du Locle, 30 dans celui de Neuchâtel, 56 dans celui de la Chaux-de-Fonds.

Les tribunaux ont prononcé sur 90 crimes et 140 délits. Les prévenus au criminel étaient au nombre de 125, dont 39 neuchâtelais et 86 étrangers au canton (42 bernois, 11 français, 6 vaudois, etc. — Les prévenus au correctionnel étaient au nombre de 199, dont 120 Neuchâtelais et 79 étrangers au canton, (36 Bernois, 13 Vaudois, 11 Français, etc.

Le nombre des faillites a été de 148. Pendant le courant de 1861 le conseil d'état a autorisé l'ouverture de 109 débits nouveaux de vins et liqueurs. Le chiffre total était au 31 décembre de 809 établissements, se répartissant comme suit et donnant une proportion de 1 établissement sur 104 âmes de population, non compris les cercles et sociétés :

135	dans le district du Locle,	soit 1 pour 114 habit.
136	» » du Val-de-Trav.	» 105 »
132	» » de Neuchâtel,	» 104 »
194	» » Chaux-de-Fonds,	» 99 »
118	» » de Boudry,	» 93 »
94	» » du Val-de-Ruz,	» 86 »

809

Comme depuis quelques années le chiffre de ces établissements est à peu près le même malgré les autorisations nouvelles qui sont accordées chaque année, on peut en conclure qu'il en disparaît dans les mêmes proportions.

## M. DE SANDOZ-ROLLIN.

Lorsque après avoir vu disparaître autour de lui une foule de parents et d'amis plus jeunes, un vieillard âgé de près de 93 ans, depuis longtemps rassasié de jours, ferme à son tour ses yeux à la lumière, il n'y a rien là, sans doute, dont on puisse être surpris. Cependant, la mort de *M. Alphonse de Sandoz-Rollin*, né le 10 octobre 1769, et décédé le 23 avril 1862, n'en est pas moins et pour sa famille, et pour ses amis, et pour ses nombreuses relations, une des plus regrettables que nous ayons à enregistrer cette année.

Préparé par des études solides, faites en Allemagne, aux travaux qui l'attendaient dans sa patrie, M. de Sandoz-Rollin montra de fort bonne heure une telle aptitude pour les fonctions de la magistrature, que dès sa majorité on lui confia le poste de secrétaire d'état, et il n'est pas sans intérêt de remarquer que son brevet avait encore été signé par Frédéric le Grand. Quelques années plus tard (en 1799), il joignit à ce poste celui de conseiller d'état.

En 1806, lorsque la principauté eut été cédée à la France, M. de Sandoz-Rollin donna sa démission de conseiller et de secrétaire d'état; aussi pendant toute la domination française, vécut-il en simple particulier dans sa retraite de Beauregard, pour ne s'occuper que de l'éducation de ses enfants et du soin de ses terres. Mais il ne laissait pas de s'y rendre encore très-utile par les conseils aussi judicieux que bienveillants qu'il était toujours prêt à donner et aux particuliers, et aux corporations qui venaient souvent le consulter.

C'est aussi pendant les loisirs de cette

retraite, qu'il s'occupa activement avec quelques amis, entre autres avec M. Louis Coulon, de grandes questions d'utilité publique, spécialement de la *Caisse d'épargne* dont il fut le premier président, et sans contredit le principal fondateur. On a remarqué, et il en valait la peine, que cette caisse d'épargne de Neuchâtel, une des plus anciennes, et des plus florissantes de la Suisse, a été fondée en 1813, c'est-à-dire à une époque où les immenses événements politiques qui bouleversaient l'Europe, semblaient ne devoir laisser à personne assez de loisir et de liberté d'esprit, pour s'occuper d'établissements de bienfaisance, et d'entreprises d'utilité publique.

En 1814, M. de Sandoz-Rollin fut rappelé au conseil d'état par le roi Frédéric-Guillaume III, qui venait de reprendre sa principauté, et qui, lorsque cette même année il visita le pays, lui adressa des remerciements particuliers, des soins que comme président de l'administration des hôpitaux militaires, il avait donnés à ses soldats.

En mars 1815, les graves circonstances où se trouvait alors l'Europe, ensuite du retour en France de Napoléon I<sup>er</sup>, ayant nécessité la convocation d'une diète extraordinaire qui fut appelée la *longue diète*, M. de Sandoz-Rollin fut l'un des députés chargés d'y représenter le nouveau canton de Neuchâtel. Et alors déjà, comme dans la suite, toutes les fois qu'il fut envoyé en diète, il s'y fit tellement apprécier comme homme d'état, que non seulement des magistrats suisses, mais aussi des Ministres de puissances étrangères le consultaient souvent et volontiers dans les affaires épineuses ou délicates.

Lors même que l'impression produite sur M. de Snadoz-Rollin par les événe-

ments de 1831, et peut-être aussi les infirmités de la vieillesse dont il commençait à pressentir l'approche, l'eurent décidé à renoncer de nouveau à toute charge ou emploi public, ce fut *officiellement* plutôt qu'en réalité qu'il se retira des affaires. Car en toute circonstance importante, son successeur au timon de l'état recourait à ses conseils, et n'agissait pour ainsi dire que d'accord avec lui.

Il continua donc à déployer pour le bien de sa patrie, cette supériorité de talents que caractérisait l'harmonie de toutes ses facultés, ainsi que la simplicité avec laquelle il abordait toute espèce de sujets et de questions.

Sachant s'abstenir de tout langage trop scientifique quand il s'agissait de donner une explication; doué à un rare degré de souplesse d'esprit, de promptitude de conception, de facilité à s'exprimer, d'un bon sens lucide qui pulvérisait en un instant toute pensée fautive, quelque spécieuse et brillante que fût la forme sous laquelle on la présentait, M. de Sandoz-Rollin entendait, mieux que personne, l'art de se faire écouter du peuple dont il connaissait admirablement les goûts, les penchants et le caractère.

Aussi, quoique rentré dans la vie privée, il n'en continua pas moins à se rendre éminemment utile à ses compatriotes, par les sages conseils que l'on ne venait jamais lui demander en vain, ainsi que par ses conversations toujours intéressantes et instructives. Ensorte qu'on eût été souvent tenté de dire qu'il en était de lui comme d'un immense, d'un volumineux dictionnaire que l'on ne consulte jamais sans fruit <sup>(1)</sup>.

(1) M. de Sandoz-Rollin est l'auteur de l'excellent petit ouvrage, malheureusement devenu assez rare maintenant, imprimé à Zurich en 1818, sous le titre: *Essai statistique sur le canton de Neuchâtel*.

En effet, M. de Sandoz-Rollin possédait des connaissances extrêmement variées. Il avait lu, et qui plus est *retenu* tous les livres de sa bibliothèque. Il avait conservé un souvenir très-net, et des événements, et des hommes, et de tout ce qu'il avait pu voir, connaître, entendre dans une vie presque séculaire. On était étonné, par exemple, de tout ce qu'il savait sur les affaires intérieures de notre pays, sur son administration, sur son histoire, sur les mœurs de ses habitants; en particulier, sur les effets, le retentissement, l'ébranlement que les diverses phases de la grande révolution française durent produire sur le petit peuple qui en était si voisin, et qui parlait la même langue que les populations révolutionnées.

On eût pu écrire des volumes sur les faits importants ou du moins curieux qui se trouvaient, non pas entassés, mais classés avec ordre dans sa tête, et qu'il savait citer à propos. Nul doute qu'il n'en ait emporté avec lui toute une multitude; en sorte que, sauf ceux qu'on a pu recueillir de ses conversations, ces intéressants détails sont maintenant perdus pour nous.

Pour avoir toujours de quoi satisfaire quiconque le venait consulter, il fallait être doué d'une mémoire peu commune. Celle de M. de Sandoz était d'autant plus remarquable, qu'au rebours de ce qui arrive le plus souvent aux vieillards, elle était aussi sûre, aussi fidèle, aussi exacte pour les choses présentes et actuelles que pour ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. Personne mieux que lui ne savait se rappeler ce qu'il avait pu lire, voir et entendre quelques semaines auparavant.

Ce que l'on avait le plus de peine à obtenir de lui, c'était qu'il entrât dans

quelques détails sur les faits et sur les événements qui lui avaient été personnels, ou dans lesquels il avait été appelé à intervenir directement. Rarement a-t-on vu un homme ayant occupé une si haute position, et pris une part aussi importante aux affaires de son pays, si peu préoccupé de l'effet qu'il pouvait produire, et si peu soucieux de *poser* devant ses contemporains, ou devant la postérité.

Au reste, cette modestie ne doit point surprendre dans un caractère tel que le sien, absolument étranger à tout sentiment et de vanité, et d'ambition, et de présomption, et d'envie, et de jalousie, et surtout de haine et de malveillance.

On trouvait en lui un appréciateur aussi judicieux des événements et des choses que bienveillant et équitable quand il était question des hommes. Si, dans l'occasion, il n'hésitait point à exprimer sa désapprobation avec la gravité et l'autorité de son âge et de son caractère, jamais ses jugements sur les personnes n'étaient empreints ni de passion ni d'humeur, ni d'aucune amertume, en sorte que son extrême franchise, toujours accompagnée de bienveillance, ne pouvait blesser personne.

En politique, ses jugements et ses opinions se ressentaient naturellement de la solidité de son esprit et de l'élévation de son caractère. Il professait une pureté de principes, taxée aujourd'hui de romanesque. *L'utile*, selon lui, ne devait jamais prévaloir sur ce qui est loyal et honnête, et sa foi en la providence divine était telle, qu'il n'admettait pas qu'un ordre de choses, qui lui paraissait fondé sur l'injustice, pût être de longue durée.

Cette sévérité de principes, qui n'est plus de notre temps, avait peu à peu di-

minué le nombre de ses relations, en sorte qu'il ne vivait plus habituellement qu'avec sa famille, et un cercle plus restreint d'amis et de connaissances.

Quant à son désintéressement, son éloignement de toute espèce d'égoïsme, sa promptitude à obliger, sa sympathie pour les affligés et les souffrants, c'est ce que nous n'avons nul besoin de rappeler à ceux qui l'ont connu d'assez près.

La vénérable physionomie de M. de Sandoz, faisait ressortir encore davantage cette sérénité, cette aménité, cette douce gaieté qu'on trouvait toujours en lui; et il faut avouer que cette disposition est peut-être le plus beau témoignage qu'un homme parvenu au terme d'une longue carrière, puisse, à son insu, se rendre à lui-même.

Cette même inaltérable gaieté, dans un âge où le monde ne peut plus nous offrir de jouissances, tandis que les infirmités s'augmentent, que les privations se multiplient, et que chaque jour on voit la mort de plus près; une sérénité pareille serait inexplicable, dans une âme étrangère à la piété. Mais on la comprenait aisément chez un chrétien digne de ce nom, qui avait traversé, sans que sa foi en eût jamais été ébranlée, les plus funestes périodes du siècle de l'incrédulité. M. de Sandoz s'étant souvenu de son créateur dès les premiers jours de sa jeunesse, ne vit jamais arriver pour lui les jours mauvais. Ayant toujours accepté avec reconnaissance, avec une confiance sans bornes, avec la touchante simplicité d'un enfant, et les biens et les maux que lui dispensa son Père céleste, les dernières années de sa longue vie ne furent pour lui que le soir d'un beau jour, d'un jour bien employé....

Ainsi s'endormit avec ses pères, plein de confiance en Celui qui a brisé l'ai-

guillon de la mort, le vénérable et l'un des plus dignes représentants de l'ancienne magistrature neuchâteloise.

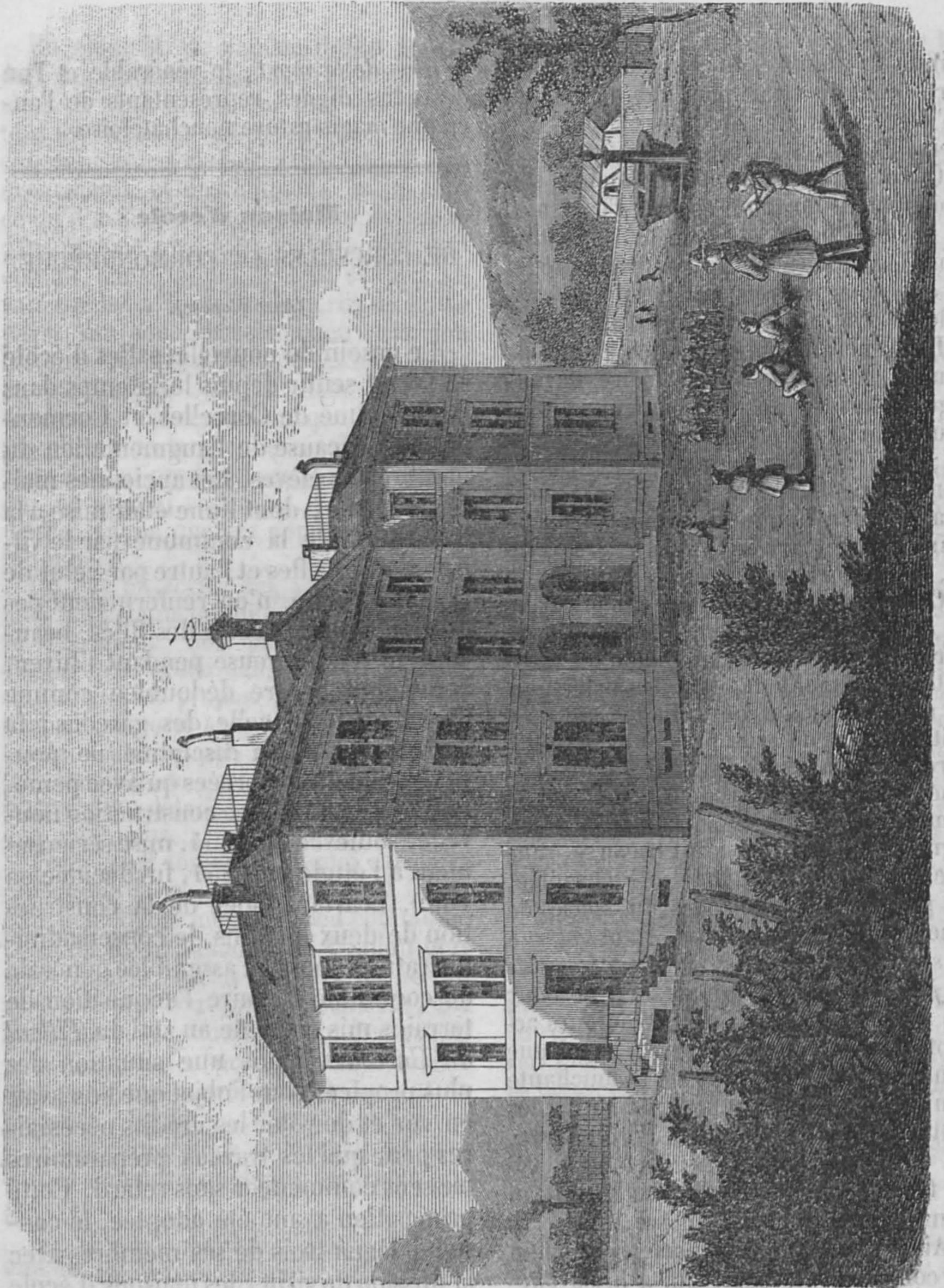
---

### Maison d'école

#### DE CORCELLES ET CORMONDRÈCHE.

(Avec planche).

Le besoin de nouvelles salles d'école se faisait sentir depuis longtemps dans la commune de Corcelles et Cormondrèche, à cause de l'augmentation du nombre des élèves. Les anciennes maisons d'école, dont l'une était mise à la disposition de la commune par le village de Corcelles et l'autre par celui de Cormondrèche, n'en renfermaient pas de disponibles; l'école des filles, beaucoup trop nombreuse pendant l'hiver, demandait à être dédoublée comme l'avait été déjà celle des garçons; la surveillance et la discipline ne pouvaient plus être exercées qu'avec peine. — La question d'une construction nouvelle, soulevée en 1854, mise sérieusement à l'étude en 1857, fut décidée en 1859. Ecartant l'idée de la construction de deux maisons, le conseil administratif proposa à l'assemblée générale de commune de faire l'acquisition de terrains mis en vente au sud du *Tilleul de Corcelles*, dans une situation des plus propices pour l'objet que l'on avait en vue et de voter les crédits nécessaires pour que les travaux préparatoires pussent commencer sans retard. Cette proposition ayant été adoptée, le conseil délégua trois de ses membres avec la mission de visiter les maisons d'école



**Collège de Corcelles et Cormondrèche.**

construites depuis un certain nombre d'années dans diverses localités du pays, et ce fut à la suite du rapport de ces délégués qu'un appel fut adressé à trois architectes pour leur demander des plans. Celui de M. Ritter fut adopté, les travaux commencèrent en automne 1859, et le 1<sup>er</sup> novembre 1861, on inaugurait la nouvelle maison, construite entièrement aux frais de la commune, entre les deux villages, et dans laquelle sont maintenant réunies les diverses écoles. Ce bâtiment, qui a coûté plus de 100,000 francs, fait le sujet d'une des gravures du *Messenger*. D'une architecture simple et élégante, l'édifice, outre les salles nécessaires pour les assemblées de commune et du conseil, et qui sont assez vastes pour y convoquer désormais le collège électoral de la paroisse, contient cinq salles d'école, une grande salle momentanément sans emploi, les logements nécessaires pour les instituteurs et celui d'un concierge.

A dix heures du matin, M. le pasteur de la paroisse, le conseil administratif et la commission d'éducation, auxquels s'étaient joints M. le conseiller d'état directeur de l'éducation publique et M. le préfet du district, ainsi qu'un grand nombre de pères de famille des deux localités, se sont réunis à l'ancienne maison d'école et se sont rendus au temple au son des cloches, précédés des enfants des écoles au nombre de passé 200, et des dames inspectrices des écoles des jeunes filles.

Lorsque tout le monde eut pris place, M. le pasteur monta en chaire et an-

nonça aux enfants que la fête que l'on célébrait étant la leur, c'était à eux à l'ouvrir par le chant d'un cantique. Après ce chant et après une prière par laquelle M. le pasteur implora la bénédiction divine sur cette journée solennelle, sur la prédication de la parole de Dieu, sur la paroisse et ses autorités communales et scolaires, il prit pour sujet de son discours ces paroles de Salomon: *Instruis le jeune enfant à l'entrée de sa voie; quand il sera devenu vieux il ne s'en écartera point*, et développa avec beaucoup d'originalité et de vie les caractères que doit réunir une éducation véritablement chrétienne. Après ce discours, écouté avec une religieuse attention, un des membres du conseil administratif fit un narré extrêmement intéressant des discussions et décisions qui ont amené la construction de la nouvelle maison d'éducation et qui ont occupé la commune générale et son conseil administratif depuis le commencement de l'année 1854; il termina en rappelant aux enfants et aux parents, ainsi qu'aux autorités scolaires, les devoirs que leur imposent les sacrifices faits par la commune pour leur faciliter l'éducation. Après lui, M. le directeur de l'éducation publique, après avoir remercié, au nom du gouvernement, la commune des grands frais qu'elle a faits pour son bâtiment, développa dans un discours fort bien fait le but de l'éducation, en insistant principalement sur la nécessité de former non-seulement des citoyens pour la patrie terrestre, mais aussi et surtout pour la patrie céleste,

et à cette occasion il rendit un juste hommage à la mémoire de M. Chable, qui fut pendant 36 ans instituteur à Corcelles. Ces divers discours étaient entremêlés de chants exécutés tantôt par les enfants des écoles, tantôt par un chœur de jeunes gens des deux sexes. Après le discours de M. le directeur, le cortège se reforma dans le même ordre et se mit en marche pour la maison d'éducation. Pendant le trajet, les enfants et les jeunes gens chantaient le cantique: *De Canaan quand verrons-nous le céleste rivage?* Aucune salle n'étant assez vaste pour contenir la grande affluence que la fête avait réunie, et le temps étant heureusement favorable, la dernière partie de la cérémonie put se célébrer en plein air. M. le pasteur, entouré des autorités, se plaça sous le péristyle et l'assistance, rangée en amphithéâtre sur la place qui précède le bâtiment, entendit parfaitement l'éloquente prière par laquelle il implora la bénédiction divine sur l'édifice lui-même et sur les travaux auxquels il est destiné; puis il congédia l'assemblée en lui donnant la bénédiction.

A deux heures, un dîner de souscription de 60 couverts réunit, dans la salle destinée aux assemblées générales de commune, qui était élégamment décorée de verdure pour la circonstance, les diverses personnes qui avaient pris part à la cérémonie. La plus franche cordialité présida à ce repas, qui fut égayé par les chants d'un chœur d'hommes et par des toasts nombreux et intéressants, parmi lesquels il faut citer un toast en vers à la *Patrie*, char-

mante pièce de poésie, remplie de cœur et d'originalité, et un autre en prose *au rétablissement de la prospérité de notre industrie nationale!*

Pendant que les autorités prenaient le repas officiel, les enfants n'étaient pas oubliés. Une promenade d'abord, puis un goûter offert par les dames de la commune réunissaient les enfants, à chacun desquels un petit cadeau avait été destiné, et leur faisaient passer gaiement l'après-midi de ce jour de fête.

Le souvenir de cette belle journée restera sans doute longtemps gravé dans la mémoire de ceux qui y ont assisté. Puisse la bénédiction divine reposer sur les écoles de la commune de Corcelles et Cormondrèche!

---

## LE LANDERON.

(Avec planche).

La plaine où le château et la ville du Landeron sont situés, est bornée au couchant et au levant par les lacs de Neuchâtel et de Bienné, au midi, par la Thielle qui coule de l'un dans l'autre, et au nord, par la montagne de Chaumont. C'est dans cette plaine, et près du lac de Bienné qu'existait l'ancienne ville de *Nugerol* (elle existait déjà en 957), plus connue dans les 13<sup>me</sup> et 14<sup>me</sup> siècles sous le nom de *Neureux*, sur l'origine et sur l'étendue de laquelle on n'est point d'accord aujourd'hui.

Les guerres que faisaient les évêques de Bâle aux comtes de Neuchâtel, pour soutenir les seigneurs de Valangin dans leur révolte, duraient depuis longtemps, au grand détriment des pauvres habi-

tants des bords du lac de Bienne, qui en étaient souvent victimes; et le comte Rollin sentait de plus en plus la nécessité de protéger, au moyen d'une forteresse, ses sujets établis dans cette contrée. A ce motif, s'en joignit bientôt un autre. Dès l'an 1311 l'évêque de Bâle avait entouré de murs sa ville récemment fondée, (appelée la *Bonne* ou *Neuveville*) et de plus fait construire tout auprès pour la protéger et la dominer, le château de Schlossberg. Le comte Rollin voulant opposer forteresse à forteresse, et ne trouvant pas la situation de Neureux assez favorable à son dessein, acheta des moines de St-Jean, une prairie appelée *Léanderon*, où il put fonder une nouvelle ville, la fortifier comme il l'entendait, et même au besoin l'entourer d'eau.

Telle fut l'origine de la ville du Landeron, dont la fondation ralluma plus vive et plus ardente une guerre qui n'avait jamais été bien éteinte. Nous allons en rappeler les principales circonstances telles que le chancelier de Montmollin nous les rapporte dans son style un peu vieux et souvent négligé, mais toujours aussi énergique que naïf et original.

« L'an 1316 Gérard, évêque de Bâle, » assisté du comte de Kibourg, rassemble tout son monde à Bienne, pour » surprendre et brûler Neureux, et du » même coup Landeron, non encore » achevé ni fermé. Le comte Rollin pa- » rassemble ses gens; tous les bourgeois » de Neuchâtel, jeunes et vieux deman- » dent à marcher, et sont conduits par » le minstral Amé de la Favarge.

» Les vassaux ne sont les derniers, » avec grandes bandes des leurs, même- » ment Jehan d'Arberg, seigneur de Va-

» langin. Rollin arrive aux environs de » Neureux, bien à point, car le diligent » prélat, avec le comte de Kibourg, don- » nait un rude assaut par escalade au » bourg de Neureux. Les assaillans de- » venus maîtres d'une tour, se ruaient » déjà dedans, malgré la courageuse dé- » fense de ceux de Neureux et des hom- » mes d'armes que le comte y avait jetés » quelques jours auparavant. Inconti- » nent, Rollin se rue à son tour sur les » assaillans, avec telle furie, qu'ils sont » mis à vaux de route avec grande perte; » notamment ceux-là, jà dedans le bourg, » sont tous taillés en pièces: mais au » fort de la mêlée, le feu prend et con- » sume Neureux en grande partie.

» Rollin ne s'endort pas, et marche » incontinent à la pourchasse des enne- » mis en fuite, faisant dessein de courre » subitement sur Bienne pour surpren- » dre de nuit cette ville, en se servant » des mêmes échelles dressées à Neu- » reux. Mais les dites échelles se trou- » vent partie trop courtes, partie trop » faibles, tellement que la toute première » dressée par le minstral Amé de la Fa- » varge et les siens, trop chargée de » monde se fracasse, alors que le brave » minstral touchait au plus haut éche- » lon, et se rompt le col avec bien d'au- » tres. Toutefois l'attaque n'est pas ré- » froidie, Pierre de Cléron, chevalier, » gagne les crénaux, et se jette en de- » dans, suivi d'un bon nombre des siens, » où il fait rage un petit; mais n'étant » suivis et soutenus, faute de bonnes » échelles, ceux là sont finalement tous » tués. Tant et si bien se défendent ceux » de Bienne aidés d'un bon nombre de » fuyards de la veille y réfugiés, que le » comte Rollin voyant son coup manqué, » voire la déconfiture des siens, fait son- » ner la retraite, et ne parvient à leur

» faire lâcher prise qu'en leur promet-  
» tant de les mener du même pas dans  
» le cœur des terres de l'évêque pour y  
» prendre une bonne revanche.

» Et après avoir fait mettre en des  
» bateaux tous les blessés pour les trans-  
» porter à Nidau, il marche tout d'abord  
» en Erguel, et met le siège devant De-  
» lémont, fourrageant tout le pays jus-  
» qu'aux portes de Bâle. L'évêque ébahi  
» de tant de diligence, et amadoué par  
» sa défaite, sollicite la paix, laquelle fut  
» signée le 12 juillet 1316.

» Le comte Rollin ayant mis bas les  
» armes, s'applique à parachever la fon-  
» dation de sa nouvelle ville du Lande-  
» ron et à la mettre en bon état de dé-  
» fense, la gratifiant par le transport des  
» franchises de Neureux, auxquels tra-  
» vaux il consacre les 140 marcs d'ar-  
» gent que l'évêque de Bâle avait payés  
» pour avoir paix, sans omettre d'en  
» faire de particuliers dons à ceux d'en-  
» tre les bourgeois de Neureux qui  
» avaient été le plus en souffrance lors  
» de l'escalade, et de l'incendie.

» L'an 1318, les Bernois ne veulent  
» renouveler leur alliance que sous la  
» condition que la nouvelle ville du Lan-  
» deron n'aura *ni tours ni fossés* en la  
» partie d'uberre regardant Berne. —  
» Rollin s'y refuse; les Bernois insistent;  
» le comte devient froid, et ordonne de  
» mettre de plus fort la ville en état de  
» défense, à l'endroit qui fait souci aux  
» Bernois. Le querelleur évêque Girard  
» informé de ces choses, s'émeut dere-  
» chef, et parvient à émouvoir aussi les  
» Bernois avec lesquels il est en allian-  
» ce.

» Le comte bien instruit des desseins  
» de l'Évêque, recherche l'amitié de la  
» ville de Soleure, avec laquelle il con-  
» clut en 1325 une alliance dans la-

» quelle le Landeron est spécialement  
» compris. Il y envoie son fils *Louis* tout  
» jeune encore, avec Ottonin de Neu-  
» chatel-Cormondrèche, Simon de Cour-  
» telary, et Conraud du Vauxtravers, dit  
» du Terreaux, braves chevaliers pour  
» conseils avec bon nombre de gendar-  
» mes d'élite, entre lesquels la plupart  
» des jeunes gens de Neuchâtel, qui tous  
» demandent à suivre leur jeune seigneur  
» Louis.

» Tôt après apparaissent les Bernois  
» du côté de St-Jéhan, et le Prélat du  
» côté de Neureux, dans lequel bourg ses  
» gens se logent, n'étant alors en dé-  
» fense, vû que la majeure partie de ses  
» habitants s'étaient transportés à Lan-  
» deron. Incontinent le Comte Rollin  
» rassemble son monde; les Seigneurs  
» féotiers accourent avec tous leurs  
» hommes d'armes, notamment Jehan  
» de Neuchâtel-Arberg, seigneur de Va-  
» langin, suivi d'une nombreuse ban-  
» dière. Le comte remercie celle de  
» Neuchâtel, disant que les pères doi-  
» vent rester à la maison en l'absence  
» des fils déjà tous à la besogne avec  
» son fils *Louis*.

« Et voulant, sans perdre temps, por-  
» ter aide et confort aux assiégés rude-  
» ment assaillis de deux côtés, il s'avan-  
» ce durant la nuit sur Neureux, en telle  
» manière, qu'à l'aube il fond sur le  
» camp de l'évêque; et si bien sont éiril-  
» lés les gens du prélat, qu'ils se sau-  
» vent par monts et vaux, pourchassés  
» chaudement par Henri de Neuchâtel-  
» Colombier. Ce que voyant les Bernois,  
» ils délogent de leur côté tout d'abord,  
» non toutefois si tranquillement que le  
» jeune Louis sorti avec ses preux, ne  
» les atteigne au mont de Chules, et ne  
» maltraite les moins diligens. »

Accoutumés à vaincre leurs ennemis, les Bernois furent piqués de ce mauvais succès, et voyant que le comte de Neuchâtel amplifiait de leur côté les fortifications du Landeron, ils revinrent seuls, peu de temps après pour en recommencer le siège. Ils amenaient avec eux une machine nommée le *chat*, <sup>(1)</sup> avec laquelle ils espéraient saper les murailles. Malheureusement pour eux les assiégés réussirent à s'en emparer; et Louis de Neuchâtel qui les commandait fit une si bonne défense qu'il donna à son père Rollin le temps de venir à son secours. Les Bernois avertis de son arrivée levèrent le camp pendant la nuit, et se retirèrent.

Quelques années plus tard, (1338) le comte de Nidau allarmé des progrès et de la puissance toujours croissante de la ville de Berne, engagea plusieurs seigneurs à se liguier avec lui pour écraser cette trop belliqueuse république. Malgré les griefs particuliers qu'ils avaient contre les Bernois, ni le comte Rollin, ni son fils Louis ne voulurent entrer dans cette ligue, mais Girard, seigneur de Valangin y entraîna avec lui la bourgeoisie du Landeron, dont la bannière fut prise à la fameuse journée de Laupen. Tôt après cette sanglante bataille, les Bernois marchèrent à l'improviste sur le Landeron qu'ils comptaient surprendre et emporter; mais

(1) Quelques historiens ont répété et accrédité le bruit, que le banneret *Regenhut* qui dirigeait cette machine, étant aussi tombé entre les mains des défenseurs de la ville, ceux-ci l'avaient fait décapiter; mais d'après les recherches consciencieuses de feu M. le docteur Frochaux, il paraîtrait que ce fut les Bernois eux-mêmes, qui, irrités contre leur banneret auquel ils attribuaient le mauvais succès de leur attaque, l'avaient fait décapiter. — D'après une autre version *Regenhut* aurait en effet été tué au Landeron, mais par un *bernois* son ennemi personnel qui avait trouvé moyen de le suivre dans la ville et de profiter du tumulte, pour assouvir sur lui sa vengeance.

ayant manqué leur coup, ils s'en vengèrent en incendiant et détruisant Neureux; puis pour punir le seigneur de Valangin, ils dirigèrent par Chaumont sur le Val-de-Ruz une troupe qui y pilla et brûla plusieurs villages.

Quant aux pauvres habitants de Neureux, le plus grand nombre se retira au Landeron; plusieurs s'établirent à Neuchâtel; d'autres enfin, allèrent bâtir la Favarge, au dessous de la Coudre. Tous obtinrent du comte Louis de grandes franchises pour les dédommager de leurs pertes.

Il est à remarquer, que ce fut à l'une des époques les plus glorieuses et les plus brillantes de la république de Berne, à une époque où tout lui réussissait, où la valeur de ses guerriers la rendait la plus redoutable et la plus redoutée, que ce fut alors, que le Landeron résista victorieusement à ses attaques redoublées. Circonstance qui doit jeter d'autant plus de lustre sur ses braves défenseurs.

Nous voyons dans les historiens de ce temps là, que plus d'un siècle après (1476) au commencement de cette fameuse guerre de Bourgogne si glorieuse pour les Suisses, les braves bourgeois du Landeron n'avaient nullement dégénéré de la valeur de leurs ancêtres. Alliés alors de leurs anciens ennemis, les Bernois, c'est pour eux et avec eux qu'ils déployèrent leur courage.

Lorsqu'après sa déroute à Grandson, le duc de Bourgogne ayant rassemblé une armée plus nombreuse et plus redoutable encore que la première, vint assiéger Morat, le comte de Romont, détaché par lui avec huit mille hommes passa les marais d'Anet pour piller et saccager les villages des environs. Là-dessus, les habitants de Cerlier, du Landeron, et des campagnes avoisinantes,

encouragés par leurs femmes et leurs filles, qui les suivaient armées de fourches, de tridents et autres instruments aratoires, tombèrent sur les Bourguignons avec tant d'impétuosité, que ces derniers furent bientôt mis en fuite, laissant sur le carreau bon nombre des leurs. (4)

Ajoutons que la bannière du comte Rodolphe, conduite par Jaques de Cléron; celle de la ville par le banneret Varnod, celle du seigneur de Valangin par le bâtard d'Arberg, et celle du Landeron par le chevalier Bellenot, prirent une part honorable à la célèbre bataille de Morat qui se donna le 22 juin 1476.

On assure, (et nous ne doutons pas qu'au besoin l'on ne pût en fournir les preuves) que sur les 50 Neuchâtelois faisant partie des 1,200 Suisses, qui au combat de St-Jaques se sacrifièrent si généreusement pour sauver la ville de Bâle, il se trouvait 22 bourgeois du Landeron.

Plusieurs lecteurs trouveront sans doute bien longs les détails ci-dessus, et en effet, ils sont longs; mais il n'y

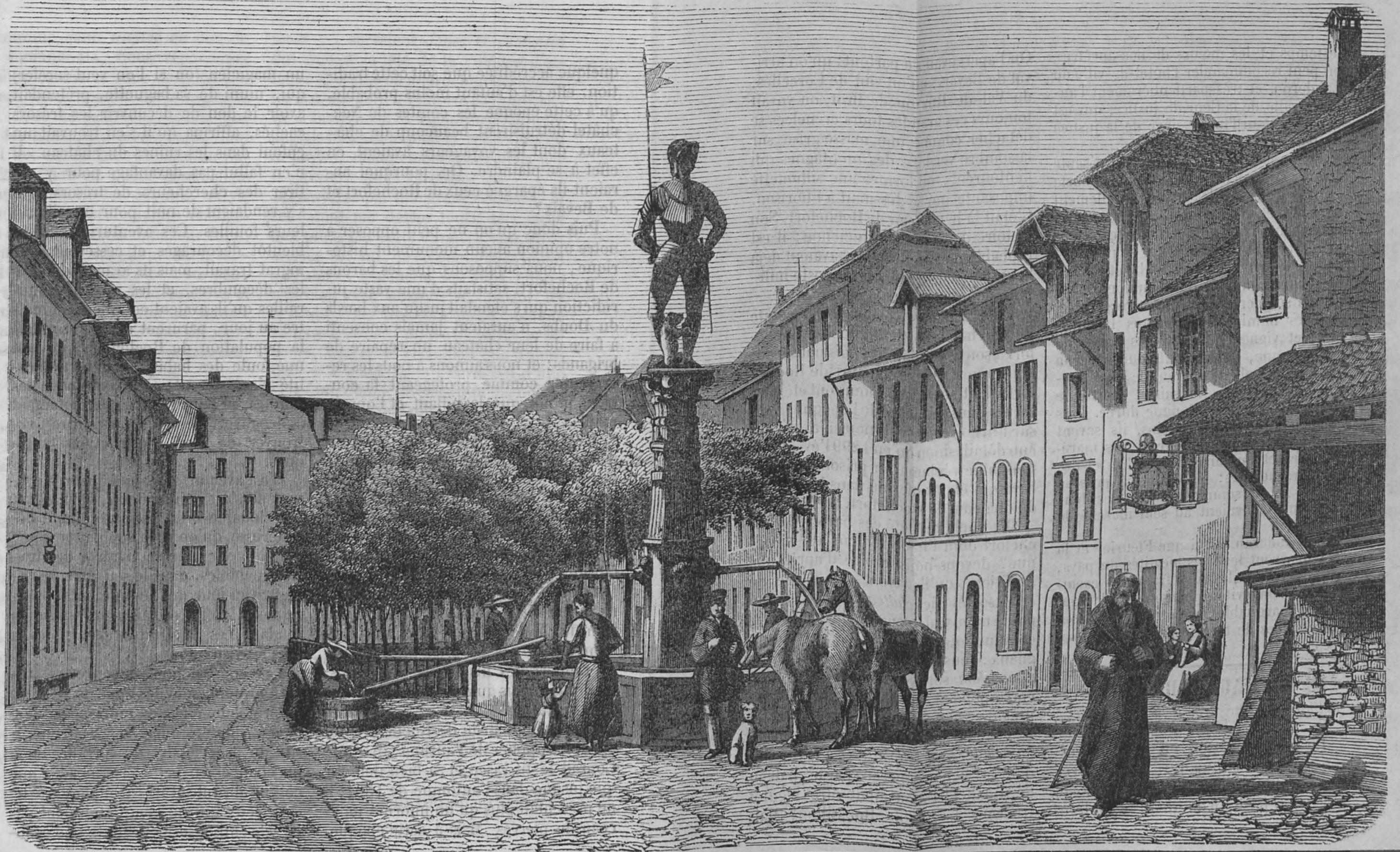
(4) Dans cette rencontre, où les habitants du Landeron, montrèrent, dit un chroniqueur *une vaillance non humaine*, le banneret du Landeron Bellenot, (digne émule de ce brave banneret Varnod qui à la bataille de Grandson porta si honorablement la bannière de Neuchâtel) se distingua particulièrement. Séparé de l'ennemi par la Broye que les Allemands hésitaient à traverser, il sauta le premier dans la rivière, tenant sa bannière haute élevée, et s'écriant d'une voix formidable: « Le jeu des Allemands rien ne vaut, en « la rive delà sont les paillards échappés de Grandson, « faut les assaillir au col! Devers moi! enfants de « bien de la comté, devers moi! faisons bon devoir! » — Suivi par tous les siens, il charge avec furie les ennemis dont la déroute fut bientôt aussi sanglante que complète.

Le comte Rodolphe ayant fait venir au château de Neuchâtel, le banneret et les notables du Landeron, et s'étant rendu avec eux sous la grande porte de la collégiale, arma lui-même *Chevalier* le brave Bellenot.

avait guères moyen de les abréger sans les gêner. Et d'ailleurs cet hommage rendu à l'antique valeur de nos braves compatriotes du Landeron, se reflète sur tout le pays.

Le plan de la ville du Landeron, assez semblable du reste, à celui de la plupart des anciennes petites villes de la Suisse, était des plus réguliers. Une seule rue, très-large et fermée de portes aux deux extrémités; entourée de hautes murailles, et de fossés dans lesquels on pouvait introduire l'eau de la Thielle. A l'entrée de la ville, du côté de l'ouest, le comte Rollin fit construire un vaste château qui n'a plus rien de remarquable que l'épaisseur de ses murailles, et les énormes matériaux employés pour les fondements. Autrefois, les fumiers de la ville occupaient le milieu de la grande rue; mais depuis nombre d'années, ils ont disparu pour faire place à une belle promenade ombragée.

Le faubourg, qui s'étend assez loin vers le nord, dans la direction de l'ancien Neureux, attire les regards par ses maisons bien espacées, souvent isolées, et agréablement entourées de jardins et de vergers. Il offre d'ailleurs quelques bâtiments dignes d'attention, entre autres un beau et vaste temple récemment construit, et où l'on trouve de remarquables tableaux. Quant à la ville ou cité proprement dite, telle qu'elle existe encore entre ses portes et ses restes de murailles, quoique bien des maisons y aient été reconstruites ou réparées à la moderne, on peut dire cependant que dans son tout, dans son ensemble, cette ville a conservé plus fidèlement qu'aucune autre localité du pays, l'empreinte et l'antique physionomie du moyen âge. Aux Neuchâtelois qui aiment à retrouver des monuments qui leur rappellent



le temps et les mœurs de nos ancêtres, on peut recommander l'hôtel-de-ville du Landeron, et très-particulièrement l'antique salle de la Cour de justice, qui est encore aujourd'hui le siège de la justice de paix.

La population du Landeron présente à l'observateur une race grande, robuste et vigoureuse. Elle est essentiellement agricole, et il ne pouvait guère en être autrement dans un territoire extrêmement varié et diversifié, qui se prolonge depuis les rives de la Thielle et du lac, jusqu'aux sommités de Chaumont. Obligés de soigner et jardins, et vergers, et prairies humides, et champs labourables, et vignes, et les flancs boisés de la montagne, les habitants du Landeron ont toujours abondamment de quoi s'occuper; chez eux, la saison morte ne peut jamais être de longue durée. Plus qu'aucuns de leurs voisins, ils savent tirer un bon parti de leurs terres marécageuses et en faire des jardins et des potagers fertiles: on évalue à près de 50,000 fr., la somme annuelle des denrées qu'ils envoient au seul marché de Neuchâtel.

Le Landeron, ainsi que Fleurier et la Brévine, sont les trois localités du pays, où l'on trouve les plus frappants exemples de longévité; phénomène d'autant plus remarquable, que toutes trois sont environnées de terrains humides et marécageux.

### LE CHATEAU DE ROCHEFORT.

(Extrait d'une lettre de Rochefort du 25 septembre 1862).

Il y a cinq cents ans, on voyait se dresser sur cette colline qui barre l'entrée du Val-de-Travers, un beau château qui par sa position dominait la contrée.

On l'apercevait de partout: qu'on arrivât de Bevaix, qu'on vint de Corcelles, du Val-de-Ruz ou de Brot, on voyait toujours ces grandes tours crénelées se détacher comme une masse grise sur la sombre verdure des montagnes qui l'entourent, ou former une silhouette imposante qui se dessinait à l'horizon. C'était là le château de Rochefort. Son histoire doit être fort ancienne; il est probable que les Romains avaient déjà là un corps de garde ou un poste militaire pour surveiller la route.

En 1225 nous voyons le 3<sup>me</sup> comte de Neuchâtel, Berthold, donner Rochefort à son fils Rodolphe; puis nous trouvons une série de seigneurs de Rochefort, dont six ou sept noms ont été conservés dans les actes de l'époque, mais sur l'histoire desquels nous n'avons aucun détail, sinon qu'en 1299 l'évêque de Lausanne réclama un prisonnier lombard qui était enfermé dans les prisons du château de Rochefort.

Or, quels ont été ces barons de Rochefort dont l'histoire nous est inconnue? devons-nous croire d'après une tradition, qu'ils aient fait partie de cette société des *châteaux brigands* qui pour mieux détrousser les passants, communiquaient entre eux par des signaux, ensorte que du château de *Roussillon* sur le mont de Buttes, on correspondait avec celui de *Fresne*, près de Sainte-Croix, celui-ci avec le château de la *Molière* près d'Estavayer, ce dernier avec le *Chatelard* de Bevaix, dont les signaux aperçus par le château de Rochefort pouvaient être bientôt transmis à celui de *Roussillon*? Mais

quelque accréditée que soit cette tradition, elle est d'autant moins probable, qu'à cette époque les comtes de Neuchâtel détruisirent beaucoup de châteaux dont les voyageurs avaient en effet à se plaindre. Or, pourquoi auraient-ils épargné ceux de Rochefort et de Bevaix?

Puis donc qu'on ne peut opposer à notre opinion aucun monument historique, nous supposons que les barons de Rochefort, satisfaits d'une vaste juridiction qui s'étendait jusqu'aux bords du Doubs, n'auraient jamais consenti à faire de leur château un repaire de brigands; et nous aimons à nous les représenter comme protégeant la contrée, plutôt que la pillant et l'opprimant.

Ici, l'on ne peut pas même nous objecter avec fondement la lugubre histoire de ce Vauthier, dernier baron de Rochefort, qui finit par porter sa coupable tête sur l'échafaud; car s'il se montra au suprême degré félon et déloyal, s'il poussa l'immoralité jusqu'à fabriquer les actes de faux qui lui coûtèrent la tête, ses méfaits et ses crimes ne furent dirigés que contre son suzerain, le comte de Neuchâtel, et nullement contre ses propres vassaux, qui au rapport des historiens du temps, n'eurent jamais qu'à se louer de sa sage administration.

Quant au château de Rochefort, tôt après le supplice de Vauthier, le comte Conrad le fit raser et si bien démolir que jusque dans l'automne de 1861, il ne présentait plus qu'un informe monceau de pierres. Mais à cette époque,

un magicien (ou si l'on veut sorcier) qui, muni de sa baguette, prétendait avoir le don de découvrir les trésors cachés, affirma qu'il s'en trouvait un enfoui dans les ruines du château. Il n'en fallut pas davantage pour y attirer des chercheurs de trésors, qui s'y rendaient de nuit pour travailler à leurs fouilles. Ces aventuriers furent bientôt découragés et cessèrent leur ingrat travail; mais ils avaient déblayé les décombres, et les restes de murailles qu'ils avaient commencé à mettre au jour, parurent si intéressants à la population de Rochefort, que tout une foule des habitants de cette localité s'associèrent pour continuer les fouilles, et pour mettre complètement à découvert ce que l'on pourrait retrouver de ces constructions antiques.

C'est avec un zèle, qui jusqu'à présent ne s'est point ralenti, et d'autant plus louable qu'il est absolument désintéressé, qu'on vit la population d'une grande commune se livrer à des travaux pénibles, dans le seul but de remettre au jour des monuments historiques et de faire plaisir au public en rendant ces antiquités accessibles à tous les visiteurs.

Les constructions découvertes jusqu'à présent, sont des tours de 18 pieds de profondeur et des murs épais de 6 pieds. Ajoutons que grâce à la générosité du propriétaire du terrain, on a pu changer en belle promenade, une colline abrupte et très-pénible à gravir.

A ceux qui ne comprendraient pas ce zèle enthousiaste de toute une gran-

de commune, pour mettre au jour de vieux monuments, nous répondrons tout simplement: 1° Que dans un siècle aussi foncièrement égoïste que le nôtre, nous ne pourrions jamais que louer les hommes désintéressés, dont le seul but est de bien mériter du public. 2° Qu'il n'est guère possible de s'occuper des siècles écoulés, et de contempler les incalculables changements qu'ils ont opérés dans leur fuite, sans en éprouver une impression morale et religieuse, sans élever ses pensées à Celui qui règne dans les cieux et aux yeux duquel *un jour est comme mille ans, et mille ans comme un jour.*

---

## ANECDOTES.

---

### *Noble vengeance.*

Pendant l'une des guerres qui, dans le siècle passé, ensanglantèrent si souvent le sol de la Flandre, deux militaires anglais, le sergent *Jones* et le soldat *Valentin*, servaient dans la même compagnie, et se haïssaient mortellement. Le sergent profitait de la supériorité que son grade lui donnait sur *Valentin*, pour le vexer et le malmener de toutes manières; vexations auxquelles le pauvre simple soldat ne pouvait opposer que la patience, mais on l'entendait souvent dire qu'il ne désirait rien tant au monde que de trouver une bonne occasion de se venger de son persécuteur.

Cette occasion, si longtemps désirée, arriva enfin. L'armée anglaise assiégeant une ville occupée par les Français, un assaut fut résolu, et le régi-

ment où servaient *Jones* et *Valentin* dut former la tête de la colonne d'attaque. Comme on approchait des murs, les assiégés font à l'improviste une sortie si brusque et si vigoureuse, que les anglais lâchant le pied se retirèrent en désordre, chaudement poursuivis par la cavalerie de la garnison.

Renversé par une grave blessure, et redoutant par dessus tout d'être foulé aux pieds par cette cavalerie qui allait arriver sur lui, le sergent *Jones* jetant à droite et à gauche ses yeux effarés cherche avec anxiété si, parmi les fuyards, il ne trouvera point quelque camarade dont il puisse implorer le secours. Mais il ne reconnaît que *Valentin*. — « *Valentin!* » s'écrie-t-il d'une voix lamentable « veux-tu m'abandonner ici? veux-tu me laisser écraser? » A cet appel du désespoir le soldat ne peut résister; il accourt, charge le sergent sur ses épaules, l'emporte rapidement et allait le déposer en un lieu où la cavalerie n'était plus à craindre, lorsqu'il est lui-même tué par un boulet.

Qu'on se figure ce qui dut se passer alors dans l'âme du sergent! Bourrelé de remords de sa conduite envers ce pauvre *Valentin* qui venait de se sacrifier pour lui sauver la vie; repoussant tout secours et refusant toute nourriture, rien ne put le détacher du cadavre de celui qu'il avait tant haï et si longtemps persécuté; et il mourut lui-même le lendemain, l'enlaçant et le serrant encore dans ses bras.

---

### *Sagacité d'un chien.*

Des agriculteurs travaillant dans leur

champ en amont de Renens et de Crisier, au canton de Vaud, avaient remarqué un petit chien stationnant avec assiduité près d'un tas de pierres, mais sans y mettre grande importance, ni grande attention; plus tard ils furent tout étonnés en voyant ce petit chien faire le beau devant ces pierres et se livrer avec ses pattes de devant à toutes les simagrées d'un chien qui demande ou veut provoquer l'attention d'un maître. Alors ces agriculteurs se rendirent sur les lieux, et ils ne trouvèrent rien dans le principe, même après avoir dérangé et fouillé le tas de pierres, mais ils observèrent que le chien redoublait ses façons de faire le gentil. On recommença l'exploration et on finit par découvrir une cachette fort artistement faite dans laquelle il y avait du lard et des viandes salées en assez grande quantité. Le pauvre chien avait été guidé par l'odorat. — L'autorité fut appelée, et il fut décidé qu'une battue serait faite dans les bois et dans les carrières du voisinage. On découvrit dans une espèce de grotte un homme de 28 ans, trois fois récidif, qui finit par avouer un grand nombre de vols et un acte de faux. Il a été condamné à 10 ans de réclusion par le tribunal criminel siégeant à Lausanne.

Ces premiers pas de l'enquête ont pris peu de place dans les procès-verbaux, mais le public s'en est occupé.

Qu'un jeune chien ait flairé une provision de viande cachée et même enterrée, cela ne surprendra personne, la finesse de l'odorat n'étant rien moins que rare chez la gent canine. Mais le

pauvre malfaiteur lui-même a dû ne pas être médiocrement surpris, lorsqu'il vint à apprendre par qui et comment il avait été dénoncé et découvert! Puisse cette terrible leçon lui avoir fait comprendre, que si échapper à la justice humaine est déjà chose très-difficile, se mettre à l'abri de la justice de Dieu est chose tout-à-fait impossible.

#### *Réponse courageuse.*

» Mieux vaut, dit-on, laisser échapper cent coupables que de punir un seul innocent. » Rien, assurément de plus humain et de plus charitable que cette maxime, si l'on n'envisage la question que d'un seul côté. Mais tous les innocents qui se trouveront par la suite victimes de la méchanceté des cent coupables enhardis par l'impunité, les compterons-nous pour rien? devons-nous, pouvons-nous faire complètement abstraction de leurs souffrances?

Sans doute que, dans un pays où il n'existerait ni lois, ni tribunaux, aucun innocent n'aurait à craindre d'être jamais *injustement puni*, mais tous les jours de sa vie, il risquerait de se voir *très-injustement et impunément maltraité*. Et qui voudrait aller vivre sous un pareil régime? Ce ne sera du moins pas le vieux messager.

Il se rappelle, à cette occasion la courageuse et peut-être plus qu'énergique réplique d'un ministre d'état à un roi de France. Un certain jour, mandé par son souverain, il le trouva fort agité. « Vous rappelez-vous, lui dit le monarque, ce meurtrier auquel j'ai accordé, il y a quelques années, sa grâce

complète et sans condition? — Parfaitement, Sire. — Eh bien, je viens d'apprendre que dès lors il a commis seize autres assassinats; voilà donc, en tout dix-sept personnes auxquelles il a donné la mort. — « Pardonnez-moi Sire! ce misérable n'a proprement commis que son premier meurtre, c'est à Votre Majesté que l'on peut reprocher les seize autres. »

---

*Un ancien usage.*

— Il existe encore à Altorf un ancien usage, inconnu dans les autres parties de la Suisse, mais qui offre quelque analogie avec les anciens bans de paroisse du pays de Neuchâtel: c'est un tribunal instantané formé en pleine rue (*Gassengericht*). Voici en quoi cette institution consiste. S'il y a urgence dans la décision d'un cas litigieux, si, par exemple, un étranger en voyage vient à se trouver engagé dans une difficulté qui ne souffre pas de délai, ou s'il y a péril notable dans la demeure, la partie se rend chez le landamman pour lui exposer le cas. Si le landamman juge qu'il y a réellement urgence, il descend avec la partie dans la rue et, tout en cheminant, il réunit autour de lui, jusques à concurrence de huit au moins et de douze au plus, les premiers citoyens qu'il rencontre. Lorsque le nombre est complet le landamman s'arrête, fait former le cercle et soumet la cause au tribunal improvisé. L'arrêt qui intervient, a la même valeur que celui d'un tribunal ordinaire.

Une aussi singulière manière de ren-

dre la justice ne peut manquer de trouver des partisans et des adversaires. Ces derniers diront que cet usage abandonne trop au hasard la composition du tribunal; mais l'institution du jury, aujourd'hui tant pronée, est-elle tout-à-fait à l'abri de ce reproche? — Toujours est-il qu'un usage de ce genre ne peut guères s'introduire que chez un peuple moral, et que chez toute nation qui commencerait à se dépraver, il ne subsisterait pas longtemps.

---

*Un quart d'heure de vie!*

Un homme d'état, qui avait vieilli dans les plus hauts emplois de la cour, se trouvant gravement malade, et sentant s'approcher sa dernière heure, reçut la visite de son souverain. Celui-ci, qui faisait le plus grand cas de ce serviteur aussi zélé qu'habile et fidèle, lui dit qu'il désirerait beaucoup pouvoir faire encore quelque chose pour lui, et l'invita à lui demander une dernière faveur. « Sire! *un quart d'heure de vie!* de grâce! accordez-moi de prolonger mon existence ne fût-ce que d'un quart d'heure! » Mais que ne me demandez-vous une chose qui soit en mon pouvoir? vous savez bien qu'il ne dépend pas de moi, de prolonger votre vie d'une seule minute. — « Hélas, Sire! si j'avais consacré au service du Dieu Souverain autant de zèle et de fidèle dévouement que j'en ai déployé au service de Votre Majesté, il me donnerait maintenant, non pas un quart d'heure de vie, mais une éternité de bonheur. »

